

## Luna 17 dépose un tracteur sur la Lune

MOSCOU (AFP) — La station automatique soviétique "Luna-17" s'est posée hier soir en douceur dans la région de la Mer des Pluies à 22 h. 47 H.N.E., annonce un communiqué de Tass.

Un engin lunaire autotracté, "Lunokhod-1" se trouvait à son bord. Pour la première fois dans l'histoire de l'aéronautique, un engin automatique téléguidé depuis la Terre a été transporté sur la Lune afin d'y effectuer des expériences scientifiques.

La station automatique Luna-17 n'est pas dotée d'un système de fusées permettant son retour sur la terre, indique la presse soviétique.

"Lunokhod-1" ne sera donc pas récupéré ni ramené sur terre.

Pour assurer l'atterrissage sur la Lune de la station automatique dans la région prévue de la surface lunaire, une manoeuvre de correction de la trajectoire avait été opérée dans l'espace proche de la Lune le 16 novembre. A la suite de cette

manoeuvre, la station avait été placée sur une orbite elliptique d'un éloignement minimum de la surface lunaire de 13 milles.

Les opérations de descente de l'orbite du satellite artificiel et l'atterrissage en douceur de la station automatique "Luna-17" ont été réalisés à l'aide d'un seul étage destiné à l'atterrissage.

### Observations

Après l'atterrissage et vérification du fonctionnement des divers circuits se trouvant à bord de la station automatique, et l'observation de la surface lunaire, sur télécommande de la Terre, un appareil automatique autotracté "Lunokhod 1" est descendu de "Luna 17" en empruntant une passerelle spéciale.

L'appareil autotracté se déplace sur la Lune à l'aide d'un châssis à huit roues.

"Lunokhod 1" et l'étage d'atterrissage sont décorés de drapeaux, d'emblèmes et d'armoiries d'URSS

Voir LUNA 17 en page A 6

# Deux victoires libérales dont un gain sur les créditistes

OTTAWA (PC) — Les libéraux ont remporté deux des trois sièges en jeu aux Communes, en enlevant un aux créditistes, au cours des élections complémentaires qui se sont déroulées, hier. Les conservateurs ont cependant conservé le siège de Lisgar, au Manitoba.

Les victoires des libéraux, dans les comtés de Labelle et Frontenac, leur donnent maintenant 154 sièges aux Communes, en comparaison de 73 pour les conservateurs, 23 pour les néo-démocrates et 13 pour les créditistes. Il y a également un député indépendant, le président de la Chambre, M. Lucien

Lamoureux, qui représente le comté de Stormont-Dundas, en Ontario.

Dans le comté de Labelle, le candidat libéral, M. Maurice Dupras, un courtier en assurances, est sorti victorieux avec 12,642 voix, soit une majorité de 7,769 sur son plus proche adversaire, le conservateur Paul Gélinas, qui

a recueilli 4,873 votes. Le candidat créditiste André Ouellette a reçu, pour sa part, 3,446 voix

Voir VICTOIRES en page A 6

● Frontenac aura servi de leçon aux créditistes

— page C 14

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montréal, mardi 17 novembre 1970, 86e année, no 267, 76 pages, 4 cahiers

★★★ 10¢

## La cellule Louis Riel: "Ça va sauter à Montréal"

par Huguette LAPRISE

"Le gouvernement a quatre jours pour élargir les 24 prisonniers politiques, sinon "ça va sauter à Montréal". Voilà l'ultimatum lancé au gouvernement hier soir par ce qui semble être une nouvelle cellule FLQ, la cellule Louis-Riel, qui se dit également cellule du Réveil national.

Dans le communiqué retrouvé, vers 18 h., par le journaliste Normand Maltais de la station CKAC, dans une poubelle à l'angle des rues Amherst et Sainte-Catherine, les membres de la nouvelle cellule défient l'armée et la police de les empêcher de mettre à exécution leurs menaces. La libération immédiate des prisonniers est exigée, "sans quoi nous frapperons et nous ne manquerons pas notre coup", lit-on dans le communiqué.

Précisons que ce message, annoncé

Voir CELLULE en page A 6

Parce qu'il s'est prononcé contre la violence

# FRAP: Paul Cliche est sommé de démissionner

par Claude MASSON et Rose-Anne GIROUX

Par un vote écrasant de 15 voix contre cinq et quelques abstentions, les membres du Conseil permanent du FRAP, soit deux délégués de chacun des 11 Comités d'action politique en fonction dans les districts, ont réclamé la démission du président élu pour un an à la fin d'août, M. Paul Cliche.

Même si, selon la constitution du FRAP, M. Cliche peut conserver la

présidence jusqu'à l'été prochain, il est presque assuré qu'il démissionnera d'ici une semaine ou deux, avant même le congrès spécial du FRAP qui doit être tenu en janvier.

C'est principalement parce que Paul Cliche s'est prononcé catégoriquement contre la violence et le terrorisme que la majorité des délégués au Conseil permanent ont demandé, par une résolution en bonne et due forme, sa démission immédiate comme président.

Les délégués, en majeure partie, in-

fluencés par l'aile plus radicale du mouvement, ne veulent pas se prononcer sur la question du terrorisme.

### Six heures de discussions

C'est au cours d'une réunion tenue à huis clos, dimanche, dans le local du Mouvement de Libération du Taxi (MLT) et non au secrétariat du FRAP, que cette décision majeure a été prise.

Plusieurs des 31 candidats du FRAP aux dernières élections municipales de

Montréal n'ont pas assisté à la discussion qui s'est poursuivie durant six heures d'affilée, notamment MM. Michel Cartier, Claude Jasmin et Emile Boudreault, tous trois candidats dans Ahuntsic et qui s'étaient prononcés eux aussi contre la violence quelques jours avant le scrutin municipal.

Le principal intéressé, M. Paul Cliche lui-même, n'était pas présent. Il avait une importante réunion du Cc

Voir FRAP en page A 6

## FLQ: deux nouveaux accusés

Deux autres présumés membres du Front de libération du Québec, Jacques Geoffroy et Ginette Courcelles, ont comparu, hier après-midi, au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais. Ces nouvelles comparutions portent à 21 le nombre des personnes qui ont été mises en accusation à Montréal depuis la promulgation de la loi des mesures de guerre.

Jacques Geoffroy s'est montré très agressif au moment de sa comparution devant le juge Albert Leblanc, de la Cour du Banc de la Reine. Il a d'abord affirmé avec véhémence qu'il refusait de reconnaître la légitimité du tribunal "fasciste" devant lequel il comparait.

Le procureur de la Couronne, Me

Voir FLQ en page A 6

## Les policiers font du porte à porte

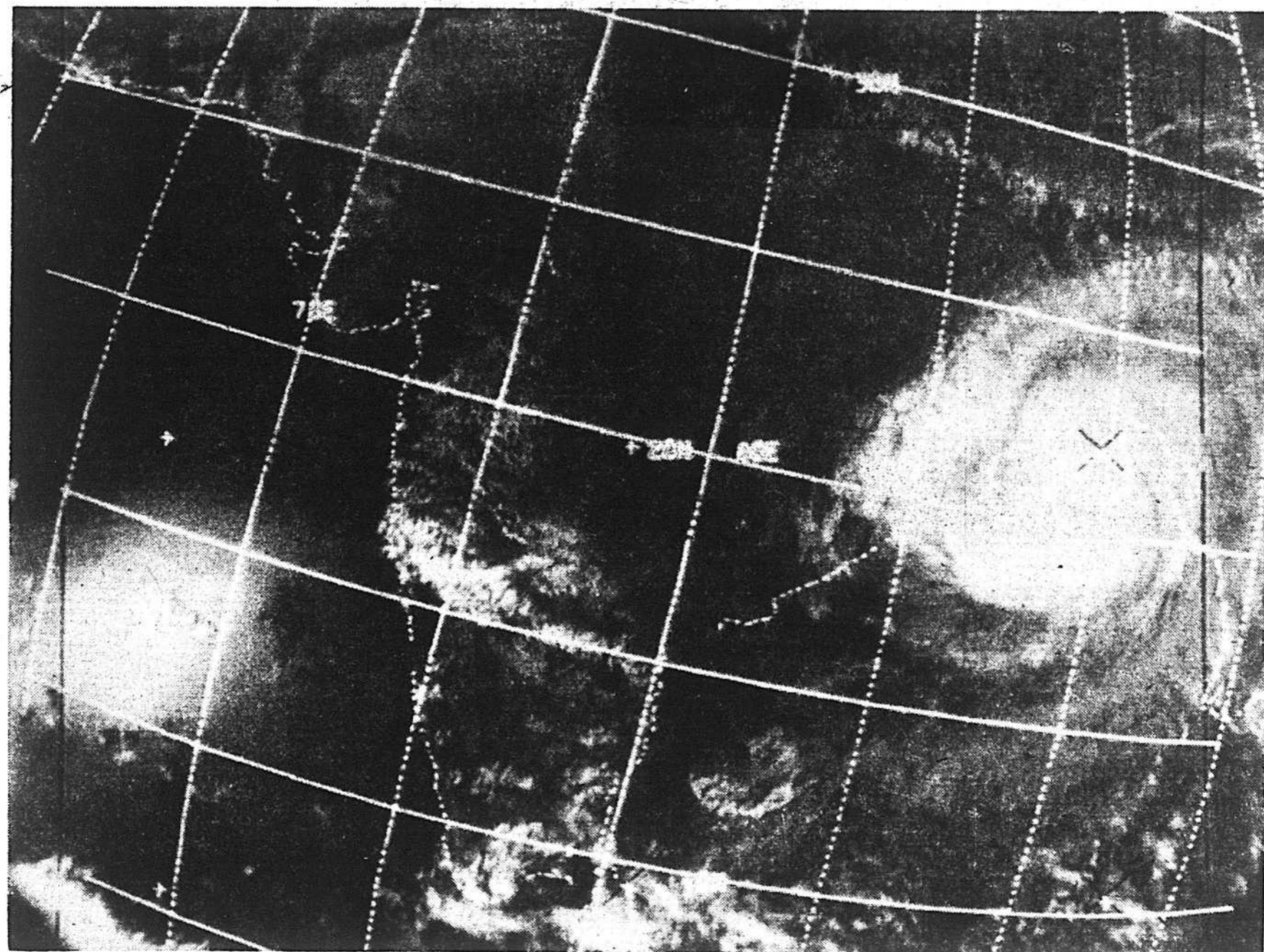
Les fouilles pour retrouver les présumés assassins de M. Pierre Laporte, les frères Paul et Jacques Rose et Francis Simard, et le repaire où les ravisseurs de M. James Richard Cross détendraient leur otage, ont pris une nouvelle ampleur.

Les policiers de la Sûreté de Montréal, de la Sûreté du Québec et ceux de la région métropolitaine ont entrepris hier de passer au peigne fin tout le territoire. On rapportait qu'hier après-midi, les policiers du poste 15 ont visité la plupart des demeures de Côte-des-Neiges, des rues Victoria et Ridge.

Voir POLICIERS en page A 6

● L'opposition se moque de l'efficacité de la police

— page A 2



L'Office de météorologie des Etats-Unis vient de publier cette photo, prise par satellite, du cyclone qui a ravagé le Pakistan oriental. La photo montre également l'Afrique et l'Océan Indien.

## Après le cyclone, le choléra

DACCA, Pakistan oriental. (PC) — Privés d'eau potable et d'installation sanitaire, errant dans un hallucinant charnier, les survivants du cyclone qui a ravagé les bouches du Gange, se trouvent aujourd'hui aux prises avec un début d'épidémie de choléra.

Plusieurs cas de cette maladie ont été signalés à Hatia, une des îles balayées, jeudi dernier, par des vents de 150 milles à l'heure, accompagnés d'un gigantesque raz de marée.

Le bilan du désastre ne pouvait être encore dressé avec exactitude, ce matin, mais les organes d'information locaux faisaient état de 500,000 à 700,000 morts. D'ores et déjà on semble avoir à faire face à une catastrophe sans précédent dans l'ère moderne bien que jusqu'à présent les sources officielles gouvernementales rapportent la mort de 55,000 personnes.

À l'île de Hatia, où se sont déclarés les premiers cas de choléra, les bâti-

ments de la marine nationale s'apprentent à décharger des vivres, des médicaments et de l'eau potable.

Les porte-paroles du ministère de la Santé semblaient craindre, ce ma-

tin, une épidémie dans la région sinistrée et près d'un million de doses de vaccin anti-cholérique ont été distribuées aux postes de secours.

Le manque d'eau potable et d'instal-

lations sanitaires sont les deux facteurs favorisant, dans la région sinistrée, une épidémie de choléra.

Le commissaire chargé des opéra-

Voir CHOLERA en page A 6

## Marchand: d'ici 10 jours un programme de lutte contre le chômage au Québec

Le ministre canadien de l'Expansion régionale, M. Jean Marchand, a indiqué, hier, que le gouvernement fédéral annoncera, d'ici dix jours, comment il entend lutter contre le chômage au Québec.

M. Marchand a apporté cette précision au cours d'une conférence de

presse qu'il a donnée, à Montréal, en compagnie de M. Den Jamieson, ministre des Transports, à l'occasion de la signature de trois contrats en vue de l'aménagement de l'aéroport international de Montréal, à Ste-Scholastique.

Le ministre était interrogé au sujet de la possibilité qu'Ottawa accélère les

mises en chantier à Ste-Scholastique pour appuyer le programme d'urgence de lutte contre le chômage prévu par le gouvernement du Québec. Il a d'abord répondu qu'une telle accélération des travaux ne servirait pas opportune, mais il a ajouté que, d'autre part,

Voir MARCHAND en page A 6



Généralement nuageux avec quelques chutes de neige

Max. 40° Min. 25° • Détails à la page A 6

### POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0.04 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0.10.

Mark Ten c'est encore la meilleure idée: coupon sur chaque paquet.



● **Projet de fusion volontaire de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est** — page A 3

● **Les Canadiens appuient la loi des mesures de guerre** — page B 14

● **La discrimination envers le malade mental doit cesser** — page B 16

● **Une aciérie de \$20 millions à Bécancour** — page D 2

### sommaire

Annonces classées / D 7 à D 14  
Arts et Spectacles / B 11 à B 13  
Bandes dessinées / B 10  
Cinéma / B 12  
Décès, naissances, etc. / D 16  
Economie / D 2 à D 6  
Editorial / A 4  
Etes-vous observateur? / D 10  
Horoscope / B 7  
Informations étrangères / D 1  
Informations nationales / A 2 - C 14 - C 15  
La bonne table / B 1 - B 2  
L'auto / C 6 à C 8  
Les secrets de polichinelle / B 5  
Loisirs et récréation / B 10  
Mots croisés / D 13  
"Mot-mystère" / D 11  
Radio et télévision / B 12  
Sciences / C 16 - C 17  
Sports / C 1 à C 5, C 8 à C 13  
Tribunaux / A 8  
Vivre aujourd'hui / B 4 à B 9  
Votre médecin / B 5



**SUPER-LOTO**  
Jouez \$4.00 gagnez \$200,000

# Les mesures d'urgence: Turner demeure irréductible même devant les forces conjuguées de l'Opposition

par Marcel DESJARDINS  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les forces conjuguées de l'opposition n'ont pas réussi à fléchir l'intransigeance du ministre de la Justice, hier, et le projet de loi confiant des pouvoirs d'urgence provisoires aux forces québécoises de l'ordre a franchi une étape importante sans qu'on en change un iota.

Les néo-démocrates n'ont pas réussi à extirper ce qu'ils désignent comme le caractère "rétroactif" du projet de loi.

L'étude du bill C-181 par le comité plénier de la Chambre des Communes a repris aujourd'hui. On s'attend généralement à ce que les députés trouvent le temps de passer les sept derniers articles au peigne fin pour voter sur la

mesure en troisième lecture dès ce soir.

Intitulé "Loi prévoyant des pouvoirs d'urgence provisoires pour le maintien de l'ordre public au Canada," le bill C-181 est destiné à combattre le terrorisme au Québec. Sa sanction révoquera automatiquement la Loi sur les mesures de guerre.

Le projet de loi fait du FLQ une association illégale et de son appartenance un crime punissable d'une sentence maximum de cinq ans. Cette loi d'exception confère des pouvoirs spéciaux d'arrestation, de perquisition et de détention à la police.

Hier, les néo-démocrates ont reçu l'appui des conservateurs, de quelques créditistes et à l'occasion du député li-

béral de Matane, M. Pierre De Bané, dans leurs nombreuses tentatives pour amender le projet de loi C-181. Toutes ont avorté.

L'offensive de l'opposition s'est surtout fait sentir lors de l'étude de la clause sur la preuve contre les présumés membres du FLQ, de laquelle conservateurs et néo-démocrates n'ont pas réussi à faire disparaître le caractère "rétroactif."

L'article huit permet à la poursuite, en se fondant sur des événements et des activités qui se sont déroulés avant l'entrée en vigueur de la Loi sur les mesures de guerre, à l'aube du vendredi 16 octobre, d'instituer une présomption de culpabilité contre de présumés membres du FLQ.

Le chef adjoint du nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a cherché à faire amender l'article huit pour empêcher la Couronne de remonter au-delà du 16 octobre, dans l'élaboration de sa preuve.

### Un rejet

L'amendement a été rejeté par les ministériels après que le parrain de cette loi d'exception, le ministre de la Justice, M. John Turner, eut expliqué 1) que cette présomption de culpabilité ne s'appliquait qu'aux accusations portant sur l'appartenance au FLQ; 2) que cette présomption ne faisait pas de la mesure une loi rétroactive; 3) que la présomption de culpabilité constituait une preuve "réfutable" par l'accusé; 4) que le caractère clandestin du FLQ rendait nécessaire le recours à ce mécanisme établissant une présomption à partir de faits antérieurs à la loi; 5) que sans cette technique, il serait impossible de porter les accusations prévues à l'article quatre et que la loi elle-même serait inapplicable.

M. Lewis, pour sa part, a décrit le recours à la présomption de culpabilité comme l'une des techniques "les plus odieuses" jamais utilisées en droit.

Pour le député de York-Sud, il ne fait aucun doute que l'article huit fait de la mesure une loi "réroactive et rétro-spective en substance."

### Preuve difficile

Etant donné que le FLQ ne possède pas de constitution, qu'il n'a pas de registres de ses membres, qu'il n'émet pas de cartes de membres, il est difficile pour la Couronne de démontrer l'appartenance à cette association illégale.

"Or, a dit M. Lewis, il est tout aussi difficile et peut-être davantage pour l'accusé de prouver qu'il n'est pas ou qu'il n'est plus membre du FLQ."

La loi d'exception stipule qu'une personne est présumée membre du FLQ lorsque A) elle a pris part ou a été présente à un certain nombre de réunions de l'association illégale ou de ses sections, de ses comités ou de ses membres; B) elle a pris publiquement la parole en faveur de l'association illégale, ou C) a fait circuler des déclarations en faveur de cette association ou à titre de représentant de ladite association.

Plusieurs députés de l'Opposition ont souligné que des personnes ont pu participer de bonne foi à des réunions du

FLQ, y ayant été attirées par ses présumés objectifs sociaux-économiques.

Le député libéral Pierre De Bané a appuyé l'intervention de M. Lewis. Il a souligné que nulle part dans le projet de loi, il est dit en quoi consiste l'appartenance au FLQ. M. De Bané a soutenu qu'au lieu de servir de présomption, les faits énumérés à l'article huit deviendront le fondement même de l'infraction.

Le député de Matane pense que le fait "de ne pas définir les crimes, c'est faire du mauvais droit qui n'est pas conforme au principe de la légalité".

### L'accusé témoin

La critique officielle des questions juridiques du parti conservateur, M. Eldon Woolliams, voit dans la présomption de culpabilité une arme fort dangereuse dans les mains de la poursuite.

Il reconnaît que la présomption de culpabilité constitue une preuve réfutable. Mais il ajoute que pour la réfuter, l'accusé devra invariablement témoigner dans son propre procès et sera par conséquent exposé au contre-interrogatoire de la poursuite. M. Woolliams a soutenu que cette technique est contraire à l'esprit des lois britanniques où il incombe à la Couronne de démontrer la culpabilité de l'accusé.

M. Woolliams a rappelé au ministre de la Justice qu'un des principes que l'on tente d'inculquer aux futurs avocats, dès les premiers cours de droit, c'est de ne jamais faire témoigner son client.

"S'il ne l'apprend pas durant ses études, il l'apprend rapidement durant la pratique, a dit M. Woolliams. Les

causes ne se déroulent pas toujours à la Perry Mason. Ce n'est pas comme à la télévision. Les avocats ne tiennent pas toujours des conciliabules avec le juge pour ensuite appeler son client à la barre, dans le but de résoudre toutes les causes."

Au cours du débat d'hier, les néo-démocrates ont vainement tenté d'amender la loi pour que le cautionnement des personnes accusées en vertu de la loi d'exception soit décidé par les juges et non par les procureurs de la province. "Ce dernier, a dit M. Lewis, sera naturellement porté à écouter l'avis de ses policiers et de fait, le cautionnement d e v i e n d r a une décision policière."

L'amendement a été rejeté tout comme celui visant à réduire de 90 à 30 jours la période maximum au cours de laquelle on doit fixer la date du procès d'un présumé membre du FLQ.

Le projet de loi C-181 a été déposé aux Communes le 2 novembre dernier. Le débat en deuxième lecture a débuté le mercredi 4 novembre. Aujourd'hui, le débat a entamé sa huitième journée.

Les néo-démocrates qui votèrent en faveur du bill lors de la deuxième lecture, parce qu'ils avaient eux-mêmes demandé et obtenu du gouvernement un projet de loi moins vaste que les mesures de guerre, voteront contre la mesure en troisième lecture.

Il pourrait en être de même du député libéral de Matane, du député conservateur d'Égmont, M. David MacDonald, et de quelques autres conservateurs, dont M. Woolliams, que l'irréductibilité du ministre de la Justice a considérablement déçu.



G. Reno  
LA PRESSE  
Droits réservés

## L'Opposition tourne en dérision l'efficacité des forces policières

par Claude TURCOTTE  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'efficacité ou le peu d'efficacité de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec dans l'affaire Cross-Laporte a été l'objet de dérision et de critiques par plusieurs membres de l'Opposition hier à la Chambre des Communes.

### Décoration pour myopie

C'est l'ancien leader conservateur, M. John Diefenbaker, qui a ouvert le feu sur le ton de l'ironie, en demandant au gouvernement d'identifier les policiers qui ont trouvé Bernard Lortie, mais raté trois de ses camarades logés dans la même maison, afin qu'on puisse les décorer, pour leur myopie a précisé le vieux lion.

Le solliciteur général M. George McIraith, n'a eu aucune hésitation à dire que ces policiers font partie de la police municipale de Montréal et de la Sûreté du Québec. Il a tout de suite ajouté qu'il serait inapproprié pour lui de faire des commentaires, puisqu'il s'agit d'une responsabilité du ministère de la Justice du Québec.

### Enquête

Par la suite, plusieurs députés conservateurs par leurs questions ont suggéré que le gouvernement fédéral devrait ordonner une enquête pour évaluer l'efficacité de la police depuis l'enlèvement de M. Cross. Un autre a proposé la création d'une commission tripartite d'enquête.

M. McIraith, aussi bien que le premier ministre Trudeau, a fait valoir que l'application de la loi et le travail de la police municipale et provinciale est de compétence provinciale. Toutefois, comme il l'avait fait la semaine passée, M. Trudeau a de nouveau indiqué qu'ensemble les trois niveaux de gouvernements procèdent à une révision de l'efficacité de la police non pas pour juger de certains gestes spécifiques et concrets du passé, mais plutôt pour en arriver à des suggestions et solutions de nature à rendre plus efficace leur travail.

M. Eldon Woolliams, député conservateur de Calgary, a voulu savoir si "la suggestion n'aurait pas été faite par d'autres forces policières ou des membres de l'administration que la police montée devrait aider dans les arrestations et les recherches".

Sur ce point, M. McIraith a répondu ceci: "Il y a une escouade antiterroriste qui comprend des représentants des trois forces et qui travaille sur ces questions à Montréal. Je ne pense pas pouvoir répondre à la question plus spécifiquement".

C'est aussi un député conservateur, M. David MacDonald, le seul député de tout le Parlement à avoir voté contre l'adoption en deuxième lecture du projet de loi sur les mesures d'urgence, qui a suggéré la création d'une com-

mission conjointe pour évaluer l'efficacité de la police.

### Les frais de l'armée

Un autre député conservateur de l'Ouest, M. Korchinski, a même demandé au premier ministre s'il a toujours l'intention de faire payer par le gouvernement fédéral les frais encourus par la présence de l'armée au Québec, "étant donné que la décision de proclamer la Loi sur les mesures de guerre a été faite à partir d'informations fournies par la police, étant donné certains événements survenus, certains rapports indiquant que la police n'a pas été trop efficace pour appréhender certains des prévenus".

Cette question a été jugée hors d'ordre par le président de la Chambre, mais rien n'a indiqué par la suite que le gouvernement a le moins le moins l'intention d'y donner suite.

Par ailleurs, le ministre de la Justice, M. Turner, a répondu à M. David Lewis qu'il n'a reçu aucune recommandation spécifique de la part du gouvernement de Québec à propos de la carte d'identité et certains amendements au code criminel pour l'application des mesures d'urgence, la censure, etc... M. Turner a dit en avoir pris connaissance par les journaux.

Le ministre a ajouté que sur la foi d'une discussion qu'il a déjà eue avec M. Choquette, il croit comprendre que le ministre provincial de la Justice procède à un réexamen du rôle et de l'efficacité de la police au Québec.

Parmi les questions, il y a eu celle de M. Diefenbaker au secrétaire d'Etat pour savoir si Radio-Canada avait fait la lumière sur ceux parmi ses reporters qui se seraient servis des ondes et des nouvelles pour transmettre des messages par code, comme l'avait insinué M. Jean Marchand dans un discours aux Communes.

"Le très honorable député me demande si je suis en état de lui donner cette réponse. La réponse est non", a rétorqué M. Pelletier.

## Tournée de Caouette dans les Maritimes

CHARLOTTETOWN, (PC) — Le leader du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, inaugurer une tournée d'une semaine dans les Maritimes à Charlottetown, le 27 novembre.

Le lendemain, M. Caouette se rendra à Dalhousie, N.-B., et le 29 novembre à Saint-Quentin et Edmundston, N.-B.

Au Nouveau-Brunswick, il s'arrêtera également à Saint-Jean, le 2 décembre, à Moncton le 3 et à Allardville le 4 décembre.

Le leader créditiste prononcera une série de discours dans des centres.

# L'Europe lui décerne la médaille de qualité



Montclair reçoit la médaille d'argent de MONDE SÉLECTION '70

Le Centre international Rogier, un organisme indépendant de réputation mondiale, tient à chaque année le concours Monde Sélection, afin de découvrir parmi les produits alimentaires ceux qui sont de la meilleure qualité. En décernant cette médaille de qualité à Montclair, les connaisseurs européens ont apprécié non seulement ses valeurs digestives et sa limpidité mais aussi son bon goût. Il n'est pas étonnant que de plus en plus de Québécois choisissent l'eau minérale naturelle Montclair.

# MONTCLAIR

UNE EAU BONNE AU GOÛT  
UNE EAU DE BON GOÛT



MONTCLAIR UNE MARQUE DÉPOSÉE

# Nickel volé à Montréal et expédié à Londres

par Alain ZOLTY

Une vaste affaire de vol de nickel ayant des implications internationales et qui mettrait en cause une compagnie connue de Dorval, a été mise au jour, ce matin, par la police du port de Montréal. Une personne est détenue pour le moment et quatre ou cinq autres devraient la rejoindre d'ici quelques jours.

Lancés sur la piste de 40.000 livres de nickel, volés le 3 novembre, les enquêteurs du port ont abouti à Québec d'après s'être trouvés dans l'obligation d'alerter Scotland Yard à Londres pour boucler l'enquête.

La cargaison ayant une valeur de \$86.500 avait été prise en main par plusieurs personnes dont une avait en sa possession des reçus de livraison semblant-il volés, permettant de sortir le nickel du port en toute sécurité.

Après avoir réussi à retrouver le camion qui avait été loué pour l'occasion, la police du port a établi les faits suivants :

Le nickel, venu de l'Alberta, avait été entreposé dans le hangar B5 du port pour être expédié en Allemagne de l'Ouest.

Survinrent les voleurs qui, selon les constatations premières, se sont em-

pressés de le transporter dans la région de Québec plus précisément dans une ferme de Saint-Nicolas.

Or, depuis le 3 novembre, des négociations ont été entreprises entre les voleurs et une certaine compagnie de Dorval spécialisée dans l'exportation de métaux.

Au terme de ces négociations des accords auraient été conclus et 14.000 livres de nickel retrouvaient le chemin du port (celui de Québec) pour être expédiés, cette fois, à Londres. Or, selon la police du port de Montréal, la compagnie de Dorval ne pouvait ignorer la provenance du métal. A Londres, Scotland Yard était chargé de déterminer si cela était le cas pour la compagnie britannique.

En ce qui concerne le reste du nickel volé, soit à peu près 26.000 livres, la police du port de Montréal devait la retrouver dans la ferme de Saint-Nicolas.

Les voleurs n'auraient pas eu le temps de l'écouler.

Pour le moment, le directeur de la police du port, M. Leslie Hobbs, ne tient pas à révéler le nom de la compagnie impliquée, tant que des accusations ne seront pas portées.

"Des précisions seront faites d'ici quelques jours" devait-il indiquer.

La personne détenue par la police serait le chauffeur du camion.



Méphoto PA

Le ministre des Services correctionnels de l'Ontario et Mme Allan Grossman ont été, dimanche, les hôtes du Centre culturel canadien, au Japon, où se déroule le festival de Late Fall. Ils ont été reçus par le président du centre, M. Tami Marubashi, et par Mlle Kyoko Abe. Le thème du festival est "Rémémoration d'Expo '70". Les dignitaires ontariens ont été, pour la circonstance, habillés de magnifiques kimonos japonais.

## Rémémoration d'Expo '70

# Chartrand explique pourquoi on l'a arrêté

par Pierre VENNAT

Le fougueux leader syndical Michel Chartrand aurait réussi à faire sortir de sa cellule un court enregistrement dans lequel il déclare que le seul crime que lui et ses compagnons auraient commis est d'avoir voulu se débarrasser du capitalisme et que vouloir se débarrasser de la dictature économique est une vieille histoire qui se répète un jour ou l'autre et plus tôt qu'on ne le croit.

Par ailleurs, l'avocat Robert Lemieux, pour sa part, accuse le gouvernement de l'avoir arrêté, lui et MM. Chartrand, Pierre Vallières, Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois dans le but de les retirer de la circulation pour les punir de n'avoir pas été d'accord avec le gouvernement.

Les deux hommes auraient réussi à faire sortir la bobine dans des circonstances encore imprécises. On croit savoir qu'elle aurait été enregistrée au

## U. de M.: deux facultés remplaceront les anciennes

L'assemblée universitaire de l'Université de Montréal a accepté, hier, par une forte majorité, le principe de l'abolition de toutes les facultés actuelles, sauf celles du Droit et de la Théologie, et de leur regroupement au sein d'une énorme faculté des Arts et des Sciences. De plus, une faculté des études supérieures sera mise sur pied pour assumer la responsabilité des études du deuxième et du troisième cycles.

Cette décision a fait suite à une très longue discussion où les points de vue les plus divers se sont fait entendre.

Les membres de l'assemblée universitaire ont notamment discuté très sérieusement de la décision récente de l'université McGill de scinder en deux parties sa propre faculté des Arts et des Sciences, qu'elle trouve trop grosse pour être fonctionnelle.

Les dirigeants de l'Université de Montréal, pour leur part, jugent que la mise en place d'une telle structure est une transition nécessaire pour mettre fin aux petits royaumes qui constituent à l'heure actuelle les diverses facultés.

moyen d'un magnétophone minuscule dissimulée sous les vêtements de quelqu'un.

Ce premier enregistrement a été repris sur une machine plus puissante et on l'a diffusé, hier soir, lors d'une conférence de presse à la CSN en présence de plusieurs personnalités, dont les deux avocats de Chartrand, le député péquiste Robert Burns et l'avocat Pierre Cloufier, qui avait servi de collaborateur à Me Lemieux dans plusieurs des procès où il a défendu de présumés félicistes.

En autant que les personnes présentes ont pu en juger, et malgré un son d'une qualité douteuse, "les conditions d'enregistrement n'étant pas les meilleures", les voix des deux hommes sont authentiques.

### Changer le régime

M. Chartrand commence sa tirade en disant qu'aujourd'hui, comme à l'époque du régime Duplessis, quand on attaque le régime, on est considéré comme traître à son pays et à l'Etat. Chartrand ajoute qu'il est indispensable

de vouloir changer le régime au Québec.

Autrement dit, s'écrie-t-il, le crime de ceux qui sont en prison, c'est de vouloir se débarrasser du capitalisme qui a fait mourir des dizaines et des centaines, sinon des milliers de personnes en Amérique du Nord, grâce aux bandits internationaux (sic) qui sont à Washington et à Ottawa, et dont MM. Trudeau, Bourassa et leurs amis sont les serviteurs, les valets.

Le fond du problème, selon M. Chartrand, c'est que ces accusations que l'on porte contre lui et ses collègues sont les mêmes que dans le temps de Duplessis alors qu'on accusait la CSN, à Asbestos, des pires crimes de l'humanité.

La conspiration qui existe, ajoute-t-il, est une conspiration contre la dictature économique qui décide de laisser des centaines et des centaines de travailleurs dans la misère.

Et de conclure en disant qu'il n'est pas question de pouvoir nouveau, mais de changer ce gouvernement et de se débarrasser de la dictature économique, que c'est une vieille histoire qui

## Chez les étudiants, un groupe conteste la souveraineté des assemblées générales

Mettant sérieusement en doute la présente souveraineté des assemblées générales étudiantes tenues jusqu'à ce jour, les étudiants du module des Sciences techniques de l'Université du Québec à Montréal ont décidé, majoritairement, qu'ils "ne veulent plus être "embarqués" contre leur gré dans des mouvements initiés par des petits groupes utilisant des mécanismes démocratiques douteux".

Cette prise de position est contenue dans un communiqué transmis à la presse par le chargé des relations publiques de l'UQAM, M. Marcel-Aimé Gagnon.

En outre, les étudiants de sciences techniques affirment que dorénavant, ils refuseront d'appuyer tout genre de débrayage ou de contestation décidée à la vapeur par de telles assemblées dites générales.

Tout en se déclarant "sympathiques à toute action raisonnable et à

toute revendication honnête visant à corriger les maux politiques et sociaux de la société québécoise, ils recommandent qu'à l'avenir, les décisions de cet ordre se prennent au niveau des modules et seulement à ces niveaux".

Enfin, compte tenu de ce qu'ils appellent le "respect des libertés des individus", ils affirment être en droit de réclamer la totalité des cours sans marchandage de temps et sans entrave à leur qualité. Ils ajoutent: "Si, d'ici la fin de la présente année scolaire, il se produisait un débrayage, appuyé par une certaine partie non représentative de la clientèle de l'UQAM, paralysant son fonctionnement, et contre lequel nous nous serions prononcés, nous réclamerons alors, de l'administration, que nous soient fournis des locaux appropriés afin de pouvoir terminer notre session d'études dans un climat propice".

# L'arrestation d'un étudiant de l'Université du Québec déclenche des protestations

par Lysiane GAGNON

L'arrestation d'un étudiant en philosophie, détenu depuis une semaine dans les cellules de la rue Parthenais sans qu'aucune accusation n'ait encore été portée contre lui, est en train de provoquer à l'Université du Québec, à Montréal, un assez fort mouvement de protestation... auquel participeraient, selon des informations de très bonne source, plusieurs cadres de l'institution (à partir de directeurs de départements jusqu'à des vice-doyens).

Rappelons que l'étudiant en question (dont nous taisons le nom parce qu'il n'a fait l'objet d'aucune accusation) a été arrêté vers trois heures de l'après-midi, mardi de la semaine dernière, environ une demi-heure après qu'il eut présidé une assemblée à laquelle assistaient, dans un local de l'ex-collège Sainte-Marie, une centaine d'étudiants et de professeurs de l'UQAM.

L'assemblée avait pour but de former un comité d'action politique pour faire face à la Loi des mesures de guerre et "au climat de répression qui s'instaure au Québec".

Selon un participant à cette assemblée, les moyens retenus ont été les suivants: un journal, l'organisation d'assemblées dans les différents campus de l'UQAM, en somme quelque chose comme une campagne d'information.

"Si on avait voulu organiser une lutte clandestine, de signaler notre interlocuteur, vous comprendrez bien qu'on n'aurait pas tenu une assemblée publique".

Au cours de l'assemblée, un tract contenant des déclarations de principe contre ce qu'on qualifiait de "menace fasciste" a été distribué, et les participants ont voté en faveur de ce texte, à la fin de l'assemblée. L'étudiant qui

présidait ladite assemblée n'aurait (selon des personnes qui y ont assisté) prononcé aucune parole séditieuse, se contentant pour l'essentiel de lire le texte du tract dont on allait discuter et de coordonner les interventions des participants.

### Réaction du recteur et des professeurs

Deux jours après l'arrestation de l'étudiant en philosophie, le recteur de l'UQAM, M. Léo-A. Dorais, a publié une déclaration insistante sur la nécessité de sauvegarder à l'intérieur de l'université un climat de liberté de pensée et d'expression.

Ces jours-ci, un texte circule parmi le corps professoral et les cadres administratifs de l'UQAM, texte qui développe les thèmes déjà exposés par le recteur Dorais et la Conférence des recteurs, et qui fait état du cas relaté ici.

On prévoit pour jeudi ou vendredi une conférence de presse destinée à rendre publics le texte de cette déclaration et les signatures qui la soutiendront.

Quant au jeune homme en question, qui est marié et père d'un enfant de deux mois, il est encore détenu... sans qu'on lui donne la permission de signer des chèques au nom de sa femme, qui n'a pas d'emploi et pas d'argent (du fait que le compte de banque est au nom de son mari). Elle a reçu, toutefois, une petite aide pécuniaire de la part du Comité d'aide aux personnes arrêtées.

La jeune femme a d'ailleurs passé des heures dans l'inquiétude, la police n'ayant pas jugé bon de l'avertir de l'arrestation de son mari.

Ce dernier, incarcéré à 15 h. mardi, transféré à 20 h. 30 dans les cellules de la Sûreté, n'a pu ce soir-là prévenir quiconque de son arrestation, malgré

## Brossard ne manquera plus d'eau

Tout indique que la ville de Brossard, contrairement aux années passées, ne manquera pas d'eau l'été prochain.

En effet, les ordonnances adressées à la ville voisine de Saint-Lambert par la Régie des eaux au début de l'été suivent les échéances fixées et c'est à ces fins que le conseil municipal de Saint-Lambert adoptait hier deux résolutions.

L'une concerne l'approbation des plans d'agrandissement de la station de pompage (portant ainsi sa capacité de cinq à 10,5 millions de gallons d'eau par jour) et l'autre autorise le gérant de la ville à demander des soumissions publiques pour l'installation d'une conduite d'aqueduc pour desservir Brossard.

Les plans ont déjà été approuvés par la Régie et, selon l'échéance fixée par cette dernière, les conduites maîtresses devront être construites pour le 1er mai prochain.

On sait que les ordonnances de la Régie visaient les villes de Longueuil et Saint-Lambert. Celles-ci doivent de plus assumer le coût des travaux. Ce geste de la Régie constituait un premier pas vers la régionalisation des services d'eau sur la rive sud.

### Demande de patinoires

La première assemblée du conseil municipal de Saint-Lambert depuis les élections s'est déroulée hier soir dans le calme le plus complet.

### La police

Répondant aux questions des journalistes à l'issue de la séance, le maire Lalonde n'a pu commenter une nouvelle parue dans LA PRESSE selon laquelle aucun policier de Saint-Lambert n'aurait été en fonctions lors de l'enlèvement du ministre Pierre Laporte.

Cette affirmation était contenue dans une lettre de l'Association des policiers municipaux du Québec.

A l'instar d'un porte-parole de la police, le maire Lalonde a dit ne pas croire à cette possibilité mais qu'il n'avait pas eu le temps de faire enquête à ce sujet.

## Des voleurs peu renseignés!

Il est des voleurs qui, fort peu renseignés sur les méthodes nouvelles des Postes canadiennes, s'entêtent à voler des sacs postaux.

Que ces messieurs apprennent que le crime ne paye pas (tout au moins celui-ci) car depuis quelques jours, l'argent des sous-stations postales n'est plus expédié par les voies normales du courrier mais par camions blindés de la "Brink's".

Non pas que les Postes canadiennes aient perdu confiance en leur propre service, mais c'est vers la prévention que l'on verse plutôt que vers la condamnation.

Tout cela a été expliqué, ce matin, à la suite d'une attaque à main armée perpétrée hier soir sur la personne d'un postier, à l'angle des rues Champdoré et 12e avenue. En bref, un des sacs volés à cette occasion a été retrouvé. Selon la police, les deux autres ne doivent pas être bien loin.

Par ailleurs, la Sûreté de Montréal enquête également sur la disparition d'un sac postal qui a été dérobé dans une boîte de relais, près du 6,700 est, rue Sherbrooke.

Selon la police, le sac aurait été soutiré de la boîte sans effraction. Il semblerait que le voleur était muni d'une fausse clef qui lui a permis d'ouvrir le dépôt.

On ignore pour l'instant le contenu du sac.

## Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est Projet de fusion

par Florian BERNARD

Les villes de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est ont retenu les services de la firme Jean-Claude LaHaye, urbanistes, en vue de compléter une étude d'aménagement du territoire des deux municipalités. Cette étude doit conduire, selon les maires Benoît Benoit et Edouard Rivest, à une fusion volontaire entre les deux villes, et ceci avant longtemps.

Interrogé par LA PRESSE à l'issue du conseil, hier soir, le maire Benoit a déclaré que les urbanistes de la firme LaHaye devront également faire des recommandations sur les possibilités de fusionner Anjou au bloc Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est.

Toutefois, dans le cas d'Anjou, les négociations restent à entamer, bien que les "accords de principe" aient été donnés.

Invité à commenter ce projet de fusion volontaire dans l'est de l'île de Montréal, le maire Benoit a déclaré: "Il ne faut pas attendre les effets de la loi pour prendre les devants." Effectivement, le bill 75 créant la communauté urbaine stipule que les villes de l'île de Montréal devront être regroupées en un certain nombre d'entités distinctes avant 1975. Le bill ne mentionne toutefois aucun nombre quant aux futures villes de l'île de Montréal. Les observateurs sont toutefois d'opinion qu'il y aura, outre Montréal, cinq villes.

### Lutte à la pollution

Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est ont posé un premier geste "commun", hier soir, dans le sens du regroupement. En effet, les conseils des deux villes ont décidé d'informer la CUM qu'elles entendent appliquer elles-mêmes les dispositions du règlement antipollution décrété par la Communauté. Ces règlements seront appliqués selon les normes de la CUM, en collaboration avec les industries de l'est de Montréal.

Le maire Benoit a également signalé qu'un laboratoire à contrat avec ces compagnies, les Industries Laval, a accepté de collaborer avec Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est, et de fournir diverses pièces d'équipement technique spécialisées dans l'application du règlement antipollution de la CUM. Jusqu'ici, seule la ville de Montréal possédait un équipement de haute précision pouvant satisfaire aux exigences du règlement antipollution de la CUM.

## Pointe-aux-Trembles: surplus de \$139,000

Pointe-aux-Trembles a réussi à accumuler un surplus budgétaire de \$139,194 durant les dix premiers mois du présent exercice financier. Telle est la nouvelle annoncée, hier soir, à ses contribuables par le maire Bernard Benoit, qui a bien précisé qu'il divulgue ces chiffres "après les résultats des élections".

Cet important surplus a été réalisé grâce à diverses mesures d'économie appliquées dans la plupart des services. Pourtant, durant ces dix premiers mois, Pointe-aux-Trembles a quand même réussi à verser plus de \$1 million au service de sa dette à long terme.

Le maire Benoit devait toutefois signaler avec amertume que ce surplus "arraché de peine et de misère" sera englouti par le surplus à payer pour les services de police de la CUM.

En effet, Pointe-aux-Trembles devra déboursier une somme additionnelle de \$220,000 représentant sa quote-part du partage des coûts de police pour les 8 premiers mois d'opération de la CUM.

Par ailleurs, Pointe-aux-Trembles devra faire une dépense additionnelle pour son propre service de police à cause de la loi des mesures de guerre. Les policiers de Pointe-aux-Trembles ont en effet effectué plus de 1.000 heures de temps supplémentaire depuis un mois.

Le maire Benoit s'est quand même dit confiant que le prochain budget ne reflètera aucune hausse des taxes foncières.

qu'il ait fait valoir à la police que son bébé était assez gravement malade et susceptible d'être hospitalisé.

Mais à huit heures et demie du soir, il était "trop tard" pour téléphoner, selon la police.

Ce n'est que le lendemain, à 10 heures trente du matin, qu'il a pu obtenir la permission de téléphoner à un avocat. Ce n'est que deux jours après qu'il a pu parler à sa femme et avoir des nouvelles de son enfant.

6741, rue SAINT-HUBERT

**Paul E. TALBOT** O.D. OPTOMETRISTE

HEURES DE BUREAU  
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h  
Vendredi: 9 h à 9 h  
Samedi: 9 h à 1 h

272-7611 • 7616

# Trudeau inaugure l'agence Information-Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau est de retour à Ottawa, hier matin, après avoir pris un congé privé de trois jours incluant un séjour à New York.

Dès son arrivée dans la capitale fédérale, M. Trudeau a inauguré un centre de relevés de "Information-Canada" où il s'est attiré une réprimande de son collègue, M. Robert Stanbury, pour "ne pas avoir dit les bonnes choses".

Après avoir coupé le ruban traditionnel, M. Trudeau s'est affairé à répondre par téléphone à des questions que lui posaient des écoliers de Montréal, Ottawa et Winnipeg.

A un écolier outaouais qui lui avait demandé si les structures actuelles du gouvernement étaient compatibles avec les aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui, M. Trudeau a dit que "pour les fins de la discussion", elles ne l'étaient pas. "Mais peut-être que les Canadiens de moins de 18 ans devraient éviter la partisanerie politique et s'informer davantage tout en ayant l'esprit ouvert."

Le gouvernement se propose de mettre sur pied un centre d'Information-Canada dans chacune des provinces canadiennes d'ici trois ou quatre ans.

En plus de fournir toutes les informations gouvernementales à la population, l'organisme servira également de trait d'union entre les services fédéraux d'information.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la cérémonie de lundi à Ottawa.

L'opposition était représentée par le leader parlementaire des progressistes-conservateurs, M. Gerald Baldwin, et par M. Ed Broadbent, du Nouveau parti démocratique.

## Le ministre responsable d'Information-Canada, M. Robert Stanbury, fait la présentation.

M. Trudeau  
Le centre d'Information-Canada est situé à l'angle des rues O'Connor et Slater, tout près de l'édifice du parlement. Il s'agissait de la première sortie en public de M. Trudeau depuis le jeudi dernier alors qu'il était parti vers une destination inconnue, ce qui n'avait pas manqué d'intriguer beaucoup de monde.

Un proche collaborateur du premier ministre a dit que ce dernier a passé la soirée de dimanche à New-York, privé-ment.

Historique  
Information-Canada a été instituée à la suite de recommandations d'un groupe de travail qui avait été chargé, en août 1968, d'étudier les structures, le fonctionnement et les activités des services d'information du gouvernement fédéral.

Le rapport en deux volumes contenant quelque 200 recommandations fut déposé à la Chambre des communes en novembre 1969.

Un projet de loi portant sur sa création fut adopté le printemps dernier et Information-Canada commençait de fonctionner le 1er avril 1970.

Son directeur est un ancien journaliste bien connu de Montréal et coprésident de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, M. Jean-Louis Gagnon.

MM. Trudeau, Baldwin et Broadbent ont souhaité que cet organisme rapproche davantage les membres du Parlement de la population.

## le TEMPS qu'il fera

### La limitation artificielle... de la neige

La limitation artificielle des chutes de neige — comme celle des naissances — est un sujet qui divise le monde. Comme toile de fond à cet important aspect de notre vie quotidienne, faisons état de la dernière révélation du grand reproducteur céleste Alcide Ouellet qui, surnommé, hier, a laissé passer une tempête enfantant sur son passage quatre pouces d'une substance blanche, inodore et sans saveur. Laissons ses rejets au Québec, elle est allée se perdre au-dessus de l'Atlantique, dans les bras de quelques marins qui en auront pour leur argent.

En échange — et nul ne saurait dire que nous y perdons — un courant d'air froid venu des grandes steppes du nord viendra balayer les rues de Montréal. Quelqu'un a dû laisser une porte ouverte quelque part.

Pourquoi limiter les invités à un tel festin météorologique? Cela serait ingrat, injuste même de garder pour nous tout seul toute cette richesse naturelle.

Maximum 40°	Minimum 25°
-------------	-------------

Les prévisions de la météo selon l'Observatoire de Dorval :

Régions de l'Outaouais et Montréal: nuageux avec possibilité de quelques légères chutes de neige ce matin. Quelques périodes enssoleillées et maximum de 35 à 40 pour cet après-midi et aussi mercredi.

Régions de St-Maurice et Laurentides: de la neige légère ce matin. Généralement nuageux avec quelques chutes de neige locales cet après-midi et ce soir. Mercredi généralement nuageux. Maximum de 30 à 35 pour les deux jours. Minimum dans les 20 la nuit prochaine.

Régions de Québec et Cantons de l'Est: généralement nuageux avec des chutes de neige locales. Quelques périodes enssoleillées mercredi. Maximum de 35 pour les deux jours. Minimum de 20 à 25 la nuit prochaine.

Régions de St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspé: nuageux avec périodes de neige généralement légère. Quelques chutes de neige locales les deux prochains jours. Quelques périodes enssoleillées mercredi. Minimum dans les 20 la nuit prochaine.

### Aperçu des températures observées hier dans différentes villes nord-américaines.

Dawson, Min. 5, Max. 41	Prince Rupert, 36 et 44	Vancouver, 41 et 54	Victoria, 50 et 59	Edmonton, 19 et 22	Calgary, 31 et 46	Saskatoon, 28 et 42	Regina, 23 et 37	Winnipeg, 21 et 36	Chicago, 22 et 24	New York, 18 et 31	Sudbury, 17 et 31	Windsor, 24 et 27	Toronto, 29 et 38	Ottawa, 23 et 29	Montréal, 33 et 35	Québec, 32 et 45	Fredricton, 26 et 42	Saint-Jean, 29 et 41	Montreal, 29 et 42	Halifax, 43 et 48	Charlottetown, 38 et 42	Sydney, 39 et 45	Yarmouth, 43 et 47	St. John's, 37 et 51	Pittsburgh, 29 et 32	Atlanta, 32 et 44	New Orleans, 43 et 52	Los Angeles, 56 et 73	San Francisco, 53 et 72
-------------------------	-------------------------	---------------------	--------------------	--------------------	-------------------	---------------------	------------------	--------------------	-------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------	----------------------	----------------------	--------------------	-------------------	-------------------------	------------------	--------------------	----------------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------	-------------------------

Fête : sainte Elisabeth de Hongrie

## VICTOIRES

SUITE DE LA PAGE A 1

Ce comté était sans député à Ottawa depuis le départ de l'ancien ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, nommé ambassadeur en France. La campagne électorale dans cette circonscription a porté surtout sur le chômage.

Le comté de Frontenac, d'autre part, s'est donné un nouveau représentant au fédéral, à la suite du départ du député créditiste Bernard Dumont, qui a été élu à l'Assemblée nationale, lors des élections provinciales du 29 avril.

C'est le candidat libéral Léopold Coriveau, un employé de l'Hydro-Québec, qui a remporté la victoire avec 13,595 voix, soit 5,908 de plus que le candidat créditiste Michel Champagne. Le conservateur Victor Paul n'a rallié que 2,249 suffrages.

Au Manitoba, le candidat conservateur Jack Murta, un cultivateur âgé de 27 ans, a remporté l'élection complémentaire dans le comté de Lisgar avec une écrasante majorité.

C'est la seule circonscription où le parti NDP avait présenté un candidat. Le siège avait été laissé vacant par la mort du député conservateur George Muir, en août dernier.

Environ 50 pour cent des votants de Labelle et Frontenac se sont rendus aux urnes, par un temps froid et nuageux.

C'était la première fois que les personnes de 18 ans avaient droit de vote à des élections fédérales.

## FRAP

SUITE DE LA PAGE A 1

Le comité de gestion de "Québec-Press" dans les Laurentides.

Même s'il avait promis d'être présent au cours de sa déclaration "personnelle" faite quelques jours avant la réunion, M. Cliche a déclaré, hier soir, qu'il n'avait plus rien à dire, que sa position était clairement connue de tous les participants. Il a d'ailleurs réaffirmé sa position par écrit pour le bénéfice des membres du Conseil permanent.

Paul Cliche est contre la violence, contre le terrorisme et "en particulier celui du FLQ". L'aile radicale juge que M. Paul Cliche, quand il fait une telle déclaration, n'agit pas comme le porte-parole de l'ensemble des militants.

Pourquoi ne pas se prononcer clairement sur le sujet? Il y en a pour qui c'est un "choix moral" qui relève de l'individu et, dans cette optique, un mouvement comme tel ne peut pas se prononcer. Il y en a d'autres qui jugent que la question ne se pose même pas: en vertu de la Loi, "on n'a pas d'autre choix que d'être contre". Enfin, plusieurs vont valoir qu'un mouvement de travailleurs comme le FRAP n'a pas d'affaire à "taper sur la tête" d'autres travailleurs qui ont choisi une autre voie.

Ce conflit entre l'aile Cliche et la tendance plus radicale ébranle tellement le mouvement que sa survie elle-même est en danger. Le président Cliche ne sait pas ce qui va se passer et, même s'il laisse entrevoir sa démission, il souhaite que le FRAP continue de vivre.

Du côté des délégués au Conseil permanent, c'est le mutisme le plus complet. Un communiqué de presse dominant la position "du FRAP" face à la situation est en préparation depuis... dimanche.

# Le chronomètre du Forum: libération mais non acquittement des accusés

par Conrad BERNIER

Accusés d'avoir conspiré pour fausser le chronométrage des buts enregistrés au cours des parties de hockey disputées au Forum de Montréal, et cela dans le but de mousser une loterie illégale, Jean-Guy Doiron, Gilles Bacon et Henri Labelle, dont le procès a débuté le 4 mai dernier, ont été libérés, hier matin, par le juge Guy Guérin, de la cour des sessions de la paix.

"Je n'acquitte pas les accusés, a déclaré le président du tribunal, je les libère seulement. Ce qui veut dire que les mêmes accusations peuvent de nouveau être portées contre MM. Doiron, Bacon et Labelle."

Brève liberté  
La décision du juge Guérin a visiblement plu aux accusés qui, en se rendant ce matin à la chambre 6 de la Correctionnelle, s'attendaient plutôt à un jugement définitif dans cette affaire qu'à une libération.

Celle-ci, de toute façon, sera brève, puisque la Couronne entend émettre des sommations contre les trois accusés au cours des prochaines vingt-quatre heures.

Aux procureurs de la couronne qui, hier matin, demandaient une remise parce que les notes sténographées d'une douzaine de témoins recueillis lors de l'enquête préliminaire n'avaient pas encore été retranscrites, les procureurs de la défense, ont riposté avec vigueur qu'ils s'opposaient à cette demande.

"Toute cette affaire s'enlise depuis le 4 mai, date de l'ouverture du procès, ont-ils déclaré. Les savants procureurs de la Couronne ont depuis cette date demandé et obtenu de nombreuses remises.

Jean-Guy Doiron, Gilles Bacon et Henri Labelle étaient accusés d'avoir, entre septembre 1968 et mars 1969, conspiré pour truquer le chronométrage des buts comptés au Forum de Montréal par les clubs de la ligue Nationale de hockey et favoriser l'opération d'une loterie illégale.

## MARCHAND

SUITE DE LA PAGE A 1

"d'ici peu, avant dix jours", le gouvernement fédéral annoncera comment il entend lutter contre le chômage au Québec.

Les trois contrats signés hier ont été octroyés pour la construction de la première piste et de deux routes de chantier.

Après la cérémonie, M. Jamieson a indiqué qu'ainsi prenaient fin les travaux préliminaires et s'ouvrait la première phase de la réalisation du projet. Il a également souligné que le contrat pour la construction de la seconde piste sera accordée sous peu.

On prévoit en outre que bon nombre d'autres travaux débiteront également l'été prochain alors que le total des emplois au chantier pourra atteindre 1,200. D'autre part, c'est à plusieurs milliers que se chiffrent les emplois lorsque les compagnies construiront leurs rangars et que l'aérogare elle-même sera érigée.

## FRAP-FLQ

M. Marchand a par ailleurs répété les propos qu'il avait tenus la veille à St-Jérôme, en soulignant que le FRAP, en disant être d'accord avec les objectifs du manifeste feiliste, avait maladroïtement mis en velleuse ses propres objectifs et les moyens démocratiques par lesquels il doit vouloir les atteindre pour mettre en lumière des objectifs et des méthodes qu'il ne partageait vraisemblablement pas: ceux du FLQ.

"Le renversement du gouvernement par la violence est précisément le seul objectif propre au FLQ, a-t-il expliqué. C'est le seul que l'on retrouve dans le manifeste, le reste n'étant qu'une description de la situation qui n'a rien d'original puisqu'elle a été faite depuis bien des années, notamment par les syndicats.

"Ceux qui désirent dénoncer la situation économique, sociale et politique que Québecois feraient mieux, a-t-il poursuivi, de parler pour eux-mêmes ou d'appuyer les organismes qui travaillent à changer les conditions de vie des travailleurs, comme les syndicats et qui entendent le faire, comme le FRAP et le PQ, par des moyens démocratiques.

"Il ne faut pas avoir lu le manifeste du FLQ, conclut M. Marchand, pour prétendre en appuyer les objectifs qui ne se confondent en rien avec la description de la situation qui prévaut au Québec, ni avec les buts des groupes qui respectent la démocratie."

## FLQ

SUITE DE LA PAGE A 1

Bruno Pateras, a vainement tenté de calmer le prévenu qui, incidemment, est le frère de Pierre-Paul Geoffroy, condamné à la détention perpétuelle après s'être reconnu coupable de multiples accusations de terrorisme.

Quant à Ginette Courcelles, l'amie de Jacques Geoffroy, c'est avec un calme olympien, qui frisait par moment l'indifférence totale, qu'elle s'est vu accuser d'appartenance au FLQ.

Cautionnements refusés  
Plus tôt dans la journée d'hier, le juge Kenneth Mackay, de la Cour du Banc de la Reine, a rejeté deux requêtes visant à l'obtention de cautionnements pour Jean-François Brossin et Gérard Lachance, tous deux détenus en vertu de la loi des mesures de guerre et accusés d'avoir été membres du FLQ.

Le président du tribunal a refusé d'étudier la requête, précisant qu'il ne pouvait le faire sans le consentement du procureur général de la province.

Les procureurs des deux détenus, Mes Bernard Mergler et Michel Lammarre, ont pour leur part soutenu que le tribunal pouvait octroyer un cautionnement, mais que le procureur général avait "le droit strict de refuser et d'interdire la libération provisoire des prévenus. A la condition qu'il motive son refus et son interdiction", a ajouté Me Mergler.

Me Mergler a d'ailleurs longuement disserté sur le bill des droits de l'homme mais le juge est demeuré imperturbable et a refusé d'entendre les requêtes.

Enfin, le juge Mackay devait rendre sa décision aujourd'hui, sur une motion de Me Mergler visant à faire annuler l'acte d'accusation portée contre Jean-François Brossin.

A l'appui de sa motion, Me Mergler a signalé que son client a été arrêté le 15 octobre, quelques heures avant l'adoption des mesures de guerre.

15 mois de prison  
C'est également hier qu'a été prononcée la première sentence contre un inculpé en vertu de la loi des mesures de guerre.

François Mercier, âgé de 27 ans, professeur de musique de Granby, a été condamné à 15 mois de prison, à Cowansville.

Il avait comparu le 5 novembre dernier, à Cowansville, en même temps que 24 détenus comparaisaient à Montréal. Il avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir été membre du FLQ.

Les clients ont pourtant des droits, ont-ils ajouté, dont celui de n'être pas obligés de mourir éternellement devant cette cour parce que le dossier de la Couronne n'est pas complet. MM. Doiron, Bacon et Labelle ont subi jusqu'ici de graves préjudices, précisément parce que toute cette affaire traîne depuis des mois devant les tribunaux."

Le juge Guy Guérin a alors donné raison aux procureurs des accusés.

"Il est exact, a-t-il dit, que cette affaire a été plus longue, mais elle a été faite à l'heure et elle a été faite à la demande de la couronne. Il y a eu cette histoire de photos de preuves qui n'étaient pas prêtes; puis il y a eu ces transcriptions sténographiques qui manquaient toujours. A cause de ces nombreuses remises, qui font perdre beaucoup de temps à tous ceux qui sont concernés par cette cause, je libère les accusés."

Jean-Guy Doiron, Gilles Bacon et Henri Labelle étaient accusés d'avoir, entre septembre 1968 et mars 1969, conspiré pour truquer le chronométrage des buts comptés au Forum de Montréal par les clubs de la ligue Nationale de hockey et favoriser l'opération d'une loterie illégale.

# Les pouvoirs du vérificateur aux comptes seront réduits

par Pierre O'NEIL de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement a en quelque sorte eu raison du vérificateur aux comptes ("auditeur général").

C'est ce qu'indique le projet de loi qui a reçu première lecture hier et qui a donné lieu à des rapports contradictoires.

Le projet de loi y arrive par le biais d'une modification d'une disposition autrefois plutôt générale et qui vient d'être limitée dans sa portée à la suite des recommandations du comité de la Chambre qui avait étudié ces derniers mois le statut du vérificateur aux comptes.

En vertu du nouveau projet de loi, le vérificateur sera dorénavant forcé de s'en tenir à la critique de situations très précises, décrites dans son rapport. Il ne pourra plus faire des commentaires d'ordre général sur l'attitude du parlement à l'égard de certaines décisions qu'il aurait déjà prises.

Le nouveau projet de loi est en tous points conforme aux recommandations faites par le comité de la Chambre des Communes sur les comptes publics, un comité qui est présidé par le conservateur Alfred Hals, mais où existe quand même une majorité — libérale.

Si elle est adoptée telle que présentée, la nouvelle législation soulagera le vérificateur aux comptes de l'obligation de faire rapport de tous les cas qu'il étudie aussi insignifiants soient-ils.

Le nouveau projet de loi établit en outre que dorénavant, la rémunération du vérificateur progressera au même rythme que celle des juges.

On se souviendra que le dernier rapport du vérificateur avait créé une certaine commotion à cause de certaines remarques qu'il contenait et qu'il n'avait pas été très bien reçu par les ministères.

MM. Trudeau et Drury avaient d'ailleurs sérieusement critiqué le vérificateur M. Maxwell Handerson en pleine Chambre et avaient promis de réviser la loi en vertu de laquelle il détient ses pouvoirs.

Le conflit entre le vérificateur et le gouvernement était survenu au moment où le gouvernement modifiait sérieusement l'ensemble de ses méthodes d'évaluation des dépenses publiques.

Les conservateurs ont déjà indiqué qu'ils combattaient les dispositions de la nouvelle loi qui, selon eux, porte atteinte à l'intégrité des pouvoirs que détient à l'heure actuelle le vérificateur.

Il avait comparu le 5 novembre dernier, en même temps que 24 autres détenus comparaisaient à Montréal. Il avait été le seul à reconnaître sa culpabilité à l'accusation telle que libellée, c'est-à-dire avoir été membre de l'"association illégale".

## Membre du FLQ: 15 mois

Pour avoir été membre du FLQ : 15 mois de prison.

C'est en effet la sentence qui a été prononcée, hier, à Cowansville, contre François Mercier, âgé de 27 ans, professeur de musique de Granby. Mercier est le premier détenu en vertu de la Loi des mesures de guerre à connaître sa sentence.

Il avait comparu le 5 novembre dernier, en même temps que 24 autres détenus comparaisaient à Montréal. Il avait été le seul à reconnaître sa culpabilité à l'accusation telle que libellée, c'est-à-dire avoir été membre de l'"association illégale".

## Remerciements du consul de France

Le consul général de France à Montréal, M. Etienne Coisan, dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages reçus, tient à exprimer ici ses sentiments de profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux qui ont tenu à lui manifester leurs sentiments de sympathie à l'occasion de la mort du général de Gaulle.

## CELLULE

SUITE DE LA PAGE A 1

par un homme qui a téléphoné à la station CKAC, est le second de cette cellule.

En effet, dimanche matin, la même station radiophonique recevait un communiqué de la cellule Louis-Riel qui réclamait la paternité du cocktail-molotov lancé vendredi soir sur l'hôtel de ville de Laval. Un tel explosif a effectivement été lancé dans la fenêtre du bureau du maire de Laval, M. Jacques Tétreault, mais n'a pas éclaté. La police de Laval de son côté, affirme ne pas savoir que l'hôtel de ville ou le maire avait servi de cible aux terroristes ou aux rancuniers politiques.

La nouvelle cellule Louis-Riel (bien qu'il en existait une ainsi nommée à Trois-Rivières, il y a quelques années) dit, dans son communiqué d'hier soir, qu'elle appuie de toutes ses forces les cellules Libération, Chénier et Dieppe dans la voie qu'elles se sont tracée et les moyens utilisés pour la suivre.

Après les menaces faites au gouvernement, on rappelle dans le communiqué le geste contre M. Jacques Tétreault et on donne les quelques raisons pour lesquelles on s'en est pris au maire de Laval.

Le message fait également savoir que le 30 octobre, les membres de la cellule Louis-Riel, malgré les mesures de guerre, ont distribué des tracts dans lesquels ils invitaient la population à appuyer ses libérateurs. Un tract accompagnait le communiqué. On y lit que la population doit reprendre sa liberté par tous les moyens.

Bien que le communiqué en entier n'ait pas été lu sur les ondes de la station CKAC (il a été remis immédiatement à la police) une partie de son contenu a été divulguée.

Pour sa part, la police a refusé d'en dévoiler la teneur, se contentant de répondre que le document était soumis à des expertises. Elle a également ajouté qu'il lui était impossible pour le moment d'en confirmer l'authenticité.

# Une fillette de 13 ans était séquestrée par ses parents depuis sa naissance

ARCADIA, Calif., (UPI, PA) — Une fillette de 13 ans, Susan Wiley, est difforme, incapable de parler, et a l'esprit pas plus développé que celui d'un bébé, parce qu'elle a été séquestrée presque continuellement par ses parents depuis sa naissance.



## CHOLERA

SUITE DE LA PAGE A 1

tions de secours, M. Anisuzzaman, a d'autre part indiqué que le cyclone avait frappé une région de 2,388 milles carrés comprenant cinq régions administratives d'une population totale de 2,2 millions d'habitants.

Expliquant l'énorme différence qui existe entre les chiffres officiels et ceux avancés par les organes d'information en ce qui concerne le nombre des victimes, le fonctionnaire a mis en évidence le manque de communication entre les îles sinistrées et le continent.

La radio pakistanaise rapporte de son côté que l'on ne peut obtenir de communication avec 13 îles des bouches du Gange et l'on craint que tous leurs habitants n'aient péri dans le cyclone.

De plus, selon les nouvelles qui parviennent à Dacca, plus de 235,000 maisons auraient été détruites. 250,000 tonnes de riz — un cinquième des récoltes du Pakistan oriental, ont également été emportées par les eaux. Aucun détail concernant le cheptel de la région n'a été fourni.

Depuis la fin de la semaine dernière, les opérations de sauvetage, disposant de fonds de secours parvenus de la capitale et des pays étrangers, s'organisent rapidement.

## Un fonds de secours de \$47,000,000

A Karachi, Pakistan occidental, une somme de \$2.7 millions a été versée au commissaire chargé des secours et un fonds total de \$47,000,000 a été avancé par le gouvernement.

Du matériel de secours a également été envoyé de Suisse, de l'Allemagne de l'Ouest, et de la Grande-Bretagne. Près de \$70,000 en vivres et médicaments ont été expédiés de Singapour vers la région sinistrée par l'armée de l'air britannique.

Au Canada, on sait que la somme de \$50,000 a été mise à la disposition de la Croix-Rouge internationale par le gouvernement fédéral.

Une cinquantaine de médecins sillonnent la région sinistrée et treize autres sont sur le point de s'y rendre. Pour le moment, plus de 500 personnes s'occupent de soins médicaux.

## Moins contentement de l'opinion publique

Un certain mécontentement commence à agiter l'opinion publique du Pakistan oriental où plusieurs jour-

noux s'élèvent contre la carence des services météorologiques. Le journal "Pakistan Observer" accuse la radio nationale d'avoir trompé les habitants des régions côtières en annonçant, jeudi dernier, que le typhon "dangereux" allait déferler, sans préciser en chiffre, la force du phénomène. Ce chiffre, selon le journal, aurait fait comprendre aux habitants qu'ils devaient évacuer les côtes. Un officier de marine a accusé aussi la radio d'avoir semé la confusion sans souligner la gravité du danger.

Selon d'autres journaux, les autorités doivent être blâmées car les digues étaient insuffisantes et les mesures qui s'imposaient n'ont pu être prises à temps, les leaders provinciaux se trouvant à Dacca où ils assistaient à des meetings électoraux, au moment de la catastrophe.

## LUNA 17

SUITE DE LA PAGE A 1

et d'un bas relief de Lénine. Le "Lunokhod 1" est doté d'appareils scientifiques, de divers systèmes de commande, de liaisons radio, et d'observation télévisée, qui lui permettent de procéder à une série d'observations de la surface lunaire à diverses distances du lieu de l'atterrissage, et au contrôle de l'exploitation du véhicule.

Conformément à l'accord franco-soviétique sur la coopération dans l'exploration de l'espace à des fins pacifiques, un réflecteur de rayon laser de fabrication française pour l'étude de la Lune, a été installé à bord du "Lunokhod 1".

"Lunokhod 1" s'est éloigné de 15 pieds de l'aire d'atterrissage et a commencé les expériences prévues. "Lunokhod 1" est téléguîdé depuis le centre de télécommunications, avec utilisation de renseignements obtenus par télévision sur la position de cet appareil et le caractère du relief de la surface lunaire environnante.

D'après l'information téléométrique obtenue, les systèmes à bord du "Lunokhod 1" fonctionnent normalement.

La science soviétique, conclut le communiqué de l'agence Tass, a obtenu un nouveau moyen efficace pour l'exploration de la Lune à l'aide de véhicules automatiques.

# Après une semaine d'hésitation, le procès de Drummondville a avorté

## Les tribunaux

par Léopold LIZOTTE

Le procès pour vol à main armée et tentative de meurtre que devait subir quatre Montréaliens, à Drummondville, et qui n'avait pas réussi à "démarrer" effectivement après plus d'une semaine d'audiences, a définitivement avorté, hier après-midi.

Et ce à la suite du geste d'un "aspirant-juré" qui déclara tout à coup, et sans provocation aucune, qu'il aurait bien de la difficulté à rendre justice aux quatre prévenus, parce qu'il savait qu'un ou plusieurs d'entre eux avaient "un dossier".

Le juge Jean-Robert Beaudoin tenta alors d'éviter le pire en demandant à l'agent d'assurances qui était dans le box s'il voulait parler de quelque chose dans le genre de "record", de "filière"...

Mais l'homme précisa alors, hors la présence des cinq jurés déjà choisis, qu'il s'agissait bel et bien d'un dossier... judiciaire.

Rappelés en cour tour à tour, par le tribunal, les cinq hommes déjà choisis pour décider du sort de Paul April, Léopold Veronique, René Ferland et Michel Marinello déclarèrent que c'est exactement ce qu'ils avaient compris, eux.

Et les procureurs de la défense, Mes Yves Mayrand, Claude Archambault et Gabriel Grenier de se lever alors

pour réclamer avec un bel unisson que "mistrial" soit immédiatement décrété.

### Tort irréparable

Et ce en raison du tort inappréciable, et irréparable, que cette déclaration venait de provoquer à l'endroit de leurs clients respectifs dans l'esprit, non seulement des cinq jurés déjà choisis, mais également dans celui de la centaine d'autres candidats possibles qui se trouvaient en cour au moment de cette déclaration aussi vague qu'inopportune.

Eux qui, depuis lundi dernier, avaient présenté à moins d'une douzaine de requêtes et de motions différentes, mais sans succès dans aucun des cas jusque là, entreprirent alors de démontrer que tout ce que la cour pourrait tenter, pour corriger la situation, serait inutile.

Quant aux procureurs de la Couronne, Mes Robert Beaudoin et Jean Dutil, ils soutinrent que cette déclaration n'ayant pas été faite par un témoin proprement dit, elle ne faisait pas partie de la preuve elle-même.

Et que, conséquemment, il n'y avait pas la raison légale pour une discontinuation du procès.

### Un précédent

L'incident survenu en matinée, on plaïda pendant plusieurs heures, en fait, avant que le juge Beaudoin ne prenne l'affaire en délibéré et revienne en cour pour déclarer:

"La situation à laquelle nous avons à faire face est sans précédent. Car ici, ce n'est ni un témoin de la Couronne ni de la défense qui est en cause.

"Les avocats au dossier ne sont pas plus à blâmer. Personne n'a provoqué cette déclaration malheureuse qui a vicié toutes les procédures entamées jusqu'à date au point que je dois prononcer l'annulation du procès commencé.

"Selon moi, la déclaration de l'aspirant-juré constitue une preuve de caractère fort préjudiciable à l'endroit de tous les prévenus, et je suis moi aussi d'avis que le tort qui leur est causé est tout simplement irréparable dans les circonstances.

"Ils subiront donc leur procès à la prochaine session des Assises. Soit celle d'avril..."

### Une autre session spéciale?

Immédiatement, toutefois, Me Rousseau se leva pour demander au tribunal d'enlever le mot avril de son ordonnance.

"Car, dit-il, tout comme il s'agissait présentement d'un "terme" spécial, il est également possible que le procureur général en ordonne un autre, pour assurer une plus grande diligence à terminer cette affaire."

Et le juge accepta. Il n'y avait cependant pas que la session qui était spéciale, dans cette affaire.

Le juge Beaudoin était venu de Québec, pour la présider. Et un greffier avait également été dépêché du même endroit pour l'assister.

Me Rousseau était assisté d'un procureur de la Couronne venu d'un district judiciaire voisin, et la police avait mis en place, au Palais de Justice de Drummondville, un dispositif de sécurité presque ahurissant.

Toutes les portes étaient barricadées, sauf une entrée arrière où trois policiers vous faisaient identifier, réclamaient votre signature dans un registre, et finalement vous "frisquaient" en bonne et due forme.

Même les candidats jurés et... les avocats de la défense devaient se soumettre à cette "procédure" tous les jours.

### Un changement de venue maintenant possible?

Elle avait d'ailleurs provoqué, de la part de ces derniers une protestation formelle, devant le tribunal. Mais leur requête avait été rejetée par la cour.

Il en avait été de même lorsqu'ils avaient demandé que les aspirants jurés ne soient plus soumis à une telle fouille, soulignant que cela créait évidemment une "psychose", dangereusement préjudiciable pour les prévenus.

D'autres motions pour avoir des procès séparés; l'émission d'un habeas corpus, casser l'accusation, obtenir que les prévenus ne soient plus en-

chaînés; protester contre le cumul des plaintes et exclure les autres aspirants jurés pendant l'interrogatoire d'un candidat, tout avait été renvoyé.

Comme, d'ailleurs, deux motions pour changement de venue qui auraient eu pour effet de transporter le lieu du procès dans une autre ville.

Et ce à cause du formidable impact que semble avoir eu, sur les habitants de toute la région, le vol à main armée de \$52,000 (dans une succursale de la B.C.N.) reproché aux prévenus, et la tentative d'assassinat sur un policier local qui les avait immédiatement pris en chasse.

Le ressentiment de la population aurait subséquemment été "nourri" par une campagne publique pour obtenir une meilleure protection pour les policiers locaux, dans l'exercice de leurs fonctions.

A la suite de l'incident d'hier, il est toutefois possible que les arguments invoqués par la défense, pour faire déplacer le procès aient plus de poids.

### Les gens impatientes

Il semble d'autre part que les gens n'en seraient pas si fâchés que l'on "aille faire ça ailleurs".

A peu près tout le monde se rendait bien compte, depuis la semaine dernière, que les avocats de la défense entendaient bien utiliser toutes leurs "ressources légales" pour que ces prévenus qui semblaient si "dangereux", et qu'on ramenait chaque soir à Montréal dans six voitures de police toutes lumières clignotantes, ne soient pas jugés ici.

Et au cours de la seule matinée d'hier, par exemple, une vingtaine de citoyens avaient réussi à convaincre le tribunal de les exempter du devoir de servir comme juré, à cause de leurs propres et pressantes occupations.

Un peu avant 5 h. hier soir, donc, tout le monde, et les accusés au premier chef, semblaient fort contents... de l'avortement.

## Une pré-enquête aura lieu pour une présumée fraude au montant de \$351,325.35

Le président des firmes Motor Oil Distributors Ltd et A.B. Petroleum Inc. a-t-il

fraudé le ministère provincial du Revenu d'une somme de \$351,325.35 entre le premier juin 1968 et le 30 septembre 1969?

C'est à l'issue d'une pré-enquête — celle-ci aura lieu les 26 et 27 novembre — que le juge Maurice Fautoux, de la cour des sessions de la paix, décidera s'il y a lieu de porter des plaintes en bonne et due forme contre cet homme d'affaires et les deux firmes impliquées.

Le président de Motor Oil Distributors Ltd et de A.B. Petroleum Inc. se serait en effet rendu coupable de "défaut de rendre compte" d'une somme de \$351,325.35 présumément perçue sous forme de taxe de vente.

Selon le rapport d'un agent de la Sûreté du Québec, la compagnie Motor Oil Distributors Ltd aurait retenu une somme de \$124,293 au lieu de la remettre au ministère du Revenu. Quant à la compagnie A.B. Petroleum Inc., elle aurait commis le même délit, au même moment, soit entre le 1er juin 1968 et le 30 septembre 1969, pour une somme de \$227,031.35.

## Faux chèques de voyage: 2 ans de prison

RIVIERE-DU-LOUP (PCI) — Roger Vuillemin, un voyageur de commerce de 35 ans, de Rivière-du-Loup, a été condamné, hier, à deux ans de prison pour avoir eu en sa possession une liasse de chèques contrefaits de l'American Express, dont la valeur atteignait \$7,100.

La sentence a été prononcée par le juge Jean-Paul Bérubé, à Rivière-du-Loup. Vuillemin, qui est d'origine française, a également été condamné à une période de détention préventive de quatre mois, peine qu'il a déjà purgée.

Vuillemin fut appréhendé en juillet dernier, quelques mois seulement après son entrée au pays, venant du Brésil.

Le substitut du procureur de la Couronne, Me Bertrand Laforest, a prié le tribunal d'être sévère. Me Laforest a signalé qu'en plus des billets contrefaits, l'accusé a été trouvé en possession de cartes de crédit qui ont été utilisées à l'insu des véritables propriétaires. Le prévenu avait vendu, pour \$30, à un accusé présent en Cour au moins un des chèques contrefaits de \$100.

Mais, il fut surtout question de lettres trouvées dans les valises de l'accusé, en provenance du Brésil, qui fournissaient des informations sur les procédés à employer pour corriger certaines imperfections des billets contrefaits de l'American Express Co, ou pour en faciliter l'écoulement.

## Accusés de vol qualifié, ils ont été détenus pendant quatre jours avant de comparaître

Accusés d'avoir commis un vol qualifié, le 12 novembre, Luc Gosselin et Paul Desroches, qui comparaissent hier après-midi en correctionnelle, se sont vu refuser tout cautionnement, par le juge Emile Trottier, de la cour des sessions de la paix, et cela malgré les vigoureuses représentations de leur procureur, Me Michel Proulx.

"Mes clients, a d'abord déclaré Me Proulx, sont détenus depuis jeudi soir dernier. Ils comparaissent devant cette cour après quatre jours de détention au cours desquels ils ont été interrogés longuement non seulement par les policiers chargés de cette enquête mais aussi par des policiers attachés à une escouade... spéciale."

"Quand tout le monde sait qu'un détenu doit comparaître dans les vingt-quatre heures qui suivent son arrestation, a poursuivi le jeune procureur, nous devons reconnaître que mes clients, qui ont été détenus "incommunicado" pendant quatre jours, ont souffert de délais anormaux."

Me Proulx a cependant reconnu que ses clients étaient accusés d'un délit particulièrement grave. "Je sais, a-t-il dit, que les juges, au moment de la comparution, sont extrêmement réticents à accorder des cautionnements aux inculpés de vols qualifiés. Ils ont sans doute raison. Mais ce

n'est pas là une règle absolue, et, dans certaines circonstances, des cautionnements peuvent être obtenus en chambre pour des accusations de vols qualifiés."

Le juge Emile Trottier lui a donné raison, au moins sur le plan des principes.

Mais quelques minutes plus tard, après les représentations du procureur de la couronne, Me Bernard Fournier, le président du tribunal a refusé tout cautionnement aux deux accusés jusqu'à leur enquête préliminaire, le 20 novembre.

Il semble qu'un fort contingent de policiers viendront témoigner lors de l'enquête préliminaire. Gosselin — il est étudiant à l'Université du Québec — et Desroches étaient surveillés depuis un bon moment par la police, semble-t-il.

n'est pas là une règle absolue, et, dans certaines circonstances, des cautionnements peuvent être obtenus en chambre pour des accusations de vols qualifiés."

Le juge Emile Trottier lui a donné raison, au moins sur le plan des principes.

Mais quelques minutes plus tard, après les représentations du procureur de la couronne, Me Bernard Fournier, le président du tribunal a refusé tout cautionnement aux deux accusés jusqu'à leur enquête préliminaire, le 20 novembre.

Il semble qu'un fort contingent de policiers viendront témoigner lors de l'enquête préliminaire. Gosselin — il est étudiant à l'Université du Québec — et Desroches étaient surveillés depuis un bon moment par la police, semble-t-il.

## Aucune décision pour l'investissement de \$100 millions par Gaspé Copper Mines

RIMOUSKI (PC) — Aucune décision officielle n'a encore été prise par les administrateurs des compagnies Gaspé Copper Mines et Noranda Mines au sujet d'un projet d'investissement de 100 millions à la mine de cuivre de Murdochville.

C'est ce qu'a déclaré hier un porte-parole des compagnies, M. Maurice Taschereau, rejoint par téléphone à Toronto. Selon M. Taschereau, les études de rentabilité se poursuivent jusqu'à la fin de décembre avec la rédaction d'un rapport final.

Le but de cet investissement est de porter la production de la mine de 11,000 à 40,000 tonnes par jour.

## Graham serait-il un "pro" de la fraude?

Entre le 7 et le 13 octobre, Michael Victor Graham, un camionneur de 23 ans demeurant au 1353 Champlain, aurait à dix-sept reprises fraudé ou tenté de frauder plusieurs petits commerçants de la métropole.

Graham, qui subira son enquête préliminaire le 23 novembre, a comparu hier matin devant le juge Emile Trottier, de la cour des ses-

sions de la paix, qui lui a refusé tout cautionnement.

Il semble que le rapport des policiers, l'accusé aurait frustré au moins neuf marchands montréaliens de sommes allant de \$100 à \$200.

Le procureur de la couronne, Me Bernard Fournier, s'est pour sa part objecté au cautionnement. "Selon nos informations, a-t-il déclaré à la cour, l'accusé a des méthodes de professionnel de la fraude."

**100% BROADLOOM**

**IL NOUS FAUT TOUT LIQUIDER! NOUS MANQUONS D'ESPACE!**

Qualité Supérieure INSTALLÉE 30 v.c. CHOIX DE COULEURS \$169

Marques très connues et de très haute qualité! à partir de: \$450 v.c.

TAPIS VELOURS IMPORTE \$395

10 ANS DE GARANTIE

• Estime gratis • Achet à domicile gratis • Plans obligatoires • Régle d'entretien gratuite

• Enmes faciles • Pas de contrat • Secteur \$6 par mois • Pas d'intérêt sur aide • Plus de 45 ans d'expérience • PRÉFÉRÉ À FAIREMENT 646-718

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE 3541 av. Van Horne, suite No 1

**AR-EN**

ACHÉTEZ À DOMICILE: 735-6515

Vaste choix d'autres qualités et marques disponibles

**Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison**

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

**Préparation H**

**AGENDA DE BUREAU**

No 825-B

Bilingue — Exclusif à Pilon. Grandeur: 8 1/2 x 6 1/4 — Une page par jour. Couverture: Simili-cuir flexible. Couleurs: noir, tan, rouge.

PRIX PILON \$4.35

**AGENDA DU QUEBEC**

No 750-F

En français — Une page par jour. Grandeur: 8 1/2 x 5 1/2. Couverture: Simili-cuir. Couleurs: Noir, rouge, vert, tan.

PRIX PILON \$2.50

**AGRAFEUSE DE BUREAU "SWINGLINE"**

Fin chrome et émail. Couleur Beige - Brun ou Gris.

Prix rég.: \$11.80 PRIX PILON: \$9.95

**MACHINE à ECRIRE**

SMITH CORONA - CLASSIC 12

La portative la plus complète, chariot 12" — Powerspace — très attrayant.

Prix rég.: \$169.95 PRIX PILON: \$144.95

**CLASSEUR**

Comprend 3 tiroirs à correspondance, un coffre secret et espace de rangement — Système de verrouillage protégeant tous les tiroirs.

Prix rég.: \$117.50 PRIX PILON: \$93.95

**BUREAU EN METAL**

Fin émail quit — dessus arborite. Couleur: Noir ou Beige.

40" x 24" Prix rég.: \$104.00 PRIX PILON: \$82.50

45" x 24" Prix rég.: \$110.00 PRIX PILON: \$88.00

**FAUTEUIL DE BUREAU**

Dossier vinyle - siège tissu - base chromée. Choix de noir sur noir ou brun à v orange brûlé.

Prix rég.: \$69.95 PRIX PILON: \$54.95

**CARAFE THERMOS**

Indispensable dans la salle de conférence, la salle de conseil ou d'assemblées. Avec soin de toujours disposer d'une telle carafe-thermos dans votre bureau. Capacité de 22 onces. Ensemble complet comprenant plateau et 2 verres.

Finl noyer Prix rég.: \$21.95 PRIX PILON: \$18.95

Finl chrome Prix rég.: \$41.75 PRIX PILON: \$34.95

**UNE CARRIÈRE DANS LA fonction publique municipale**

**VOUS INTÉRESSE-T-ELLE?**

**SI VOUS POSÉDEZ LES QUALITÉS REQUISES, NOUS SERONS HEUREUX D'ACCUEILLIR VOTRE CANDIDATURE POUR UN OU PLUSIEURS DES POSTES SUIVANTS:**

**AIDE-TECHNIQUE DE LABORATOIRE**

Aider, sous directives précises, à l'exécution d'analyses diverses; aller recueillir des échantillons d'air pour la détermination des contaminants; surveiller les postes d'échantillonnage d'air et tout travail connexe.

Au moins 18 ans et résider dans la ville de Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Avoir complété une 11e année d'études. Posséder un permis de conduire. Québec expérience dans des travaux d'aide technique de laboratoire.

Traitement initial: \$5,250. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,470.

**GERANT (Distributeurs et caissiers) — Division des restaurants — Service des Immeubles**

Coordonner, diriger et surveiller les activités se rapportant aux distributeurs automatiques et aux caissiers opérés par la division des restaurants. Avoir complété une 11e année d'études.

**INSPECTEUR GRADE 1 (Logement) — Service de l'Habitat**

Visiter les immeubles résidentiels afin d'y relever les infractions au code du logement.

Au moins 21 ans à la date d'entrée en fonction et avoir complété une 10e année d'études. Quelques années d'expérience récente et à temps complet dans des travaux de construction de bâtiments et de préférence, avoir agi dans ce domaine en qualité d'inspecteur, de surveillant ou de contremaître.

Traitement initial: \$6,920. Augmentations annuelles jusqu'à \$8,375.

**POLICIER**

Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonctions. Avoir complété avec succès une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Vision minimum: 20/30 chaque œil sans verres.

Traitement initial: \$6,565. Augmentations annuelles jusqu'à \$9,815, après 3 ans de service.

**RELEVEUR DE COMPTEURS D'EAU — hommes**

Visiter les lieux où des compteurs à eau ont été installés, effectuer la lecture de ces compteurs et noter toute irrégularité apparente.

Au moins 21 ans et résider à Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Avoir complété une 9e année d'études. Aucune expérience particulière n'est requise.

Traitement initial: \$5,250. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,470.

Date limite d'inscriptions 1 décembre 1970.

LA VILLE DE MONTRÉAL OFFRE UNE BONNE SECURITE D'EMPLOI ET DES AVANTAGES SOCIAUX TRÈS GÉNÉREUX, PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE LE FOND DE PENSION, LES CONGÉS DE MALADIE, LES JOURS FÉRIÉS, LES VACANCES, L'ASSURANCE-MALADIE, ETC.

S'inscrire au moyen du questionnaire «demande d'emploi» qui s'obtient au service du Personnel, bureau 416 à l'Hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Téléphone: 872-3236 ou 37. Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français et l'anglais, posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.

**VILLE DE MONTRÉAL**

**PILON inc.**

**FOURNITURES DE BUREAU**

**6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR**

765, Beaubien ..... 273-9501  
 800 est, Mont-Royal ..... 524-3081  
 8559, Saint-Laurent ..... 381-6261  
 851, Décarie ..... 748-7961  
 280 ouest, Saint-Jacques ..... 842-4171  
 9034, boul. Saint-Michel ..... 382-1034

## Au rendez-vous international de l'alimentation, Québec était absent



PAR FRANÇOISE KAYLER

Envoyée spéciale de LA PRESSE au 4e Salon international de l'Alimentation, qui s'est tenu à Paris, du 9 au 15 novembre.

Le quatrième Salon International de l'Alimentation (SIAL) vient de se terminer à Paris. Sept cents exposants étrangers, représentant cinquante pays dont trente-huit sous pavillons nationaux, ont participé à cette exposition biennale. Ni le Canada, ni le Québec n'y était. Il y a deux ans, le Québec et le Canada y étaient représentés séparément. Plus le SIAL prend de l'importance, attirant des exposants français, faisant partie du Marché Commun ou étrangers de plus en plus nombreux, moins nous nous y intéressons.

Pour expliquer cette absence, on a invoqué des réductions de budget. On peut facilement avancer l'hypothèse d'une non-rentabilité des dernières participations. La Province, en 1968 en particulier, occupait au SIAL un stand peu fait pour attirer et retenir le client éventuel. On ne participe pas à une exposition internationale comme à une foire régionale. Il aurait peut-être fallu, la dernière fois, profiter de l'expérience de la fois précédente pour monter un stand "professionnel". Des étalages sans vie, l'impossibilité la plupart du temps d'obtenir le moindre renseignement, des hôtes recrutées sur place et que le Québec n'intéressait manifestement pas, sont sans doute quelques-unes des raisons pour lesquelles on passait devant ce stand sans s'arrêter.

On se pressait, par contre, autour de pays très petits et n'offrant souvent qu'un seul produit, mais d'une manière colorée et fort active. Le choix des produits exposés n'y était peut-être pas le meilleur. Mais là encore tout dépend de la façon dont on fait la présentation. Les Etats-Unis, au SIAL 70, ont présenté avec dégustation à l'appui, des "haricots du Michigan" qui ne sont, en fait, que de vulgaires "beans". Nous avons, des produits alimentaires classiques et nous

avons des spécialités qui feraient aussi bonne figure sur le terrain de cette exposition, que ceux que présentent les autres pays. Ils pourraient y trouver un débouché international.

### Marché international

On va au SIAL comme on va au marché, les uns pour vendre, les autres pour acheter. Mais ce marché est international; les vendeurs et les acheteurs y viennent de toutes les parties du globe. En quelques heures, on peut y faire le tour du monde. Toutes les grandes firmes, tous les pays jouant un rôle valable sur le plan des échanges sont représentés. C'est un point de rencontre entre fabricants et distributeurs.

M. Philippe Le Coq de Kerlaud, président du SIAL le présentait comme une "pla-

te internationale baptisée "Produits nouveaux", organisée par l'Association pour la Promotion Industrie-Agriculture (APRIA) a, de son côté, présenté trois catégories de produits: produits au stade de la recherche qui n'ont encore fait l'objet d'aucune commercialisation; produits au stade du marché test dans le pays d'origine depuis une date postérieure au 1er janvier 1970; produits lancés à l'occasion du SIAL.

Ce stand, qui avait déjà obtenu un grand succès en 1966 et en 1968, voulait "réfléter les grandes tendances alimentaires mondiales et l'effort de recherche et d'innovation des centres de recherche ou des entreprises de l'industrie alimentaire de chacun des pays participants".

Le Canada, pour sa part, par l'intermédiaire du minis-

Le prix de la créativité a récompensé un produit vraiment inédit: de l'eau provenant de glaciers du Groënland. Le "Ice Cap Rocks" présenté par le Département royal du Commerce Groënlandais de Copenhague, donne une eau chimiquement pure, conservant intégralement les propriétés gustatives des boissons rafraîchissantes que notre eau "polluée" du robinet dénature habituellement.

Signalons que le prix du génie industriel alimentaire a été décerné au Canada pour un procédé d'obtention d'un arôme de pomme, en poudre, "flavorsum". Ce procédé a été mis au point par la Direction de la Recherche du ministère de l'Agriculture, à Summerland (Colombie-Britannique).

### La gastronomie au rendez-vous

Les Industries alimentaires ont longtemps souffert d'une mauvaise presse gastronomique, méritée parfois. Mais il semble qu'un courant se dessine pour que des "conserves gastronomiques", autres que les truffes et les foies gras, soient bientôt produites. C'est du moins l'opinion que j'ai eue plusieurs gastronomes reconnus, membres de la presse gastronomique, en faisant le tour du dernier SIAL. L'industrie alimentaire suit l'évolution générale de toutes les industries pour satisfaire une clientèle toujours plus exigeante et qui a les moyens de l'être au fur et à mesure que son niveau de vie s'élève. Les techniques nouvelles de conservations offrent des possibilités étendues de commercialisation et le tourisme, de son côté, joue un grand rôle en provoquant des échanges in-

### ternationaux de spécialités gastronomiques.

### Le prochain, en 1972

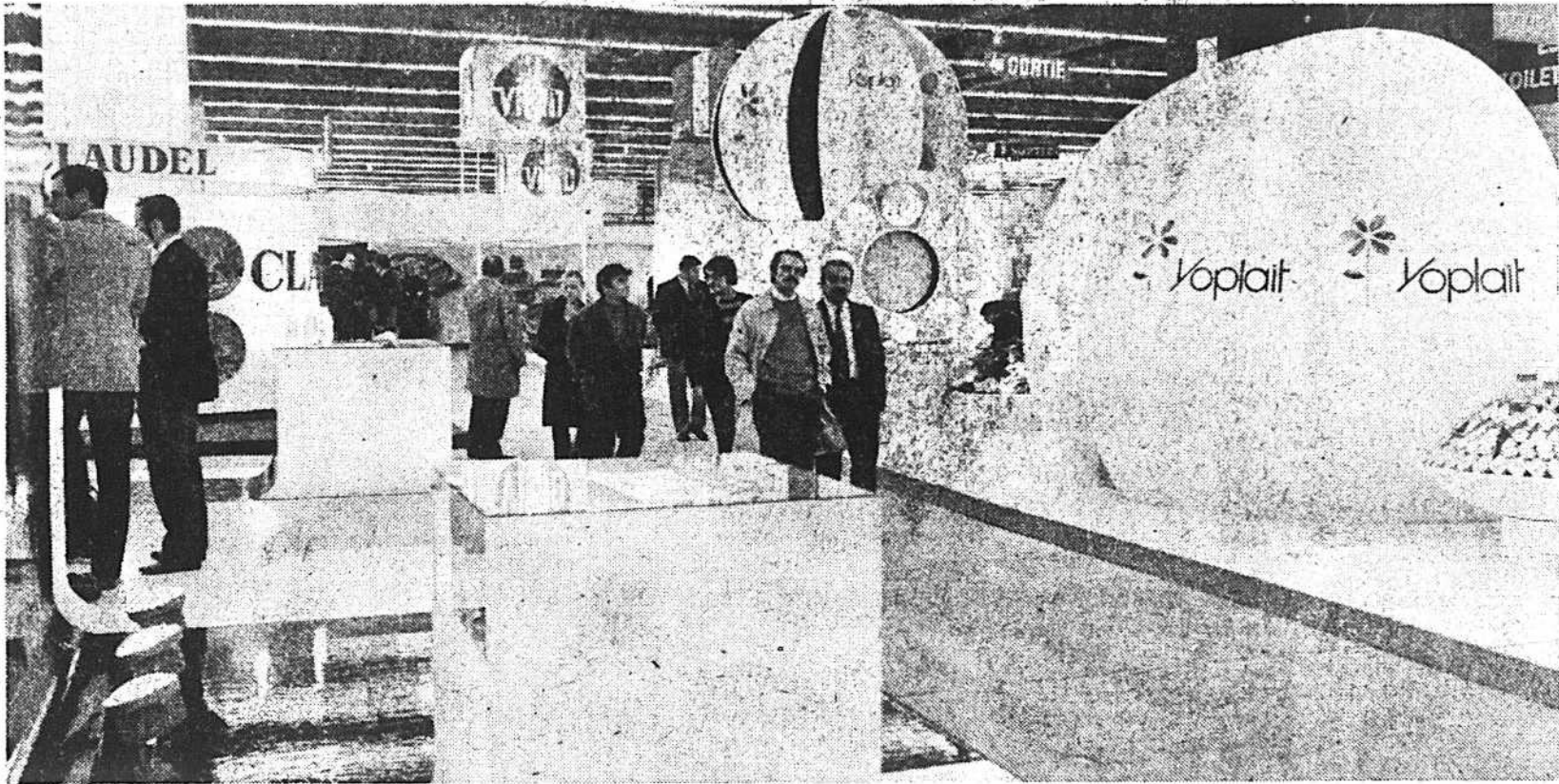
Le SIAL fait partie de la biennale internationale "alimentation et techniques" regroupant sous un même toit et aux mêmes dates: MATERAL (Salon international de l'Équipement des Industries de l'Alimentation); MATIC (Salon international de Matériel et des Techniques pour l'industrie et le commerce de la viande); le Salon international du Matériel d'embouteillage et des industries du conditionnement; le Salon international de l'Équipement laitier; le Salon international du matériel pour brasserie, malterie, conditionnement et débit de la bière; le Salon de l'emballage du conditionnement et de la présentation.

Le prochain rendez-vous: 1972 à Paris.



● Réservé aux professionnels, le Salon International de l'Alimentation, à Paris, permet aux visiteurs de travailler en toute tranquillité. Les stands sont spacieux, les allées sont larges, les indications sont claires. L'aménagement des lieux permet également aux exposants d'organiser des réceptions à leur stand.

● Le "Père Dodu", c'est un poulet; un poulet que l'on vend frais, entier, en morceaux ou roulé en petits rôtis; c'est aussi un poulet que l'on offre fumé-cru ou fumé-cuit. A l'intérieur du stand, caché des visiteurs, l'exposant pouvait recevoir en toute tranquillité.



● On a joué avec les formes et la lumière, on n'a pas lésiné sur l'espace pour monter la plupart des stands. A droite, dans d'immenses bouteilles laiteuses, la compagnie "Yoplait" présentait ses yogourts, ses fromages frais.

que tournante de transactions, le rendez-vous de ceux qui veulent nouer de nouvelles relations d'affaires".

A titre de précision, il soulignait qu'au SIAL 1968, les "contacts" pris au Salon ont permis à un tiers des professionnels étrangers d'envisager ou de conclure des contrats avec de nouveaux clients ou fournisseurs".

Tous les deux ans, cette manifestation offre aux professionnels de l'alimentation la possibilité de saisir dans un laps de temps très court la situation mondiale du marché de l'alimentation. Ce Salon propose le plus large "recensement de produits qui permettent aux commerçants de rajouter et de diversifier leur assortiment, aux industriels de faire le point de la concurrence".

"Ceux qui ne peuvent porter la concurrence seront rapidement incapables de la supporter" concluait M. Jacques Duhamel, ministre de l'Agriculture, après avoir officiellement ouvert le SIAL. Plus tôt il avait résumé cette exposition en deux mots caractéristiques "concurrence et novation".

C'est dans un climat de détente que se joue cette concurrence, dans un cadre agréable, chaque stand rivalisant d'ingéniosité dans ses étalages. Les producteurs et les distributeurs, les agents, se retrouvent dans une atmosphère d'exposition et non d'affaires; les échanges sont facilités, les occasions de rencontre sont multipliées d'autant plus que plusieurs maisons et associations profitent du SIAL pour tenir leurs réunions; en outre, de nombreux cocktails-rencontres sont organisés dans le cadre de cette exposition.

### Produits nouveaux

Le SIAL cette année a servi de rampe de lancement à plus de cinq cents produits nouveaux, venant de cinquante pays et dans toutes les catégories: en conserve, déshydratés, surgelés, lyophilisés, des salaisons, de la charcuterie, des produits laitiers et avicoles, des produits frais transportés régulièrement par avion.

tère fédéral de l'Agriculture présentait plusieurs produits au stade de la recherche, un yogourt, un pudding, une crème fouettée et des oeufs, sous forme granulée, congelée. Il était cependant absolument impossible d'obtenir d'autres renseignements, aucune documentation n'ayant été envoyée avec ces échantillons.

Les organisateurs de ce stand, dès les premières inscriptions pouvaient en dégager les grandes tendances: gamme très diversifiée des protéines d'origines diverses et sous de nombreuses formes; souci d'une alimentation diététique; élaboration de produits alimentaires appertisés, surgelés et déshydratés.

### Prix décernés

A l'occasion du SIAL des prix destinés à récompenser des produits, et des procédés nouveaux ont été décernés par la Revue des Industries alimentaires et agricoles. En voici quelques uns.

Parmi les produits nouveaux, le grand prix de la créativité a été donné à un dessert nouveau dans sa conception et sa présentation et qui ne ressemble à aucun produit déjà existant. "Danino", présenté par Gervais-Danone est un "prêt à glacer", une mousse qui se transforme en crème glacée après quelques heures passées au congélateur. Il peut tout aussi bien être servi sous sa forme de mousse; présenté en coupelles il se transporte comme tout autre produit laitier et peut se conserver dix jours au réfrigérateur.

Le prix de la recherche a été attribué à un plat cuisiné lyophilisé, le "Cabillaud, sauce Mornay" de la société Blanchaud, qui permet de préparer instantanément un plat hautement élaboré. (La lyophilisation est un procédé de déshydratation sous vide, le produit étant congelé).

Le prix des produits alimentaires élaborés est allé à spécialité gastronomique d'origine bretonne, des "crêpes aux fruits de mer" de la conserverie Joseph Larzul. Leur conservation est pratiquement illimitée et le mode d'emploi est très simple.



**BOTTES D'HIVER** tout cuir, chaudement doublées. Noir, brun, tan, gris. **1966**

**SPECIAL BOTTES COSAQUES** pour hommes, chaudement doublées. Cuir tan avec nouveau **2266** talon.

MONTREAL: 630 ouest, Ste-Catherine  
6682 Plaza St-Hubert  
6597 Plaza St-Hubert  
3719 ouest, Notre-Dame  
POINTE-AUX-TREMBLES:  
1400, boul. St-Jean-Baptiste  
MONTREAL-NORD: 4122 Forest  
LACHINE: 895 Notre-Dame  
GREENFIELD, PARK: 320 Gladstone  
CHICOUTIMI: 144 Racine  
SHREWSBURY: 174 Wellington N.  
ST-HYACINTHE: 1435 Des Cascades  
QUEBEC: 743 ouest, St-Joseph  
TROIS-RIVIERES: 328 Des Forges  
SHAWINIGAN: 729, 5e Rue  
GRANDY: 149, rue Principale  
VICTORIAVILLE: 45 Notre-Dame  
VAL-D'OR: 742, 3e Avenue  
ROUYN: 121 Avenue Principale

COMMANDES P.S.L. et CARTES CHAQUE ACCEPTÉES

# Salon Six

# HORAIRES

**ALOUETTE:** "How to succeed with women": 12:55, 2:40, 4:25, 6:10, 7:55, 9:40. "Hôtel de St. Gregory": "Définitive soirée": 8:30.

**ARLEQUIN:** "L'Amour à cheval": 2:40, 6:00, 9:25. "Kiss": 1:00, 4:25, 7:50.

**ATWATER (Cinéma 1):** "Mad, Mad, Mad, Mad World": 1:00, 4:20, 7:00, 9:30.

**ATWATER (Cinéma 2):** "Diary of a mad housewife": 5:20, 7:20, 9:20.

**AVENUE:** "Little Fauss and Big Halsy": 1:15, 3:15, 5:15, 7:20, 9:30.

**BERRI:** "Un amour de Coccinelle": 1:00, 4:40, 8:10. "Le cheval aux sabots d'or": 2:40, 6:15, 9:50.

**BIJOU:** "Les heures nues": 12:40, 3:47, 6:34, 9:41. "Les libertines": 2:04, 5:11, 8:18.

**BOHAVENTURE:** "Yes": 1:45, 3:45, 5:35, 7:35, 9:45.

## LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS

VOTRE GUIDE DE MEILLEURS FILMS!

Au LOEW'S seulement!

### AVANT-PREMIERE

CE SOIR à 7:15 P.M.

EN PLUS DE NOTRE PROGRAMME REGULIER

**14 ANS**

**JACK LEMMON SANDY DENNIS**

**THE OUT-OF-TOWNERS** COLOR BY MOVIELAS

LOEW'S: 10:35, 12:50, 3:00, 5:10 et 9:35 p.m.

FAIRVIEW: Soir 7:00 et 9:00 p.m.

**LE PASSEUR DE LA PLUIE** EN COULEUR

CHARLES BRONSON - MARLENE JORNET

NOUVEAUX: 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30 p.m.

**CAPITOL** 866-6878

**LE SPECTACLE D'ADIEU DOCTEUR JIVAGO** COULEUR

OMAR SHARIF

RIVOLI: Soir à 8 h p.m.

LAVAL: Soir à 8:05 p.m.

GREENFIELD: Soir à 7:30 p.m.

Catherine Spaak Jean-Louis Trintignant

**"L'AMOUR A CHEVAL"** COULEUR

AUX 2 CINEMAS: Représentations complètes: 12:45, 4:20 et 7:40 p.m.

**PAPINEAU ARLEQUIN** 521-6853

KARL MALDEN CATHERINE SPAAK

**HOTEL ST-GREGORY** COULEUR

LES GALERIES D'ANJOU 353-5940

ANDRE LAWRENCE MICHAEL KANE

**VERSAILLES SALON BLEU**

Soir dès 6:10 p.m.

LA VERSION MODERNE DU FAMEUX ROMAN D'EMILE ZOLA

**Nana** COULEUR

PALACE 866-6991

Tous en parlent

**"Joe"** COULEUR

CINEMA PLACE VILLE-MARIE 866-2644

GUNILLA IVANSSON GUN FALCK

DE SUEDE **"YES!"**

PLACE BOHAVENTURE 361-2725

ROBERT MCFORD MICHAEL J. POLLARD

**LITTLE FAUSS AND BIG HALSY** COULEUR

AVENUE 937-2747

Grand Prix Festival de Cannes

**MASH** ELLIOTT GOULD DONALD SUTHERLAND COULEUR

THE CINEMA 931-7477

Barbra Yves Streisand Montand

**"On a Clear Day You Can See Forever"** Technicolor

YORK 937-8978

LE SPECTACLE HUMORISTIQUE DE L'ANNEE

**ALOUETTE**

Sophia Loren Marcello Mastroianni

**Sunflower** Technicolor

WESTMOUNT 486-7395

ANDRE LAWRENCE MICHAEL KANE

**LOVE IN A LETTER WORLD** COULEUR

MONKLAND 484-3570

LINDA BOYCE SHIBA STUART

**Love me... please** COULEUR

SNOWDON 482-1322

MAINTENANT A PRIX POPULAIRES!

**woodstock** Technicolor

côte des neiges

GOFFREY CAMBRIDGE RAYMOND ST. JACQUES

**"COTTON COMES TO HAWAII"** COULEUR

côte des neiges

Le roman No. 1 de l'année - Maintenant le film

**AIRPORT**

BURT LANCASTER - DEAN MARTIN

DORVAL RED ROOM 631-9977

**CANADIEN:** "Par exemple: l'adultère": 12:00, 3:20, 6:35, 10:10. "Adolphe": 1:30, 4:55, 8:20.

**GREENFIELD PARK (Cinéma 1):** "Funny Girl": 8:00.

**GREENFIELD PARK (Cinéma 2):** "Doctor Jivago": 7:30.

**IMPERIAL:** "Hello Dolly": 8:30.

**KENT:** "Foggy Years of our Lives": 1:35, 4:55, 8:15.

**JEAN-TALON:** "Deux jumelles, un amour": 7:00, 10:35. "La piscine": 8:25.

**LAVAL (Cinéma 1):** "Funny Girl": 8:00.

**LAVAL (Cinéma 2):** "Doctor Jivago": 8:00.

**LOEW'S:** "Out of towners": 10:35, 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:35.

**LUCERNE:** "They shoot horses don't they": "Take the money and run": 6:00.

**MAISONNEUVE:** "Deux jumelles, un amour": 7:00, 10:35. "La piscine": 8:25.

**MERCER:** "Deux femmes en or": 6:35, 9:45. "L'étranger": 8:25.

**MIDI-MINUIT:** "Nue comme un ver": 12:00, 3:10, 6:20, 9:40. "La maquerelle": 10:35, 1:45, 4:55, 8:10.

**MONKLAND:** "Love is a four letter word": 3:00, 6:30, 10:00. "Live in our time": 1:30, 4:55, 8:25.

**OUTREMONT:** "Sisters": "Zeta one": 6:00.

**PALACE:** "Nana": 12:40, 2:55, 5:00, 7:10, 9:25.

**PAPINEAU:** "L'Amour à cheval": "Kiss": 6:00.

**PARISIEN:** "L'Amour humain": 10:00, 11:30, 1:30, 3:30, 5:30, 7:40, 9:50.

**PIGALLE:** "Nue comme un ver": 12:00, 3:10, 6:20, 9:40. "La maquerelle": 10:35, 1:45, 4:55, 8:10.

**PLACE DU CANADA:** "Carry on Camping": 7:30, 9:30.

**PLACE VILLE-MARIE:** "Joe": 12:15, 2:05, 4:05, 6:05, 8:05, 10:05.

**PLACE VILLE-MARIE (Petit cinéma):** "Doctor Zhivago": 12:15, 3:40, 7:10.

**élisée** 35 MILLE TOUS

SALLE EBENSTERN

2<sup>e</sup> ANNÉE!

POUR TOUS EASTMANCOLOR

Un chef-d'œuvre. N'irez-vous voir qu'un film dans l'année, que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir.

ROMY SCHNEIDER MICHEL PICCOLI

**les choses de la vie**

UN FILM DE CLAUDE SAUJET

METRO ST-DENIS - DE MONTROY

**SAINT-DENIS et Bijou**

1394, ST-DENIS, 849-4211 - 2<sup>e</sup> SEM. 5030, PAPINEAU, 527-9131

**Coquettes? Curieuses? Libertines?** 18 ans

ROBERT HOSSEIN MARRISH MELL - ETTORE MANNI

**LES LIBERTINES** PREMIERE FOIS AU CANADA

un film français de DAVE YOUNG EASTMANCOLOR

ROSSANA POESTA PHILIPPE LEROY

**A TOMBEAU OUVERT!** 18 ANS Adultes

**BOULE DE FEU** 2<sup>e</sup> film

VOYEZ CATEYE MEARES CO-PILOTE DU DIABLE!

EN COULEURS

2<sup>e</sup> SEMAINE

CHATEAU GRANADA VERSAILLES

CINEMAS SALLES CLIMATISEES

APRES MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 voici

Oswalt Kolle par exemple: **Adultère** 18 ANS Adultes

COMPLÉMENT DE PROGRAMME ADOLPHE (en couleur) une éducation amoureuse

CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

PASSION, TERREUR ET AMOUR! 18 ANS Adultes

**Deux Jumelles un amour** COULEUR

BUSSI LA PISCINE ALAN DELON, ROMY SCHNEIDER COULEUR

JEAN-TALON 722-7000 MAISONNEUVE 525-2174

**Michel SIMON** dans **LA MAISON** 14 ANS

EN SEMAINE: 7:30 - 9:30 COULEUR

489-5559 FESTIVAL 525-8600

5550 OUEST Sherbrooke 1206 E. St. Catherine

UN FILM GAI... BEAU... ÉBLOUISSANT... POUR TOUS

Renaud Verley **DU SOLEIL PLEIN LES YEUX** EN COULEUR

CINEMA DE PARIS 861-2996 FLEUR DE LYS 288-3303

## La Bibliothèque nationale acquiert 82 caisses de documents sur Expo '67

QUEBEC (OIPQ) — Les démarches entreprises depuis deux ans par la Bibliothèque nationale du Québec auprès de la commission tripartite de l'exposition universelle ont finalement porté fruit; en effet, Mme Tremblay, documentaliste à Terre des Hommes, a fait remettre récemment à la Bibliothèque nationale, 82 caisses de documents divers concernant l'Expo 67. En outre, des exemplaires de ces publications ont été expédiés à la Bibliothèque nationale de France et à la Bibliothèque de

Forney à Paris qui se spécialise dans la documentation sur les expositions universelles. On peut y trouver des affiches, des rapports annuels, des cahiers d'exposition, 26 mémoires de l'Expo-digest, d'es dépliant publicitaires, des publications sur les normes de construction, le thème de Terre des Hommes, les directives aux concessionnaires, le transport, les passeports, les conditions de sécurité, des rapports de commissaires généraux, des programmes de spectacle, des catalogues, des manuels d'information sur les pavillons et bien d'autres documents relatifs aux travaux préparatoires et à la tenue même de l'exposition universelle. Il ne fait aucun doute que cette précieuse documentation sera utile à tout chercheur désireux de connaître l'atmosphère qui a entouré la préparation d'Expo 67 de même que les travaux variés nécessaires à la réalisation d'une telle exposition.

## ARTS ET SPECTACLES bloc-notes

**CHANGEMENTS**

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

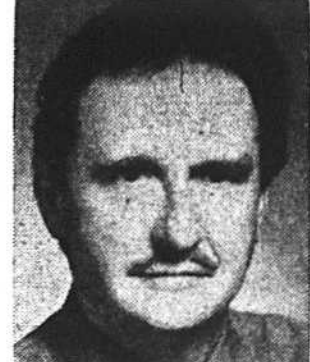
**tele-press** au jour le jour TV

5:30 p.m. 12 • The Pierre Berton Show "Uderwater Spelunker". Inv.: Georges Benjamin. (Les émissions consacrées à l'Australie sont remises à une date ultérieure).

11:30 p.m. 13 • The David Frost Show. Inv.: Phil Silvers, Vicki Carr et Kim Darby.

Mercredi matin

9:00 a.m. 10 • Madame est Bruno. Inv.: Maitre Servino Cyr, Mimi D'Estée, Rita Bibeau, Michel Dary et Mme Sagala.



Le Dr Paul Leduc, N.D., publie aux Editions du Jour un volume, "Vos aliments sont empoisonnés", dans lequel, sur le mode "tout à la fois du document et du pamphlet", il relate son expérience des poisons alimentaires de la vie courante et de leur cure.

**PLAZA:** "Par exemple: l'adultère": 12:00, 3:20, 6:35, 10:10. "Adolphe": 1:30, 4:55, 8:20.

**PUSYCAT:** "Techniques of physical love": 12:20, 3:30, 6:45, 10:00. "Perfection of Love": 1:50, 5:00, 8:15.

**RITZ:** "La vengeance est le froid baiser de la mort": 6:00.

**RIVOLI:** "Doctor Jivago": 8:00.

**SAINT-DENIS:** "Les libertines": 12:40, 3:47, 6:34, 9:41. "Les heures nues": 2:03, 5:10, 8:17.

**SALLE HERMES:** "Swedish Love Story": En sem.: 8:00 et 10:00.

**SAVOY:** "They shoot horses don't they": "Take the money and run": 6:00.

**SEVILLE:** "Start the revolution without me": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

**SNOWDON:** "Love me please": 1:35, 3:35, 5:35, 7:35, 9:35.

**VAN HORNE:** "Home": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:35.

**VENDOME:** "The bare meure": 1:00, 3:15, 7:20, 9:30.

**VERDI:** "Monterey Pop": 7:30, 9:30.

**VERDUN:** "Deux femmes en or": 6:20, 9:55. "L'ange noir du Mississippi": 8:10.

**VERSAILLES:** Salle Bléville: "Viens mon amour": "Cinq fils de chien": 6:10. Salle Rouge: "Boule de feu", "Les jeunes héros": 8:15.

**VIAU:** "Easy Rider": "Duffy, le renard de Tanger": "Une vierge pour le prince": 8:15.

**VILLERAY:** "Un amour de Coccinelle": 6:20, 9:50. "Le cheval aux sabots d'or": 8:15.

**WESTMOUNT:** "Sunflower": 1:00, 2:55, 4:55, 7:00, 9:00.

**WESTMOUNT SQUARE:** "Mash": 12:30, 2:25, 4:40, 7:00, 9:20.

**YORK:** "On a clear day you can see forever": 1:30, 4:00, 6:30, 9:00.

**MUSIQUE**

**SALLE WILFRID-PELLETIER** (Place des Arts) — Ce soir à 8 h. 30: Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre: Franz-Paul Decker. Solistes: les Singing Singers. Programme: "Sinfonia" (Luciano Berio), Symphonie no. 102 (Haydn) et Symphonie no. 6 (Shostakovich).

**THEATRE**

**CHEZ CLAIRETTE** (1456, de la Montagne) — Ce soir à 8 h. 30: "La Duchesse de Langeais" de Michel Tremblay, avec Claude Gal.

**THEATRE DU GESU** (1200, rue Bloor) — "Des souris et des hommes" de John Steinbeck. A l'intention des étudiants. Pour informations sur billets disponibles, signaler 866-1964. Production de la Nouvelle Compagnie Théâtrale.

**CENTRE SAIDY-BRONFMAN** (5170, Côte-Sainte-Catherine) — "Doll's House" d'Ibsen. Ce soir à 8 h. 30.

**COMEDIE-CANADIENNE** (84 ouest, St-Catherine) — "Hair", comédie musicale de Ragni et Rado. Ce soir à 8 h. 30.

**THEATRE DU RIDEAU VERT** (4464, St-Denis) — "La Cerisaie" de Tchekhov. Ce soir à 8 h. 30.

**THEATRE DE QUAT'SOUS** (100 est, av. des Pins) — "N'écoutez jamais au facteur" et "Le Diable en 616" de Michel Faure. Ce soir à 8 h. 30.

Louise Jacques MARLEAU RIBEROLLES 18 ANS Adultes

Comment vivront-ils... **L'Amour Humain**

avec la participation de GUIDA EN COULEURS

Représentation complète à 18:00; 21:30; 3:30; 5:30 7:45 et 9:50 p.m.

5<sup>e</sup> SEM. CINEMA PARISIEN

Egalement aux 7 cinémas suivants:

2<sup>e</sup> TRACY 2<sup>e</sup> CARTIER VENUS 20<sup>e</sup> CINEMA 2<sup>e</sup> HULL 20<sup>e</sup> JULIETTE 20<sup>e</sup> LACHUTE 2<sup>e</sup> PALACE 2<sup>e</sup> CAPITOL 20<sup>e</sup> DU NORD 2<sup>e</sup> GRANBY 2<sup>e</sup> BEAUBARNOS 20<sup>e</sup> SI-JEROME

**DRÔLEMENT NU!** 18 ANS Adultes

7<sup>e</sup> SEM.

LES COMME UN VER REVELE QUELQUES PETITS SECRETS DE SA FACON

UN SUIET DE REFLEXION, IL NE SUFFIT PAS DE VOIR POUR CROIRE

LES COMME UN VER DECRIT CLAIEMENT SESOUIVON PEUT ALLER LE JEU DES ACTEURS

**NUE comme un ver**

LES COULEURS VERROUN FRANÇAISE EN WITHOUT STITCH

Le MAQUEREAU

6<sup>e</sup> SEM. PARC 3<sup>e</sup> IMPERIAL 3<sup>e</sup> MASKA 3<sup>e</sup> VERDUN SI-JEAN SI-HYACINTHE

tiens bien ta tuque tu vas prendre un **GRAND DUKE**

c'est la vodka "ben l'un" \$5.55

Les Distilleries Corby Ltée, Montréal

# AUBAINES DE RÊVE!

**Pour les frileuses: tenues d'intérieur et lingerie de nuit. Véritables aubaines de rêve. Dignes de notre Anniversaire!**

Longues ou courtes. Si souples et si douces... Tenues de jour ou de nuit, réalisées par les plus grands fabricants. Coupe parfaite. Grands ourlets. En Arnel\*/nylon pelucheux ou en Vocama. Lavez et portez. Un beau cadeau! Pour la famille, les amies. Et pour vous-même aussi!

**1. Robe de chambre longue en Vocama. Empire.**  
Ceinture-lien et garniture de soutache en satin. Saphir. Pastèque. Or. Vert. P.M.G. **19.99**

1A. Même modèle court (Hors-photo). Seulement **14.99**

**2. Robe de chambre classique en Vocama**  
Boutonnage devant. A porter de 3 façons, avec ou sans ceinture. Rose, bleu, lilas ou mauve. P.M.G. **14.99**

2A. Même modèle long (Hors-photo). Seulement **19.99**

**3. Chemise de nuit longue. Arnel\*/nylon brossé**  
Bordée de guipure fine et de jolie broderie suisse. Rose. Bleu. Menthe. P.M.G. **8.99**

3A. Chemise de nuit courte (Hors-photo). Seulement **7.99**

**3B. Pyjama assorti (Hors-photo). Seulement 9.99**

Téléphoner à 842-6261 — Tenues d'Intérieur et Lingerie de Nuit — Rayon 361 — Au troisième — Centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon.

Modèle long: seulement **19.99**



Modèle long: seulement **8.99**



Modèle court: seulement **14.99**

**Morgan**  
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

En FAISANT vos COURSES... FAITES une PAUSE dans l'UN des QUATRE RESTAURANTS.

## Le PQ, l'instrument du changement nécessaire — Joron

TORONTO (PC) — "A des problèmes urgents, il faut des solutions radicales, et le Parti québécois est l'instrument du changement nécessaire au Québec", a déclaré hier soir, devant un auditoire torontois, M. Guy Joron, député péquiste à l'Assemblée nationale.

Aux quelque 500 personnes venues là, avec le désir évident d'avoir un nouvel aperçu de la situation de crise dans le Québec, M. Joron a tenté de faire comprendre comment, pourquoi, et depuis combien de temps, les Canadiens français en sont venus à ne plus pouvoir tolérer les frustrations qui sont leur lot depuis toujours.

MM. Claude Ryan et Guy Joron avaient été invités par une section du parti NPD à venir analyser au profit des anglophones de Toronto les grandes lignes de la crise québécoise. M. Ryan, qui avait rencontré dans l'après-midi les étudiants de l'Université de Toronto, n'a malheureusement pu être présent, ayant été rappelé d'urgence à Montréal.

Echanges  
"Il est plus important que jamais, a déclaré le député péquiste, d'avoir des échanges entre Anglo-Canadiens et Canadiens français. Nous avons beaucoup en commun, et après tout, nous sommes et resteront voisins, quel que soit le statut constitutionnel du Québec."

M. Joron a brossé brièvement un tableau de la société québécoise, composé de six millions de francophones et d'un million d'anglophones.

"Cette société anglophone québécoise a-t-il fait remarquer, est d'un genre très particulier. Elle n'est pas formée de toutes les couches habituelles des sociétés. C'est une société qui commence à la classe moyenne et qui va jusqu'à la haute bourgeoisie. Ce sont eux qui contrôlent toute l'économie de la province."

Quant à la société canadienne-française, M. Joron a expliqué qu'elle est formée, dans une proportion écrasante, de gens ayant moins de 25 ans, et elle est une des plus jeunes sociétés du monde occidental.

"Ces jeunes Québécois forment une majorité qui n'a jamais connu Duplessis, qui n'a pas été écrasée par la domination du clergé, qui n'a pas connu l'époque de la "grande noirceur". Ils font partie de ce que j'appelle l'âge de la communication."

On trouve parmi cet élément jeune des dénominateurs communs. La plupart sont anti-cléricaux, socialistes, ils aspirent à une espèce de révolution culturelle, leurs aspirations sont en quelque sorte canalisées dans le PQ.

Parlant de la loi sur les mesures de guerre, et du projet de loi d'ordre public, actuellement devant le Parlement, M. Joron a déclaré: "Le gouvernement fédéral attendait depuis des années une occasion d'imposer son autorité morale au Québec. Les événements de ces dernières semaines ont créé cette occasion. Nous avons connu les "pax britannica" et "pax americana", a-t-il ajouté, maintenant nous connaissons la "pax from Ottawa".

## Les Canadiens français ont appris à haïr et à mépriser jusqu'au mot "confédération"

— Dr Ronald Creighton

TORONTO (PC) — Les récents actes de terrorisme commis au Québec ne sont pas faits pour surprendre, car toute une génération de Canadiens français a appris "à mépriser, sinon à haïr, jusqu'au mot de confédération", a déclaré, lundi, le Dr Donald Creighton, professeur d'histoire à l'Université de Toronto.

Le Dr Creighton, qui prononçait un discours à une réunion conjointe de l'Empire Club et du Canadian Club, a ajouté que les crimes commis par le Front de libération du Québec sont les conséquences de l'histoire.

"Les membres du FLQ ont appris de leurs aînés que, pour préserver son identité, le Canada français doit s'affranchir de la confédération canadienne. Leur crime a été de tirer la conclusion logique de cet enseignement et d'agir en conséquence."

Les récents événements du Québec, poursuit le Dr Creighton, ont placé la nation dans une position dangereuse. "D'une part, dit-il, nous assistons à la montée constante de la puissance des Etats-Unis, tandis que, de l'autre, nous voyons s'accroître notre division nationale et notre faiblesse."

Tandis qu'on enseignait aux Canadiens français à haïr la confédération, les Canadiens anglais apprenaient que "la condition du Canada français est un crime dont ils sont coupables et pour lequel ils doivent réparation sous forme de remaniement constitutionnel".

Voie dangereuse  
"Les efforts en vue de satisfaire le Canada français ont non seulement absorbé toute notre attention, mais ils nous ont engagé sur une voie dont l'issue est dangereusement incertaine."

De l'avis du professeur d'histoire, la série de conférences constitutionnelles tenues entre le fédéral et les provinces n'ont fait que mettre en évidence l'ampleur des obstacles à surmonter pour

faire de ce pays un pays uni et bilingue.

"Il s'est avéré, dit-il, dès le début que l'association sur un pied d'égalité des deux races fondatrices du Canada ne pouvait être qu'apparente et superficielle. A tel point, du reste, que les dirigeants canadiens-français, tout en parlant d'unité et de bilinguisme, pensaient en fait à l'indépendance du Québec."

Pour le Dr Creighton, une seule alternative s'offre au Canada: la dislocation du pays ou le maintien d'un Etat fragmenté et décentralisé "solidement intégré à l'empire économique et militaire des Etats-Unis".

L'unique espoir de délivrance, dit-il, réside dans une vigoureuse affirmation du nationalisme canadien "dans sa forme première et intégrale". "La vaine et périlleuse recherche d'un dualisme qui n'a pas été un objectif à l'origine de la confédération et qui risque d'entraîner sa dissolution, devrait être abandonnée."

"Seule une nation, et non pas deux en une, peut assurer la défense effective du Canada."

Québecair ira en Amérique Latine  
La compagnie Québecair pourra désormais effectuer des vols nolisés vers l'Amérique du Sud. Elle en a reçu l'approbation de la commission canadienne des transports.

Jusqu'ici, les opérations de la compagnie étaient restreintes à l'Amérique du Nord et aux Antilles. Air Canada et CP Air s'étaient objectées à la demande de Québecair mais la commission a décidé d'y passer outre.

De son côté, Air Canada a demandé à la même commission l'autorisation d'interrompre, à partir du 25 avril, ses vols en direction de la région du Saguenay ainsi que vers Bagotville.



1970... C'est un double anniversaire! Morgan a 125 ans et la Cie de la Baie d'Hudson... 300!

### la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITE		PERSONNEL	
Grandes annonces :	874-7306	Général :	874-7383
Télé-Presse :	874-7306	Direction :	874-7351
Vacances/Voyages :	874-7306	lundi au vendredi	9 a.m. à 5 p.m.
Cahiers spéciaux :	874-7306	Recrutement et	sélection
Carrères et professions :	874-7245	lundi au vendredi	9 a.m. à 5 p.m.
Nominations :	874-7246	En tout autre temps :	874-7272
Annonces classées :	874-6868	<b>COMMUNICATIONS</b>	
Services de la promotion :	874-7111	Relations publiques :	874-6800
Tirage :		Information générale :	874-7272
à domicile :	874-6911	<b>REDACTION</b>	
8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi :		le jour du lundi au vendredi	
8 a.m. à 5 p.m. le samedi :		Publicité :	874-7061
		Sports :	874-7008
		Spec. Télé-Presse :	874-7029
		Finance :	874-7016
		Arts et lettres :	874-7014
		Vie féminine :	874-7023
		Nuit :	
		En tout temps :	874-7061
<b>COMPTABILITE</b>			
Grandes annonces :	874-6892		
Annonces classées :	874-6900		

\*Marque déposée

# Le Sénat remet à plus tard toute décision d'enquête sur Ryerson

OTTAWA (PC) — Le Sénat a remis à plus tard toute décision d'enquête sur la vente de la maison d'édition Ryerson Press par son propriétaire, l'Eglise Unie du Canada, à des intérêts américains, en dépit de l'appel d'un sénateur sur l'urgence d'une prise de position.

La vente de Ryerson a soulevé de violentes controverses parce qu'elle éditait la majeure partie des manuels scolaires au Canada et qu'elle a été achetée par la firme McGraw-Hill of Canada, filiale d'une entreprise américaine. Le sénateur Hazen Argue a

suggéré que la Commission sénatoriale des banques et du commerce enquête sur cette transaction le plus rapidement possible: "Le Sénat se rait mal vu, a-t-il dit, si les discours devaient prendre tant de temps que la vente aura été effectuée avant qu'ils ne soient tous prononcés."

Il a ajouté que le montant de la transaction — \$2 millions — n'était pas élevé, compte tenu des dépenses fédérales, et il a suggéré la création d'une société de la Couronne pour gérer l'entreprise avec la collaboration financière des provinces et des particuliers.

La proposition a été vivement appuyée par le sénateur Harper Prowse de l'Alberta, qui a d'ailleurs soulevé la fureur du sénateur Sarto Fournier, du Québec, quand il a déclaré que la plupart des manuels scolaires en français étaient simplement traduits des textes américains utilisés

aux Etats-Unis: "Je vais écrire au ministre de l'Éducation dès demain, s'est exclamé le sénateur Fournier, pour lui demander d'enquêter sur cette affaire. Cela n'a pas de sens." Le sénateur Prowse lui a confirmé que McGraw-Hill traduisait déjà les manuels

anglais en français, ajoutant: "Si vous êtes satisfaits de leur contenu culturel, cela vous regarde." Toutefois, le sénateur John Connolly, de l'Ontario, pense que cette affaire ne mérite pas la tenue d'une enquête sénatoriale, étant donné qu'il s'agit d'une transaction privée

qui n'enfreint aucune loi. Ce à quoi le sénateur Prowse a répliqué qu'il ne s'agit pas d'uranium, ni d'imprimeur, mais de l'esprit "de nos enfants. Si nous donnons leur esprit à des intérêts étrangers, cela n'aura plus d'importance de savoir qui détient l'uranium", a-t-il conclu.

# 837 RESSORTS EN BON PRIX!



**Morgan**

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Comme confort, c'est ce qu'il y a de mieux. Comme économie, c'est vraiment réussi! Tout ce qu'il faut pour un sommeil réparateur! Lit moderne 3'3" ou 4'6".

- Matelas à 837 ressorts
- Rembourrure de sisal et couche de mousse et de feutre blanc.
- Bords préfabriqués, indéformables et munis de trous d'aération.
- Lit composé de: 1 sommier tapissier, 1 matelas et 1 jeu de pieds.

Téléphoner à 842-6261. — Meubles, rayon 501, au sixième — Centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

**\$89**  
\$7 par mois



# SI JOLIS À CES PRIX?

Mais oui! Profitez de leurs prix spéciaux. Pour renouveler ou compléter votre collection de collants. Et aussi pour en offrir. C'est un cadeau tellement apprécié!

## A. Collants pratiques

Maille filet 20 deniers. Extensible et transparente. Culotte renforcée. Beige tendre, moka, miel, cacao, chocolat ou noir. Taille universelle. **La paire .79**  
3 paires 1,99

## B. Collants brillants "Sheer Magic"

Pour les soirs de fête. Maille filet en nylon extensible de 20 deniers. Culotte renforcée. Or ou argent. Tailles moyenne ou grande. **La paire 1.39**  
3 paires 3,99

## C. Bas de soutien transparents

Suppriment la fatigue des jambes. Bas de seconde qualité d'une marque réputée au Canada. 90% nylon et 10% Lycra\* Spandex\*. Teintes: Swagger ou Sahara. M. (8½-9, 9½-10). L. (9½-10, 10½-11, 11½-12). **La paire 1.79**

\* Marque déposée.

Téléphoner à 842-6261 — Bas — Rayon 829 — Bon Marché — Centre-ville seulement.

**Morgan**

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

**BON MARCHÉ**

LE CENTRE D'ACHATS DE

LAUTO

Chez Monsieur Duval...

DUVAL

Suite de la page C 7

qui concerne les voitures anglaises qui bénéficient d'un taux préférentiel.

La différence de prix entre une BMW 2500 et une 2800 est inférieure à \$1.000. La première se vend \$6.250 et la seconde, \$6.990. La 2800 possède un moteur plus puissant et un aménagement intérieur plus luxueux.

Q. Je désire aider M. Edgar Denoncourt, un de vos lecteurs, de même que ses confrères qui ont un problème avec le moteur 6 cyl. du produit Chrysler, à savoir: "hélice à décoller", "étouffe lorsque le moteur est tiède ou chaud".

R. J'ignore l'adresse du fabricant du "Gyrocoptère" mais je sais qu'il existe un club d'adeptes de ce sport à l'aéroport de St-Germain près de Drummondville.

M. Gilles Perras, 311 de Lorraine, Longueuil.

R. J'ignore l'adresse du fabricant du "Gyrocoptère" mais je sais qu'il existe un club d'adeptes de ce sport à l'aéroport de St-Germain près de Drummondville.

Q. Pourriez-vous me faire savoir qui fabrique ou vend cet appareil utilisant un moteur de moto-neige et qu'on peut utiliser pour faire du slalom en ski sur un terrain plat?

M. Claude Labonté, 82 Sauriol, Laval.

R. Cet appareil n'était qu'un prototype et à ma connaissance il n'a pas été fabriqué en série et commercialisé.

Q. J'ai une Renault 16 TS et à plusieurs occasions des vendeurs ou usagers m'ont expliqué que les voitures à traction avant munies de pneus radiaux (été) ont une traction aussi efficace dans la neige que les voitures américaines à traction arrière et dotées de pneus d'hiver. Est-ce que cette affirmation est fondée? Est-ce que l'utilisation de pneus à clous sur une traction avant est un danger lors du freinage sur un pavé glacé? Est-ce que de tels pneus rendraient la conduite désagréable ou dangereuse à haute vitesse sur pavé découvert. En d'autres mots, est-ce que l'utilisation de pneus d'hiver avec ou sans crampons sur les roues motrices seulement est à déconseiller?

M. Réal Paré, 807 Père Lejeune, Boucherville, P.Q.

R. Merci à M. Paré et espérons que notre courrier pourra continuer à servir d'entraide pour les automobilistes.

Q. A quoi sert le "toe-in"? A combien de c.c. équivaut un cheval vapeur? Quelle est la puissance du Blue Flame et dans quel but a-t-il été commandité? Est-ce que Mickey Thompson a brisé le record de 409 m/h pour auto à roues motrices.

M. S. Haboucha, 2030 Scott, Montréal.

R. Pour obtenir le parallélisme des roues directrices d'un véhicule en marche rectiligne, on leur donne un angle de convergence dit pinçement ou "toe-in", "toe-out". Le Blue Flame qui détient le nouveau record mondial de vitesse sur terre à 622.407 m/h a été construit et commandité pour promouvoir l'industrie du gaz naturel. Quarante-huit compagnies diverses de gaz naturel ont contribué au coût de sa construction. J'ignore malheureusement sa puissance de même que la réponse à votre question au sujet de Mickey Thompson.

Q. Je possède une Dodge 1970 avec moteur 8 cyl. de 318 p.c. J'aimerais savoir si ce moteur possède une haute compression et si je dois employer de l'essence super ou régulière?

M. H. Rousseau, 1240 Beaudry, Montréal.

R. Le taux de compression de ce moteur est de 8.8 à 1 et même s'il devrait consommer de l'essence régulière, faites un test personnel. Si vous entendez un "cliquetis" à l'accélération avec de la régulière, utilisez la super.

Q. Votre rubrique impartiale possède une valeur documentaire très appréciable. Pour ma part, je projette d'aller en Europe l'été prochain avec ma famille (4 personnes) et nous avons décidé d'acheter sur place un autobus Volkswagen (7 places). Nous apprécierions que vous nous donniez toutes les informations utiles quant à l'usage de ce véhicule à travers l'Europe, le pour et le contre, en me signalant les mises en garde. Je voudrais monter des pneus Michelin si possible.

M. Xavier Chamorel, 10.193 Christophe-Colomb, Montréal 358.

R. Votre nom me semble européen et je me demande s'il est nécessaire de vous rappeler qu'un tel véhicule se prête très mal à la circulation en Europe. Son encombrement et sa faible puissance s'accommodent très mal des routes étroites et achalandées des villes de même que des routes tortueuses et montagneuses (les cols) que vous serez appelé à traverser. Cet autobus spacieux et d'un caractère utilitaire certain est davantage un véhicule de travail, du moins dans le contexte européen.

De plus, sa conduite est délicate lorsqu'il y a du vent et il offre peu de protection en cas d'accident. Je vous conseillerais plutôt une familiale comme le break Citroën qui possède un porte-bagage de même que deux sièges supplémentaires dans le compartiment arrière.

Q. Pourriez-vous me dire l'adresse de la compagnie qui fabrique l'hélicoptère à une seule place ou sinon l'endroit où je pourrais trouver cet appareil. Un ami m'a dit que vous en aviez déjà parlé à une de vos émissions.

M. Gilles Perras, 311 de Lorraine, Longueuil.

R. J'ignore l'adresse du fabricant du "Gyrocoptère" mais je sais qu'il existe un club d'adeptes de ce sport à l'aéroport de St-Germain près de Drummondville.

Q. Pourriez-vous me faire savoir qui fabrique ou vend cet appareil utilisant un moteur de moto-neige et qu'on peut utiliser pour faire du slalom en ski sur un terrain plat?

M. Claude Labonté, 82 Sauriol, Laval.

R. Cet appareil n'était qu'un prototype et à ma connaissance il n'a pas été fabriqué en série et commercialisé.

Q. J'ai une Renault 16 TS et à plusieurs occasions des vendeurs ou usagers m'ont expliqué que les voitures à traction avant munies de pneus radiaux (été) ont une traction aussi efficace dans la neige que les voitures américaines à traction arrière et dotées de pneus d'hiver. Est-ce que cette affirmation est fondée? Est-ce que l'utilisation de pneus à clous sur une traction avant est un danger lors du freinage sur un pavé glacé? Est-ce que de tels pneus rendraient la conduite désagréable ou dangereuse à haute vitesse sur pavé découvert. En d'autres mots, est-ce que l'utilisation de pneus d'hiver avec ou sans crampons sur les roues motrices seulement est à déconseiller?

J. Jean-Luc Alary, 2023 Laplante, Chomedey Est.

R. Si vous avez suivi nos chroniques et notre courrier des dernières semaines, vous savez déjà maintenant un peu mieux à quoi vous en tenir. Toutefois, il est vrai qu'une traction avant équipée de pneus à carcasse radiale (été) a une meilleure emprise dans la neige qu'une voiture classique munie de pneus d'hiver. Les pneus à clous ne sont pas dangereux et améliorent la traction mais au détriment du plaisir de conduire et du silence de roulement. Dans votre cas, tout dépend de l'utilisation que vous faites de votre auto. De toute façon, si vous comptez circuler à l'extérieur de la ville, vous devriez au moins avoir des pneus d'hiver à l'avant mais il est impérieux que ceux-ci soient de construction radiale.

Q. Pourriez-vous m'envoyer le plus possible de documentation sur la Citroën et pourriez-vous me dire s'il est vrai que son moteur est ancien et qu'il n'a pas été changé depuis plusieurs années? Si oui, quels en sont les inconvénients?

M. Claude Comtois, 475 rue Liège, Sherbrooke, P.Q.

R. En plus, je voudrais savoir tous les autres inconvénients de la Citroën?

Q. R. L'est impossible de vous faire parvenir de la documentation mais un concessionnaire pourra certes vous en fournir. Il est vrai que le moteur de la présente Citroën est d'une conception ancienne. Il est très solide mais ses inconvénients sont un manque de puissance à bas régime et un niveau sonore assez élevé pour une voiture de luxe. Comme nous l'avons écrit et dit à maintes reprises, la Citroën est une voiture d'une grande sécurité et d'un confort remarquable mais elle est peu maniable en ville, sa conduite exige une longue adaptation et un entretien doit être effectué par des spécialistes reconnus.

Les Trois Champions de la voiture économique en 1971 Cortina - Capri - Comet '71 COUSINEAU LABOURY LITEE 384-4000 10,200 St-Laurent (sud Flouvy)

POUR L'HIVER! AMERICAN '65 sedan, automatique. 4 portes, radio. Très propre. PONTIAC '65 "Parisienne", sedan de luxe. V-8 puissant. Vitres électriques. CHEVROLET '66 "Biscayne", 6 cyl., 145 h.p., aut. Radio. A-1. COMET '66 2 portes, coach, rouge vin. 6 cyl. Economique. AMBASSADOR '66 station-wagon, V-8, automatique, très puissant. Moteur neuf et peinture neuve. REBEL '66 hardtop, vert métallique. Toit de vinyle noir. Très propre. AMBASSADOR '66 DPL, tout équipée. La Cadillac d'American Motors. AMERICAN '66 avec un 6 cyl. Economique. Etat de neuf. RAMBLER '66 2 portes, hardtop, V-8 puissant automatique. FALCON '64 station-wagon, peinture neuve. VOLKSWAGEN '66 rouge, 4 vitesses. DODGE '69 "Coronet", gold, avec toit de vinyle noir. AMBASSADOR '69 SST, hardtop, bleue avec toit de vinyle, servofreins et direction. JAVELIN '69 tout équipée. Etat de neuf. HORNET SST '70 4 portes, sedan, 6 cyl. de 145 h.p., automatique.

MODEL AUTO SALES INC. 9171, LAJEUNESSE, 6995, ST-LAURENT RAMBLER 1967 Rebel, 2 portes, bas millage, 5750, petit comptant, 276-5519. RAMBLER American 1965, 6 cyl. automatique, radio, à peu rouillé, subline, 681-9931. RAMBLER 1964, Classic, 49,000 milles, automatique, radio, parfait état, 688-3572. RAMBLER 1965, sedan, Ambassador, V8, automatique, radio, pneus neufs, voiture robuste, peinture originale, 5475, 256-9060. RAMBLER 1966, American 440, 2 portes, "hardtop", 6 cylindres, automatique, 39,000 milles, parfait état, mécanique en parfait état, très propre, pas de rouille, nouveaux pneus. Doit vendre à sacrifice \$525. Appeler le propriétaire, 279-3601. RAMBLER 1965, hardtop, 2 portes, radio, comme neuve, 5425, 332-5551. RAMBLER Ambassador 1967, propre, 8, AUTOMATIQUE, SERVO, 725-9715. RAMBLER 1964 American, A, automatique, peinture originale, fait vendre, propriétaire, 322-2662. RAMBLER Classic, 1965, 6 cylindres, automatique, 4 portes, propre, 473-5024. RAMBLER-8 Gordon, un propriétaire, service sera fait sans se soucier du coût des pièces, jamais participé en compétition. Roues neuves, 30,000 milles, comme neuve, vente privée \$2,000, 766-1777 après 7 p.m. ou fin de semaine. RENAULT 1965, très propre, bonne condition, bas millage, 5400, 665-7874. RENAULT Caravelle, sport, 1965, 2 toits, automatique, propriétaire dame, 728-3626. RENAULT 1966, R-8, automatique, telle quelle, en bonne condition, 5755, demandez René, 523-2153. RENAULT 1967, R-4, manuelle, en bonne condition, 5750, demandez René, 523-2153. RENAULT 1966, R-8, automatique, en bonne condition, 5650, demandez René, 523-2153. RENAULT R-8, 1966, automatique, en bonne condition, 5750, demandez René, 523-2153. RENAULT 1966, AUTOMATIQUE, 31,000 milles, RADIO, 645-7578. RENAULT 1967, 35,000 milles, excellent, pneus d'hiver, radio, 5600, 525-2278. RENAULT 16, Grand Luxe, 1968, parfaite condition, équipée, 501, 667-4744. RENAULT 1966, R16, grand luxe, bon mécanisme, 5475, 753-4231. RENAULT 10, 1968, parfaite condition, prix à discuter, 721-9412. RENAULT 12, 1971, 30,000 milles, démonstrateur, sièges-couchettes, garantie jusqu'à 15,000 milles, \$16 par semaine, M. Robert 725-1311. RENAULT Autos et Usages, garantie chez J.P. Gauthier Inc. Inc., 3995 Bannantyne, Verdun, 769-4545. RENAULT 10 standard 1970, bas millage, parfaite condition, sièges-couchettes en cuir, 376-7158. RENAULT 12 TL 1971 la compacte non compacte à traction avant, freins à disques, pneus radiaux, sièges-couchettes cirés, scellés de refroidissement, 35 bons milles au gallon, le même confort qui fait notre réputation, cette auto est en montre à Renault Canada Ltée, 4950 quest, Jean-Talon, 728-1143. RENAULT R10, 1970 Deluxe, automatique, très propre, radio, 394-2864, 388-9385. RENAULT 1963 à 1969, tous modèles, automatiques et standard, Au Pavillon de l'Auto, 1965 Lacordaire, St-Léonard, 259-6981. RENAULT R-8, 1966 AUTOMATIQUE, ORIGINAL, 5490, TERRES, 722-0975. RENAULT-8, 64, standard, radio, Michelin-X, Aberrth 54.0., après 6 h., 381-2425. ROVER 2000-T, 1970, Interurbain: 346-4799, 147 Mayrand, St-Jean. ROVER 1968, F.C. 2000, une voiture formidable pour un amateur de l'auto, 30,000 milles seulement, 4 vitesses, fini bleu blanc d'origine. Propre, 256-9060. SIMCA 69, 1204, transmission manuelle, 29,000 milles, radio, sièges baquets, excellent état, 749-0479, après 18h. STATION Chevrolet 65, Impala, 5550, très propre, comptant, part. à louer, 388-4923. STATION WAGON, Dodge Polara 500 V8, tout équipée, 6175, 365-8454. STATION-WAGON, Pontiac 1965, automatique, 8 cylindres, bon ordre, particulier, 669-4923. STATION-WAGON 1966, V8, automatique, radio, power-steering, power-brakes, voiture de particulier, un seul propriétaire. Parfaite condition. Aucun comptant \$1125, 669-5884. STATION-WAGON à vendre, 1963, carrosserie, Moteur A-1, tous accessoires, prix \$200, composé 845-3404. STUDEBAKER 1966, 6 cylindres, bonne condition, 5150, 374-4765. TRIUMPH, G.T. 6, 1968, am, fm, surmultipliage, roues à rayons de fil métallique, comme neuve, fait vendre, m.e.l.l.e.u.r.e offre, 681-1927. THUNDERBIRD 1963, 522-4411, 3766 Ontario est. T. BIRD, 1965, décapotable, blanc, sièges baquets noirs, console, P.S.P.B., fenêtres à l'électrique, pneus à flancs blancs, comme neuve, 932-8909. THUNDERBIRD landau 1968, condition A-1, 669-5884. FORENADO 67, bas millage, comme neuve, tout équipée, \$2,200, 387-4773. TORONADO 69, vendrais ou échangeerais pour commerce de taxi, 702-0722. TOYOTA Corolla 1970, 4 vitesses avant, 5175, après 7 h. p.m., 342-5420.

LA GRÈVE EST TERMINÉE! Nous devons vendre nos 30 DÉMONSTRATEURS Balance de garantie G.M. 1970 A PRIX SPECIAL 5 ans, 50,000 milles

ET PLUSIEURS AUTRES MODELES DISPONIBLES clermont MOTOR LIMITEE 5363 ST-DENIS TEL: 279-6301 ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Pinto 1971 équipée \$2180 Aucun comptant requis, 36 mois pour payer 2 PNEUS A NEIGE GRATUITS. FORTIER AUTO - MTL - LTEE 5049 est, NOTRE-DAME (près Viau) 254-7171

Les indices d'un amélioration des rapports entre la Chine et l'URSS se multiplient MOSCOU (AFP) — Les indices d'une amélioration des rapports sino-soviétiques se sont multipliés ces derniers temps, à un moment où ceux de l'URSS avec les Etats-Unis et le Japon se détériorent. Les observateurs restent toutefois prudents dans leurs estimations et ne concluent pas à une normalisation décisive du climat entre Moscou et Pékin. Pour eux, l'inconnue des perspectives sino-soviétiques à long terme reste entière. pause qu'elles se sont ménagées pour raffermir leurs rapports officiels. Une sérieuse indication en avait été donnée par M. Mikhail Soslouf, membre du politburo soviétique, dans un discours prononcé à la veille des fêtes du 7 novembre à Moscou. Sur un ton mesuré, M. Soslouf, tout en affirmant que les négociations sino-soviétiques, ouvertes depuis plus d'un an sans résultat, ne pouvaient être qualifiées d'aisées, évoquait l'avenir sur un ton optimiste. La Chine lui faisait immédiatement écho en adressant le lendemain à la direction soviétique un message de félicitations, dont la longueur et la chaleur tranchaient avec les trois lignes sèches des années précédentes. A l'exception d'une référence à Staline, le message parut dans toute la presse soviétique. De nouvelles indications sur ce réchauffement des rapports entre Moscou et Pékin ont été recueillies cette semaine. M. Liu Hsien Chuan, vice-ministre chinois des Affaires étrangères, et nouvel ambassadeur désigné à Moscou, est attendu dans les tout prochains jours dans la capitale soviétique, où la présentation de ses lettres de créance sera un événement. Hier, traitant en profondeur un sujet que la presse soviétique ne faisait qu'effleurer depuis plusieurs années, un commentateur de l'agence Tass, Leonid Velitchansky, défendait la thèse de l'adhésion de la Chine populaire à l'ONU. Apportant ostensiblement à Pékin un soutien diplomatique dont l'URSS avait été jusqu'à présent avare, l'agence soviétique met en relief l'importance de la reconnaissance de Pékin par Ottawa et Rome, rejette la "formule des deux Chines", dans laquelle elle voit une "manoeuvre de secours" pour Washington, et rappelle l'appui soviétique à la Chine dans cette affaire.

# Les électeurs de Frontenac ont réussi à briser le mécontentement psychologique

par Claude TURCOTTE  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les résultats des élections complémentaires tenues hier dans deux circonscriptions du Québec et une du Manitoba ne permettent pas de conclure à des changements spectaculaires dans l'opinion publique à l'égard des politiques du gouvernement fédéral et des divers partis représentés à la Chambre des Communes.

Comme il avait été facilement prévu, les libéraux ont conservé leur emprise dans le comté de Labelle et les conservateurs ont fait de même dans Lisgar au Manitoba. Les électeurs dans ces comtés ont respecté la tradition qu'ils ont eux-mêmes établie au cours des récentes années.

Toutefois, le cas de Frontenac, où les libéraux ont fait un gain sur les créditistes, par une très confortable majorité, revêt un intérêt particu-

lier. Pourquoi, après huit ans d'appui aux créditistes, ce comté est-il revenu aux libéraux?

Bien qu'il n'y ait pas eu hier à Ottawa de réaction officielle à la suite de ces élections, des sources gouvernementales voyaient dans l'élection de Frontenac un "signe encourageant et un appui à la politique du gouvernement dans les récents événements".

Il est bien évident que par son appui aux candidats ministériels, Frontenac n'a pas dit non aux mesures du gouvernement Trudeau; ce pendant ce n'est pas nécessairement la seule explication possible, puisque les créditistes ont présenté des positions tout aussi fermes, sinon plus radicales, à l'égard du respect de l'école; de plus, libéraux et créditistes s'entendent à peu près complètement sur le genre de fédéralisme et de bilinguisme qu'il y aurait lieu d'établir au Canada.

## Briser le mécontentement psychologique

Comme l'expliquait un informateur libéral la semaine dernière, le principal défi dans Frontenac était pour son parti de briser ce qu'il appelait lui-même l'habitude "du mécontentement psychologique anti-establishment".

Pour les libéraux en effet,

le phénomène créditiste est essentiellement une forme de contestation, beaucoup plus qu'une option politique positive et valable. Par conséquent, en remportant cette victoire dans Frontenac, les libéraux ont réussi à déranter l'habitude que les électeurs avaient prise depuis huit ans en élisant à tout coup un créditiste. Ils sou-

haitent que le comté voudre demeurer libéral à la prochaine élection: élection générale.

Il semble d'ailleurs qu'en se ralliant aux libéraux dans cette lutte un certain nombre de membres influents de l'Union nationale aient pris la même gageure en vue d'en retirer les mêmes avantages sur la scène provinciale.

## Une leçon

Evidemment les créditistes ne verront pas les choses du même oeil. Certains d'entre eux avaient du reste pressenti cette défaite. Lors d'une visite dans ce comté la semaine dernière, certains disaient même qu'une défaite serait somme toute profitable, puisqu'elle servirait de "leçon".

On a pu remarquer effecti-

vement que plusieurs militants créditistes n'ont pas manifesté dans Frontenac l'enthousiasme de néophytes qu'on leur a connu dans le passé. Ils ont pêché par excès de confiance et cela n'est jamais bon, particulièrement dans les campagnes électorales.

Ainsi, les créditistes ont appris qu'ils n'ont, pas plus que les vieux partis, l'assurance de victoire permanente et qu'ils devront redoubler d'ardeur pour ne pas subir le même sort dans un plus grand nombre de comtés en 1972.

Par ailleurs, dans le comté de Lisgar, les conservateurs ont maintenu sans broncher leur force. C'est une déception, semble-t-il, pour les libéraux, qui espéraient faire meilleure figure qu'en 1968, sans pour autant remporter la victoire dans ce comté.

Lisgar n'a pas donné l'espoir aux libéraux qu'ils feront de meilleures moissons électorales dans les Prairies lors des prochaines élections générales.

## Un mouvement contre les mesures de guerre est en voie de formation

Une certaine forme de rassemblement démocratique des forces populaires, sorte de front commun qui verrait à coordonner tous les mouvements qui sont contre les mesures de guerre et qui veulent défendre les libertés menacées, est en voie de voir le jour au Québec.

Déjà, hier, lors d'une conférence de presse à la CSN, on retrouvait un député péquiste, des porte-paroles du Comité québécois pour la défense des

libertés, du Mouvement de défense des prisonniers politiques québécois, de la Ligue des droits de l'homme et du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal. Tous ces groupes épars, qui coordonnent de plus en plus leur action, ont annoncé notamment la constitution d'un dossier sur la répression, dossier qui sera monté par Me Pierre Cloutier, collaborateur de l'avocat emprisonné Robert Lemieux et défenseur, notam-

ment, de Michel Chartrand. Me Cloutier sera dorénavant le principal défenseur de M. Chartrand et de MM. Vallières, Larue-Langlois, Charles Gagnon et même de Me Lemieux.

Le député péquiste Robert Burns a précisé cependant qu'en autant que son travail de député ne le retiendra pas en Chambre, il agira comme procureur-conseil de M. Chartrand et également des quatre autres hommes s'ils en font la demande.

Il ne s'agit donc pas pour lui, a-t-il précisé, de se défilier, mais de porter le combat à un échelon plus haut, soit sur le parquet de l'Assemblée nationale.

## Cautionnement

Me Cloutier a annoncé qu'il demandera des cautionnements pour ses clients dès jeudi.

Il a de plus l'intention d'assigner le ministre de la Justice lui-même, M. Jérôme Choquette, par voie de subpoena.

Le Comité québécois pour la défense des libertés a annoncé une assemblée populaire dans la métropole, à un endroit encore indéterminé, pour le 25 au soir, sorte de répétition plus large, "plus populaire" du tech-in de l'Université de Montréal.

Le Mouvement pour la défense des prisonniers politiques, par la voix du Dr Serge Mongeau, qui a d'ailleurs été détenu environ une semaine, a lancé une campagne de "brassard noir" que porteront ses sympathisants jusqu'au retrait de l'armée du territoire québécois.

Enfin le professeur Jacques-Yvan Morin a dénoncé la nouvelle législation soumise par Ottawa pour remplacer la Loi des mesures de guerre, la

comparant à "l'arme favorite des régimes totalitaires".

Quant au Conseil central, il abritera Me Cloutier et servira en sorte de secrétariat pour toutes les actions communes contre les mesures de guerre.

Tandis que l'on annonçait pour ce soir, sous l'égide du Conseil central, une assemblée réunissant plusieurs personnalités et l'épouse du syndicaliste Michel Chartrand, on discutait publiquement de l'idée d'un Rassemblement démocratique, lequel réunirait les centrales syndicales, le Parti québécois, les divers mouvements et groupements démocratiques, etc., dans le but de s'entendre sur un programme de redressement social du Québec.

## AUX CASCADES

sur la Plaza St-Hubert (fermé à la suite d'un léger incendie)  
**GRANDE REOUVERTURE DEMAIN**

OPTOMETRISTES • OPTICIENS  
**J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.**  
900 SHERBROOKE OUEST (CH) VI. 9-1274  
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. à 5.30 P.M.  
VENDREDI de 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDI de 9 A.M. à MIDI



## IL N'Y A PAS PLUS BRILLANT!

Comme vous le savez, l'appareil reflex à un seul objectif a été conçu pour permettre de viser et de régler la mise au foyer à travers l'objectif. Plus l'image que vous voyez dans le viseur est brillante, mieux c'est. Par contre, l'appareil qui ne peut permettre la lecture du posémètre sans "digiter" va à l'encontre même de ce pour quoi il a été conçu, car au beau milieu du réglage de l'exposition, l'écran du viseur s'obscurcit!

Tel n'est pas le cas du Nikkormat FTN. Son "œil" — le réputé objectif Auto-Nikkor — reste grand ouvert tout le temps que vous réglez l'exposition et l'image est toujours brillante dans le viseur.

Nous aimerions vous donner une démonstration qui illustre parfaitement cette caractéristique avantageuse, soit l'épreuve de brillance. Cet essai vous épatera... et nous vous expliquerons les nombreuses autres raisons pour lesquelles cet appareil Nikon de 15mm. de haute précision, facilite la prise de splendides photos. Passez donc nous voir aujourd'hui même.



NIKKORMAT FTN de Nikon

**L. R. VIALA INC.**  
1280 EST, RUE DE MAISONNEUVE

## Selon les francophones de la Saskatchewan Les provinces devraient décider de leurs langues officielles

REGINA (PC) — L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan a recommandé, hier, que d'autres langues que le français et l'anglais soient déclarées officielles dans certaines régions du Canada.

Cette recommandation est contenue dans un mémoire de l'association, qui a été présenté, hier, au comité conjoint sur la Constitution, par le président de l'organisme, M. Roger Lalonde.

"Chaque province devrait pouvoir décider de ses propres langues officielles et devrait être en mesure de déclarer une langue autre que le français ou l'anglais comme officielle sur son territoire ou dans une région politique ou municipale qui est sous sa juridiction."

Le président du comité, M. Mark MacGuigan, député libéral de Windsor-Walkerville, a décrit le mémoire de M. Lalonde comme "généreux, en ce sens qu'il réclame des droits pour d'autres groupes ethniques que le sien".

Le mémoire a été présenté au cours de la première audience publique du comité en

Saskatchewan. Le comité a déjà siégé au Manitoba et au Yukon durant le mois de septembre, et en Nouvelle-Ecosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard, en octobre.

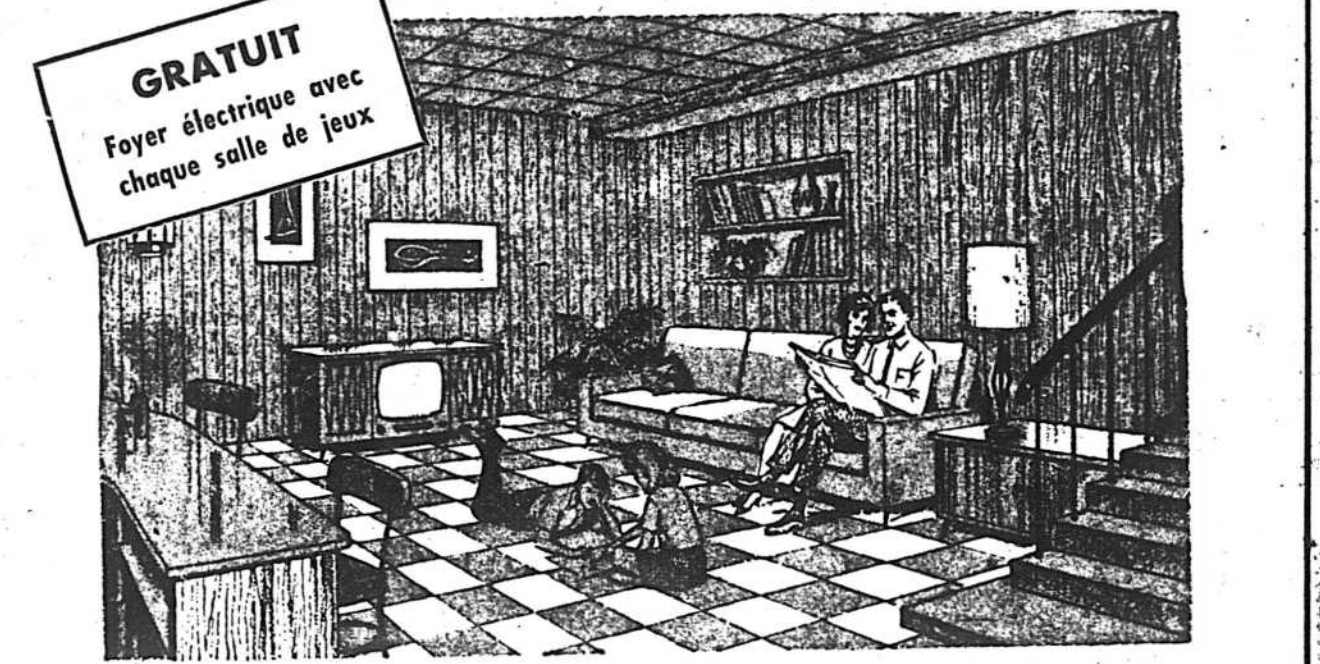
M. Lalonde a souligné que les provinces ont déjà les pouvoirs nécessaires pour décider des langues officielles sur leurs territoires. Elles devraient utiliser ce droit, a-t-il ajouté. Cela signifierait que la langue esquimaude serait officielle dans certaines régions du pays. Les gens pourraient être servis dans cette langue par les agences gouvernementales.

"Si ces réalités culturelles canadiennes ne sont pas reconnues dans notre Constitution, nous craignons qu'elles continueront d'être les victimes d'une répression malheureuse et inconsciente, comme si elles étaient hors la loi", a ajouté M. Lalonde.

Répondant à une question de M. Gilles Marceau, député libéral de Lapointe, M. Lalonde a déclaré que les conditions dans les régions francophones de la Saskatchewan se sont améliorées au cours des dernières années.

## MAINTENANT Un plan boni pour Noël Épargnez des centaines de \$\$\$

PREMIER PAIEMENT EN 1971!



**GRATUIT**  
Foyer électrique avec chaque salle de jeux

**SALLE DE JEUX**  
DIMENSIONS : 12' x 26'  
Rég. \$1,800 MOINS BONI 305  
MAINTENANT \$1,495  
Rég. \$28.55 par mois  
Maintenant seulement \$23.80 PAR MOIS

PASSEZ NOEL DANS VOTRE NOUVELLE ANNEXE DE SALLE DE JEUX

Le Service de Rénovation Métropolitain construira pour vous la plus jolie salle de jeux, de première qualité. Ils n'utiliseront que des matériaux de qualité, flambant neufs. Vous pourrez choisir vous-même tous les matériaux de finition. Votre salle de jeux sera construite pour convenir à la personnalité de votre famille... et, bien entendu, tout le travail sera entièrement garanti.

## POURQUOI ACHETER chez MHS?

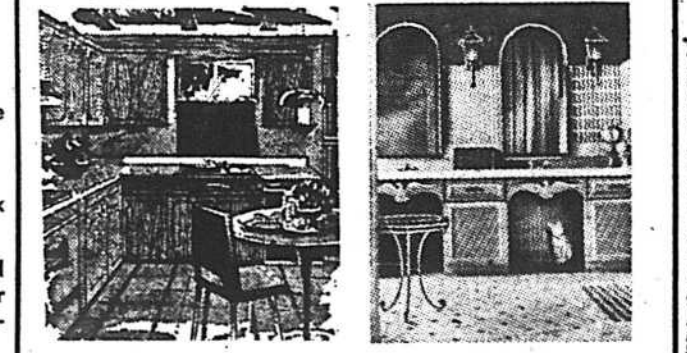
- 1) Croquis gratuits
- 2) Estimés gratuits
- 3) Plans gratuits
- 4) Triple garantie exclusive
- 5) Seuls des matériaux neufs sont utilisés
- 6) Travail fait par des ouvriers compétents
- 7) Finance à taux bancaire
- 8) Travail fini à temps
- 9) Le grand volume de MHS signifie les prix les plus bas
- 10) MHS fait tout le travail — pas besoin d'avoir recours à plusieurs entrepreneurs

## LISEZ CET IMPORTANT MESSAGE

Il existe environ 17 qualités de matériaux de construction. MHS n'utilise que les matériaux de la meilleure qualité dans tout projet d'améliorations domiciliaires. Nous sommes convaincus, que, grâce à notre gros volume d'affaires, aucune autre compagnie ne peut égaler nos qualités et prix. Des prix inférieurs signifient généralement une qualité inférieure.

**LE SERVICE DE RENOVATION METROPOLITAIN**  
**COMPOSEZ 482-0600**  
SANS OBLIGATION

## CUISINES SALLES DE BAIN



MHS construira pour vous une MAGNIFIQUE CUISINE HORS SERIE  
Choix formidable d'armoires en bois de qualité et dessus en Formica aux plus récents styles et couleurs... faits pour agrémenter votre cuisine.  
Rég. \$23.80  
MAINTENANT \$15.87/mois

Laissez MHS remodeler VOTRE SALLE DE BAIN!  
Installée par des maîtres plombiers. Magnifiques couleurs au choix. Tuiles murales, coffrage finie ébénisterie. Une salle de bain admirable.  
Rég. \$19.04  
MAINTENANT \$12.69/mois

## POINTEZ VOS BESOINS

- SALLE DE JEUX
- ADDITION
- CUISINE
- SALLE DE BAIN
- GARAGE
- PIECE AU GRENIER
- TRAVAUX DE BETON
- MENUISERIE
- REVETEMENT EN ALUMINIUM
- FENETRES EN ALUMINIUM
- PORCHES

et toutes autres améliorations domiciliaires

nous payons **3/4%** d'intérêt sur vos dépôts de 5 ans

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**  
la plus importante société de fiducie canadienne-française

909 ouest, boul. dorchester, montreal — 866-9641

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.  
Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum-\$500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de \_\_\_\_\_  
No \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais n'affectent pas ceux déjà consentis.

# Stanfield est déçu de l'attitude des Canadiens

de notre bureau de Québec

**QUEBEC** — Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield s'est dit hier profondément attristé et déçu de l'attitude que manifeste, durant la présente crise Cross-Laporte, l'ensemble du peuple canadien, plus soucieux, selon lui, de la chasse aux terroristes que de certaines sauvegardes à apporter aux droits civils.

"Je veux qu'on me comprenne bien, a dit le chef conservateur, de passage hier à Québec: il faut pourchasser les terroristes mais il faut aussi se préoccuper des libertés civiles". M. Stanfield a déclaré que les sondages scientifiques et les visites qu'il effectuait ces jours-ci au pays indiquent (même au Québec), chez les citoyens en général, un manque grave et inquiétant de préoccupations envers la protection des libertés individuelles.

"Les gens, a dit le chef du parti pro-

gressiste-conservateur, ont l'impression que ce problème de droits ne les concerne pas et ils appuient sans réserve la position de M. Trudeau sans trop se préoccuper de certaines conséquences que les mesures d'exception peuvent toujours avoir sur les droits civils".

Le chef conservateur a dit craindre, à ce propos, que, dans sa nouvelle loi temporaire, d'urgence visant le terrorisme, le gouvernement Trudeau, sous prétexte qu'il s'agit d'une responsabilité aussi provinciale, ne se rende pas aux demandes des partis d'opposition aux Communes et n'institue pas légalement une commission spéciale chargée de surveiller les abus et protéger les libertés civiles durant l'application des pouvoirs d'exception. Cette question de protection est fédérale-provinciale, selon lui.

**Les droits civils**

"J'approuve l'attitude vigoureuse qu'a prise le gouvernement, a dit M.

Stanfield. La police doit avoir des pouvoirs. Je regrette toutefois que durant l'application même des règlements de la Loi des mesures de guerre le gouvernement n'ait pas songé à créer des mécanismes de protection des droits civils. Cela n'aurait nui en rien au travail policier. Il faudrait que ces mécanismes existent au moins dans la nouvelle loi... On a pris de graves risques en ne posant pas certains garde-fous à l'application des pouvoirs d'urgence. Ces risques sont que, par exemple, l'on commette des injustices envers des innocents, surtout des jeunes qui, amers par la suite, se radicalisent. Une foule de rumeurs circulent déjà et pas une commission n'aura enquêté là-dessus."

"Il est trop tôt, selon M. Stanfield, pour dire si des accrocs irréparables ont été commis à la démocratie canadienne. Chose certaine, a-t-il dit, on a pris de graves risques..."

Le chef du PPC a déclaré par ailleurs qu'il acceptait le principe de la nouvelle loi Turner (même la clause de rétroactivité), puisqu'il s'agit d'une mesure temporaire, nécessaire et qui d'ailleurs limite de façon heureuse l'ancienne réglementation. Mais certaines clauses de la nouvelle loi demeurent abusives (procès au bout de 90 jours, etc...) et l'on y note l'absence injustifiée de garde-fous contre les abus possibles.

"L'attitude de l'Opposition conservatrice peut déplaire à la population, a dit M. Stanfield en faisant allusion à certains sondages. Mais cette opposition, tout en appuyant le gouvernement, a des responsabilités graves à

assumer. Elle ne regrette pas les questions qu'elle pose.

**Rencontres à Québec**

Le chef conservateur est venu à Montréal et à Québec hier rencontrer privément des militants de son parti. Il a eu aussi, à Québec, une rencontre avec le personnel éditorial et de direction du quotidien "Le Soleil".

"Ces rencontres, a dit M. Stanfield, ont pour but de me fournir la connaissance la plus profonde possible de la crise québécoise". Selon le chef conservateur, le malaise au Québec est dû à la fois à la langue, la culture et le chômage. Le chômage, problème grave, a été "causé" par la lutte de M. Trudeau contre l'inflation. Il s'annonce terrible

au Canada cet hiver et surtout au Québec. Le gouvernement fédéral, a dit M. Stanfield, doit s'empresser de négocier des mesures d'urgence (phème, peut-être, la caisse d'aide conjoncturelle), avec les provinces, surtout le Québec, afin de limiter les dégâts. Les provinces et les municipalités ont une foule de projets qui créeraient de l'emploi mais qu'ils ne peuvent lancer immédiatement faute d'argent. Le fédéral doit contribuer. Il s'agit de mesures d'urgence, qui ne vont pas au fond des choses; mais tout le Canada est impliqué.

Par ailleurs, en ce qui touche le terrorisme, M. Stanfield a émis l'opinion qu'on ne pouvait l'expliquer uniquement par le "malaise social" au Québec. Il y a, a-t-il dit, "autre chose".

## Les vues de Martial Asselin ne reflètent pas la position officielle du parti

de notre bureau de Québec

**QUEBEC** — Les vues du député conservateur Martial Asselin sur l'opportunité d'un "statut particulier" pour le Québec sont des vues tout à fait personnelles qui ne reflètent en rien la position officielle du Parti progressiste-conservateur.

C'est ce qu'a affirmé hier le chef du PPC, M. Robert Stanfield lors d'une rencontre à Québec avec des journalistes.

M. Stanfield a toutefois tenu à faire remarquer que son parti n'était pas une formation "dogmatique" ou "dictatoriale" où les membres n'ont pas le droit d'exprimer des vues personnelles.

Le chef conservateur a fait allusion à d'autres membres du PPC qui ont également exprimé des vues dérogeant à l'idéologie de base du parti, tel le président de l'aile qué-

bécoise du PPC, M. Ferland Allie, avec sa thèse d'un Canada divisé en cinq grandes régions, et un autre député qui a décidé de ne pas suivre la ligne du parti aux Communes et de voter contre le principe de la nouvelle loi Turner sur les mesures d'urgence temporaires anti-terroristes.

**Le statut particulier**

M. Stanfield a avoué que beaucoup de gens au Québec, et même plusieurs membres de son parti, étaient favorables à l'idée du statut particulier pour le Québec. "Je respecte ceux qui tiennent à leurs opinions, a-t-il dit. Mais la position du PPC à ce chapitre est la suivante: chacune des provinces a des besoins particuliers; il faut cependant reconnaître que le Québec a des besoins différents des autres régions du Canada; il faut essayer de comprendre ces besoins particuliers."

Le chef conservateur en a profité, au passage, pour prendre ses distances vis-à-vis des récents propos de l'ex-premier ministre Lester B. Pearson qui a dit qu'il n'avait jamais considéré le Canada comme indivisible. "Nous voyons le Canada comme une unité fédérale, a dit M. Stanfield, et nous espérons qu'il le restera."

"Le gouvernement fédéral, a dit de façon générale le chef du PPC, doit prendre en considération les demandes de toutes les provinces. Il doit déterminer s'il peut accepter les conditions d'une province sans affaiblir les pouvoirs qui sont essentiels à un gouvernement central."

De toutes façons, selon M. Stanfield, "statut particulier", et "deux nations" sont des concepts abstraits qui, employés en ce moment, ne peuvent qu'ajouter à la confusion qui règne au Canada. Il faut,

selon lui, aborder des problèmes précis (comme le chômage) si l'on veut "progresser plus pratiquement".

Parlant de la thèse des cinq régions évoquée par M. Fernand Allie, M. Stanfield a déclaré qu'il s'agissait là d'une idée personnelle jetée en l'air pour susciter un débat. Le Canada est déjà constitué de cinq grandes régions, a dit le chef du PPC. Les pouvoirs du gouvernement central doivent demeurer et être assez forts pour créer des chances égales pour toutes les régions. Je ne crois pas que les Canadiens en général soient prêts à accepter une telle idée de décentralisation.

Dans un autre ordre d'idées, M. Stanfield a tenu à contredire ceux qui prétendent que le PPC n'a pas de racines au Québec. Ce parti, a-t-il dit, a recueilli un fort pourcentage de votes dans la province aux élections dernières. Il a certainement besoin de se restructurer, de susciter un intérêt nouveau, mais on ne peut pas dire qu'il soit "faible" au Québec.

M. Stanfield a toutefois déclaré qu'il n'était pas ques-

tion, pour le moment, de nommer un "leader québécois" au PPC, en remplacement de M. Marc-É. Faribault. Le chef conservateur compte que, sur

les candidats québécois de son parti qui seront en lice lors des prochaines élections, il se dessinera des hommes de qualité.

## Grève chez Mohawk Airlines

La compagnie Mohawk Airlines, l'un des transporteurs aériens qui dessert Montréal, a mis fin à son service, hier, lorsque les négociations avec ses 396 pilotes ont été rompues.

Un mouvement de grève a été déclenché à minuit et la compagnie n'a eu d'autre alternative que de cesser son exploitation.

L'arrêt suspend pour le moment les services aériens dont les villes de Binghamton, Elmira et Ithaca dépendent de la compagnie Mohawk.

La compagnie a estimé que la grève allait lui coûter \$187,000 par jour.

## Il faut se rendre compte qu'il y a deux nations

— Claude Ryan

**TORONTO (PC)** — Avant de trouver une solution aux problèmes du Québec, les Canadiens doivent se rendre compte qu'au Canada anglophones et francophones forment deux nations, a déclaré hier M. Claude Ryan, directeur du quotidien montréalais, Le Devoir.

Dans un discours prononcé au cours d'une réunion publique tenue par le mouvement Waffle du Nouveau parti démocratique, M. Ryan a ajouté qu'on ne peut avoir la paix et l'ordre quand 25 p.c. de la population s'estiment aliénés au sein du système politique.

De l'avis du directeur du Devoir, les récents enlèvements politiques au Québec ont réduit les chances de solutions modérées aux problèmes. Dans les années à venir, dit-il en substance, les modérés auront beaucoup plus de difficultés à se faire entendre. Les gens sont acculés à des prises de positions extrêmes et il devient beaucoup plus difficile de soutenir des positions intermédiaires.

La crise, à son avis, a durci l'opinion publique.

# Datsun encore, la championne canadienne des rallyes en 1970



Nous avons remporté ce titre en 1967.

Et une deuxième fois en 1969.

Cette année encore, nous avons remporté le championnat puisque

dix de nos voitures étaient parmi les douze premières et que le total des points obtenus dépassait celui de tous les autres fabricants réunis.

Nous n'avons pas participé au rallye pour en tirer seulement quelques honneurs.

Nous l'avons fait dans le but de savoir comment la Datsun peut surmonter des conditions de conduite excessivement difficiles. Nous l'avons fait pour éprouver notre voiture sur les routes les moins praticables et contre la plus grande concurrence. Nous l'avons fait pour nous assurer que la Datsun possède une performance sans égale, une durabilité à toute épreuve, une maniabilité insurpassable et une consommation d'essence minimale.

Cette année, nous nous sommes assurés la première, la deuxième et la quatrième places dans le rallye Safari est-africain, où sur dix-neuf des voitures qui se classaient, neuf étaient des Datsun. Nous avons gagné également le rallye de 10,000 milles Tour d'Australie. Nous avons remporté les honneurs de notre catégorie dans le dernier rallye Shell 4,000.

## Essayez de battre ça...

Allez éprouver une Datsun 1600, la championne canadienne des rallyes, chez l'un des 250 concessionnaires Datsun établis au Canada.

Il y a plus de 1,000 concessionnaires Datsun à votre service au Canada et aux États-Unis.



PRODUIT DE NISSAN

**STE-THERESE DATSUN INC.**  
200, rue St-Charles,  
Ste-Thérèse, P.Q.  
Tél. 430-0293

**BELLEMARE & MORIN AUTO LEE**  
10305 av. Papineau, MtL, P.Q.  
Tél.: 384-3290

**ROGER BAUDIN AUTOMOBILE**  
10,515 boul. L'Archevêque  
Montréal-Nord, P.Q.  
Tél.: 321-8600

**FRENETTE AUTO ENRG.**  
1185, rue Notre-Dame  
Repentigny, P.Q.  
Tél.: 581-9220

**BERRA AUTOMOBILE INC.**  
3475 av. du Parc, MtL, P.Q.  
Tél.: 849-2283

**ELEGANT MOTORS INC.**  
845 boul. Taschereau  
Greenfield Park, P.Q.  
Tél.: 672-2720

**REIMERS AUTOMOBILE**  
510 boul. Labelle  
Chomedey, Ville Laval, P.Q.  
Tél.: 688-4321

**DOWNTOWN DATSUN FOREIGN MOTOR LTD.**  
4074, 4428 e., rue Ste-Catherine  
MtL, P.Q.  
Tél.: 931-5879 — 932-7136

**GARAGE REAL CROTEAU ENRG.**  
635 est. boul. Curé-Poirier  
Ville Jacques-Cartier, P.Q.  
Tél.: 677-8979

**MICOR AUTO INC.**  
12305 est. rue Sherbrooke  
Pte-aux-Trembles, P.Q.  
Tél.: 645-1633

**GARAGE BOUCHARD LTEE**  
2905 est. rue Notre-Dame  
Lachine, P.Q.  
Tél.: 637-9531

**GARAGE DUMOULIN LTEE**  
8115 boul. Lévesque  
St-François, Laval, P.Q.  
Tél.: 665-7459

**SERVICE DE PNEUS STADIUM LTEE**  
1871 rue Delorimier, MtL, P.Q.  
Tél.: 524-1177

**BROADWAY GARAGE**  
7550 rue Broadway  
Ville LaSalle, P.Q.  
Tél.: 366-8931

**DAoust DATSUN LAVAL INC.**  
1424 boul. des Laurentides  
Pont-Viau, Ville Laval, P.Q.  
Tél.: 663-2188

**POUR UNE VOITURE NEUVE  
LE MEILLEUR CHOIX C'EST**



**LE MEILLEUR ENDROIT POUR ACHETER C'EST**

**STADIUM DATSUN**

1871, DE LORIMIER

524-1175

## "Premier"

protège votre portique  
contre les intempéries

**AUVENTS** en fibre de  
verre "Filon"

fabriqués et posés par des experts  
— cela fait toute la différence

De plus vous obtenez un **MEILLEUR PRIX  
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER**

Demandez un  
**ESTIME GRATUIT**

Appels interurbains  
acceptés dans un  
rayon de 75 milles  
de Montréal.  
321-2780

Composez  
**321-6410**

Nous employons la meilleure  
Aluminium

OU ENVOYEZ LE COUPON CI-DESSOUS:

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

TRAVAIL GARANTI • 25 ANS D'EXPERIENCE • Paiements faciles

**PREMIER FIBER GLASS CONSTRUCTION INC.**  
3390 Mont-Joli, Montréal-Nord Tel 321-6410

## Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

# Un nouveau rôle d'évaluation

par Claude MASSON

Le conseil municipal de la petite localité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, près de Saint-Jean, vient de reconnaître officiellement que la fabrication du dernier rôle d'évaluation contient de nombreuses et graves anomalies, erreurs et omissions.

En conséquence, ce document qui sert à l'imposition des taxes et à la préparation des listes électorales, sera carrément jeté au panier et la municipalité préparera un nouveau rôle.

Pris dans l'état parce que le rôle d'évaluation de 1968 a été contesté devant les tribunaux et que le conseil risquait de se faire blâmer sévèrement pour avoir approuvé un rôle fabriqué de façon anormale, les édiles ont décidé de faire eux-mêmes leur mea culpa.

Au cours d'une assemblée d'urgence du conseil, les élus ont confessé jugement avant que le juge Roger Gagné,

de la cour provinciale de Saint-Jean, force l'administration du maire Lionel Ethier à le faire de façon encore plus humiliante.

Le rôle d'évaluation de cette municipalité ne sera donc plus utilisé et les taxes se sont imposées sur la base du rôle d'évaluation de 1965 jusqu'à ce qu'un nouveau rôle soit préparé.

La possibilité d'une enquête publique sur l'administration du maire Lionel Ethier n'est toutefois pas complètement écartée. M. Ethier étant, en plus d'être maire, président de la commission scolaire locale et préfet de comté, le rôle a également servi à imposer les taxes scolaires dans cette municipalité et des contribuables soutiennent que le rôle de Saint-Paul a peut-être été imité par des localités voisines où le maire Ethier a sûrement de l'influence parce qu'il a été choisi préfet de comté.

Qu'y avait-il comme anomalies, erreurs ou omissions dans le rôle d'éva-

luation de 1968 de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix?

Entre autres, le maire Lionel Ethier est propriétaire de 69 et de 29 arpents respectivement mais ces superficies n'apparaissent pas au rôle. En conséquence, ces espaces ne pouvaient être taxés.

Le conseiller municipal R. Boudreau possède 24 arpents de terre inscrites au Bureau d'enregistrement mais il n'apparaît que 65,680 pieds carrés au rôle d'évaluation de 1968 de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Résultat: beaucoup moins de taxes à payer.

Au total, les superficies omises au rôle d'évaluation de 1968 représentent quelque 300 arpents. Autant de taxes non payées... par erreurs, anomalies et omissions.

Il y a aussi plusieurs lots subdivisés dont la superficie indiquée au rôle ne correspond pas à celle inscrite au Bureau d'enregistrement de Saint-Jean.

## Vol de \$2,300 dans une banque

Revolver à la main et la tête enfoncée sous un bas de soie, deux bandits ont fait irruption, vers 10 h. 50 hier matin, dans la succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au 2001 est, rue Beaubien.

Sous la menace de leurs armes, les malfaiteurs se sont fait remettre une somme d'environ \$2,300 et ont rapidement disparu dans une automobile de marque Ford, de couleur noire.

Nantis d'une bonne description de l'automobile, les policiers devaient la retrouver quelques minutes plus tard, abandonnée dans une ruelle, près de l'intersection des rues de Lorimier et Saint-Zotique.

Quelques billets de banque ont été "oubliés" dans l'auto par les bandits qui sont partis précipitamment.

## GM: peu de progrès dans les négociations pour les ouvriers canadiens

DETROIT (PC, PA, UPI) — Peu de progrès ont été enregistrés dans les négociations entre General Motors et ses quelque 24,000 employés canadiens hier, et l'on n'entrevoit toujours pas le moment où prendra fin le long conflit.

Et ce même si toutes les sections américaines qui se sont prononcées sur l'accord de principe intervenu à Détroit la semaine dernière, l'ont ratifié.

C'est que cet accord n'est valable que pour les USA et qu'au Canada, GM n'a pas encore fait d'offres pécuniaires nouvelles, même si l'on s'attend à ce qu'elle en fasse une prochainement.

De plus, les TUA canadiens considèrent qu'aucun des points non monétai-

res "essentiels" n'a été réglé. Parmi ceux-ci: le français comme langue de travail à l'usine de St-Thérèse.

Les négociations canadiennes se déroulent à Toronto.

Les décisions que ratifieront les ouvriers canadiens de GM serviront de document de base pour les ouvriers canadiens de Ford, Chrysler et American Motors.

Compte tenu du peu de progrès enregistré hier, il semble peu probable toutefois que le travail puisse reprendre avant décembre aux usines canadiennes de GM. On prévoit qu'aux USA, le retour au travail se fera au moins une semaine plus tôt qu'au pays.

Achetez d'avance, aujourd'hui et mercredi, 17 et 18 novembre

# JOUR SIMPSON AU CANADA

## JEUDI, LE 19 NOVEMBRE



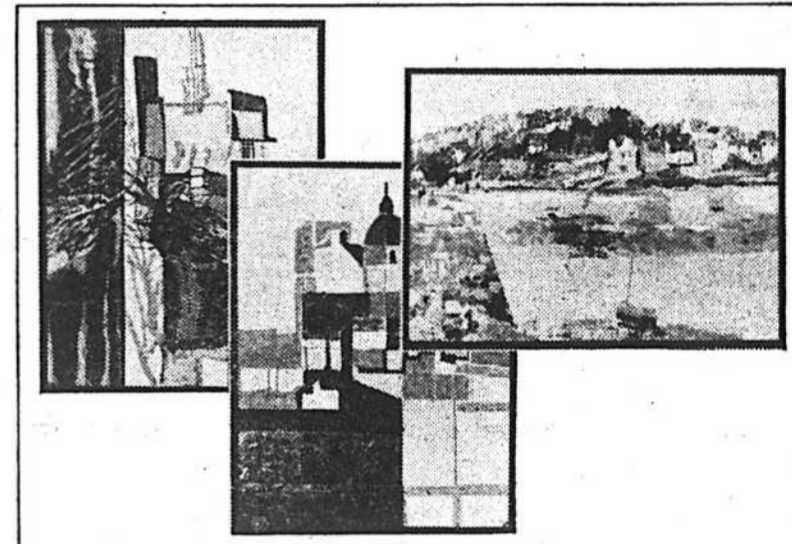
### Miroirs décoratifs encadrés pour embellir murs et portes

Ces superbes miroirs sauront donner à votre foyer un air raffiné et vous aurez profité de bas prix "Jour Simpsons".

- A) Miroir de porte. Avec cadre en bois ton or, motifs en relief. Dimensions hors tout 14 x 50 pouces. **12<sup>98</sup> ch.**
- B) Miroir ovale. Avec cadre fini ton or. Dimensions 24 3/4 x 30 3/4 pouces. **19<sup>98</sup> ch.**
- C) Miroir rectangulaire — Avec cadre "Valencia" fini ton or. Dimensions hors tout 17 x 25 pouces. **17<sup>98</sup> ch.**

Rayon 743, au sixième.

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**



### Reproductions encadrées

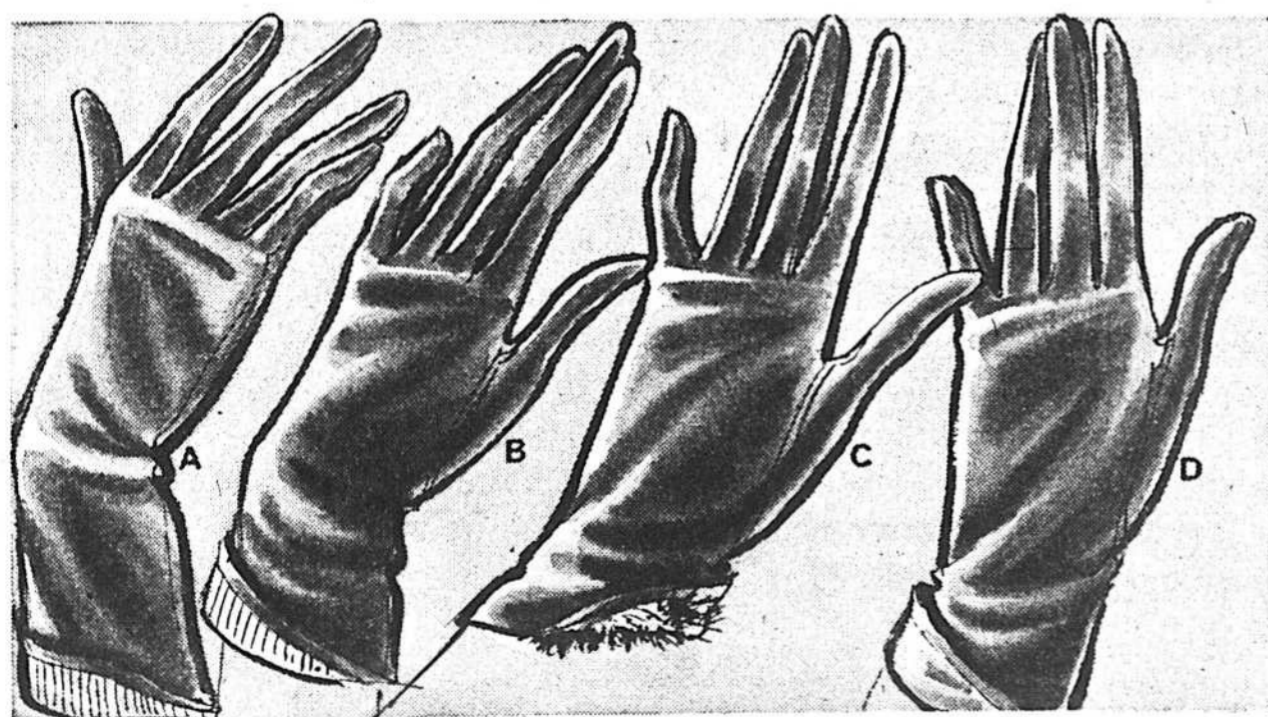
Ravissante collection de reproductions de peintures fameuses! Donnez du charme et de l'imprévu à vos murs!

- Les reproductions sont des paysages, des fleurs, des natures mortes, des marines et plusieurs autres.
- Les cadres sont noirs avec garniture ton or ou ton argent.
- Dimensions approximatives 30 x 40 po.

Prix **Jour Simpsons** **19<sup>98</sup> ch.**

Rayon 743, au sixième

Pas de commandes postales ni téléphoniques



#### Gants longs cuir doublé

Rég. 12.98

**8<sup>98</sup> pai.**

Un rabais de \$4 sur ces gants superbes en cuir souple importés d'Italie doublés de tricot acrylique, parfaits pour l'hiver puisqu'ils montent à mi-bras.

- Coutures surpiquées et revers fini à la main
- Noir ou brun
- Pointures 6 1/2, 7, 7 1/2.

#### Gants en cuir doublés tricot

Spécial

**6<sup>98</sup> pai.**

Ces gants importés d'Italie, sont en cuir d'agneau souple, chaudement doublé de tricot acrylique.

- Qualité supérieure avec pi-pûres et ourlet fini à la main. Longueur au-dessus du poignet.
- Choix de noir et brun.
- Pointures 6 1/2, 7, 7 1/2.

Commandes postales et téléphoniques exécutées

#### Gants en cuir doublés fourrure

Rég. 8.98

**7<sup>98</sup> pai.**

Egalement importés d'Italie, ces gants sont en souple peau d'agneau, luxueusement doublés de fourrure depuis les bouts des doigts jusqu'à l'ourlet.

- Coutures piquées, longueur 2 boutons
- Choix de brun et noir. Commandes sur noir seulement.
- Pointures 6 1/2, 7, 7 1/2.

**842-7221**

#### Gants chevreau doublés de soie

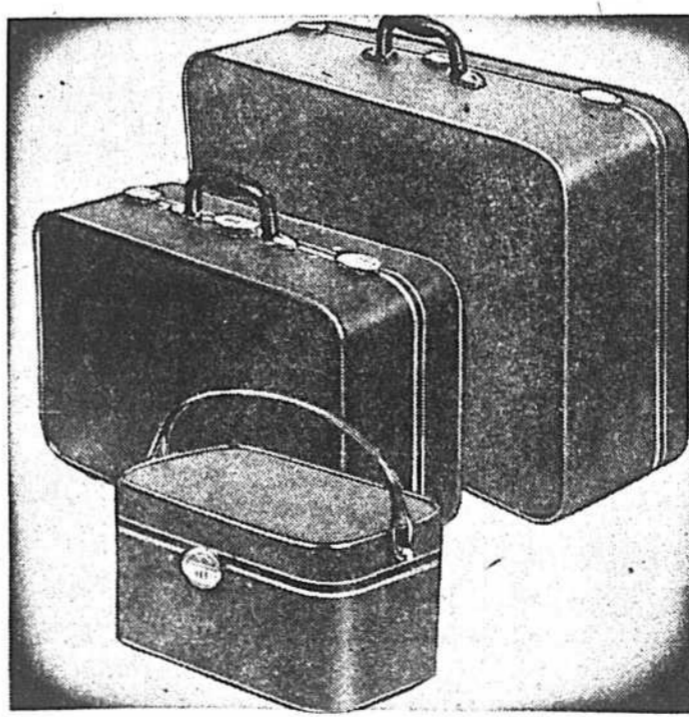
Rég. 10.98

**7<sup>88</sup> pai.**

Un rabais de \$3 sur ces gants de toute beauté, importés, luxueusement doublés de soie naturelle pour plus de confort et d'élégance.

- Longueur au-dessus du poignet (4 boutons)
- Coutures piquées et ourlet fait main
- En noir seulement.
- Pointures 6 1/2, 7, 7 1/2.

Rayon 700, au rez-de-chaussée



### Rabais \$15 à \$25! Valises "skyway" pour hommes-femmes

Une collection de modèles discontinués explique ces rabais exceptionnels sur des valises parfaites de marque canadienne renommée.

- Extérieur Koroseal résistant aux égratignures et lavable. Serrure combinée.
- Pour dames: en bleu sapin, bleu Dresde, corail, naturel.
- Valise pullman 26 po. Rég. \$65 **Ch. 40.00**
- Valise Pullman 24 po. Rég. \$55 **Ch. 35.00**
- Valise fin de semaine 21 po. Rég. \$45 **Ch. 29.98**
- Mallette de beauté. Rég. \$45 **Ch. 25.00**
- Pour hommes: noir et olive.
- Valise 2 complets. Rég. 69.95 **Ch. 46.98**
- Valise compagnon. Rég. \$55 **Ch. 39.98**

Rayon 760, au cinquième en ville seulement. Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques



### Sac de voyage vinyl solide

Rég. \$25 **\$15 ch.**

Rabais de \$10! Des sacs de voyage parfaits pour hommes. Ils sont spacieux, solides, lavables et possèdent même un cintre à l'intérieur pour un complet.

- Poche extérieure plus deux autres compartiments pratiques.
- Poignée solide
- Choix de noir, brun ouivoire. 21" x 13" x 7".

Rayon 760, au cinquième. Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

### HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi et mercredi en ville de 9 h à 17 h 30. Fairview et Anjou 9 h 30 à 18 h.

Jeudi et vendredi en ville: de 9 h à 21 h. Fairview et Anjou: 9 h 30 à 21 h. Les 3 magasins ouverts samedi de 9 h à 17 h.

### Service téléphonique ouvert

Du lundi au mercredi: 8 h 30 à 18 h. Jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h. Samedi: 8 h 30 à 17 h.

COMPOSEZ: 842-7221

## Vive querelle autour de l'activité du FBI

WASHINGTON. (UPI, PA) — Le vieux directeur du FBI (Federal Bureau of Investigation), J. Edgar Hoover, 76 ans, et l'ancien procureur général Ramsey Clark, qui ne se sont guère témoignés d'amitié ces années dernières, viennent de s'investir sans ambages sur la place publique. Le second par le truchement d'un livre, le premier par le canal d'un journaliste du "Washington Post".

Dans "Crime in America", Clarke, qui a été le patron de Hoover de 1967 à 1969, accuse celui-ci "de se préoccuper primordialement de sa réputation personnelle", quitte pour cela à sacrifier "l'efficacité de la répression du crime".

"Le FBI, écrit-il encore, semble obsédé par ses exploits dont il veut joliment conserver toute la gloire... Il veut trop faire cavalier seul... Caractéristiques mesquines et coûteuses qui tiennent à la domination excessive d'un seul homme : Hoover...".

Au journaliste Ken Lawson, du "Post", le formidable Hoover a déclaré qu'il considère Clark comme un "invertébré... un mou". Il a précisé que jamais il n'avait eu affaire à un procureur général aussi mauvais au cours de ses 45 ans au FBI. S'il avait auparavant décerné un blâme identique à Robert Kennedy, après avoir eu maille à partir avec ce dernier au sujet de la réforme du Bureau, à tout le moins, a ajouté Hoover, "Kennedy savait ce qu'il voulait et allait de l'avant jusqu'au bout, même s'il se trompait... Avec Clark, on ne sait jamais quand il laissera tout tomber".



Des guides pour le Vietcong ?

Des soldats sud-vietnamiens surveillent un groupe de civils cambodgiens, soupçonnés d'avoir servi de guides au Vietcong, sur une route située à une trentaine de milles de Phnom Penh. Ces "marines" participent à la grande offensive lancée par les forces sud-vietnamiennes contre les "sanctuaires" communistes au Cambodge.

## Découverte d'une importante cache d'armes Les Sud-Vietnamiens ouvrent un autre front au Cambodge

SAIGON. (PA, UPI, AFP) — Environ 4.500 soldats d'élite sud-vietnamiens, soutenus par des blindés, l'aviation et l'artillerie, ont ouvert un nouveau front au Cambodge.

L'offensive, déclenchée hier dans la province de Ratanakiri, ne s'est butée qu'à une très légère résistance de la part des troupes nord-vietnamiennes et a permis par ailleurs de découvrir une cache contenant 254 tonnes d'armes et de munitions.

Pendant ce temps, au Sud-Vietnam, des roquettes vietcong ont atteint deux bases américaines, entraînant la mort de trois Américains et des blessures à

une vingtaine d'autres. Ce sont là les pertes les plus lourdes subies depuis le 22 juillet par les Américains, par suite des tirs de mortiers ou de roquettes.

La nouvelle opération sud-vietnamienne, partie de la province de Pleiku, dans les hauts plateaux du Sud-Vietnam, a permis aux soldats d'élite de Saigon de pénétrer jusqu'à une trentaine de milles à l'intérieur du Cambodge, au nord-est de Phnom Penh.

C'est le point le plus au nord jamais atteint par les Sud-Vietnamiens depuis les campagnes qu'ils avaient déclenchées conjointement avec les Américains en mai et juin derniers. La nouvelle opération porte à 16.000 les effectifs combattant en territoire khmer.

Les Sud-Vietnamiens annoncent qu'ils ont abattu 18 ennemis au cours de diverses escarmouches et que, pour leur part, ils n'ont eu que deux blessés.

La province de Ratanakiri, peu peuplée, est entièrement sous contrôle des forces de libération khmères, vietcong et nord-vietnamiennes depuis plusieurs mois.

La ville de Kompong Cham, à 50 milles au nord-est de Phnom Penh, isolée depuis huit jours, a été atteinte la nuit dernière par deux roquettes de 122 mm. La piste d'atterrissage est fermée aux avions militaires et civils. Le ravitaillement et les munitions sont parachutés. Un porte-parole du haut com-

mandement cambodgien a signalé qu'en dépit de son isolement, la ville n'est pas dans un état critique.

Environ 30.000 soldats cambodgiens, le cinquième des effectifs de l'armée, tiennent le front nord, qui s'est écroulé la semaine dernière sous les attaques communistes. Des ingénieurs civils et militaires travaillent avec du matériel américain à la construction d'un pont de bateaux destiné à remplacer un pont détruit, qui franchissait un lac de 2.000 pieds de largeur. La destruction du pont a coupé Phnom Penh du front.

## C'est la police secrète russe qui aurait vendu les "Mémoires" de Khrouchtchev

LONDRES. (UPI) — Le "Times" de Londres laisse entendre, aujourd'hui, que c'est la police secrète soviétique (KGB) qui a pris l'initiative de vendre à l'Ouest les présumés mémoires de l'ancien premier ministre Nikita Khrouchtchev.

Dans un article en page frontispice, visant à justifier la publication des mémoires qu'il veut entreprendre le 23 prochain, en dépit du démenti de M. Khrouchtchev lui-même, le "Times" signale : "On croit que M. Khrouchtchev a écrit environ 400.000 mots sur sa vie, mais que ce manuscrit n'a pas été mis intégralement à la disposition de l'Ouest."

"Certains indices portent à croire que le document est entre les mains du KGB, qui, on ne sait pour quelle raison, a décidé d'en vendre des extraits à l'Ouest."

L'agence Tass a publié, hier, un démenti émanant de M. Khrouchtchev lui-même. Ce dernier soutient qu'il n'a jamais fait parvenir pareils documents à des maisons d'édition étrangères ou soviétiques.

Le démenti a été repris aujourd'hui par la "Pravda" et "Industrie socialiste". La publication par l'organe central du parti communiste soviétique du démenti de l'ancien "numéro un" de l'URSS est considéré à Moscou par les observateurs comme un événement encore plus important que la publication du même texte par l'agence Tass. Celle-ci s'adresse au public étranger, tandis que la "Pravda" s'adresse à la population soviétique.

Le "Times" souligne, dans son article explicatif d'aujourd'hui que les extraits qu'il se propose de publier ne constituent pas, à proprement parler, des mémoires mais plutôt des notes préparatoires.

"Les événements s'inscrivent de façon incohérente. Il semble que M. Khrouchtchev bouillait d'indignation lorsqu'il a dicté ces notes..."

## Egypte, Libye et Soudan donnent leur appui au nouveau régime de la Syrie

d'après AFP-UPI-PA-Reuter

L'Égypte, la Libye et le Soudan ont endossé le coup d'État de l'homme fort de Syrie, le général Hafez El Assad, et ont offert à la Syrie de l'admettre comme quatrième partenaire dans la fédération qu'ils envisagent de créer.

C'est le président du Conseil révolutionnaire de la Libye, le colonel Khadafi, qui a fait cette déclaration au nom des trois États arabes à l'issue d'une visite inopinée de 24 heures à Damas. Cette déclaration a été diffusée par Radio-Damas.

On se souvient que l'Égypte et la Syrie avaient en 1958 formé la République arabe unie, mais cette union s'était désintégrée après trois ans d'une existence mouvementée.

Succès du coup d'Assad

A Damas, le général Assad semble

avoir parachevé son coup d'État et s'approprié à noyauter la direction du "Baas".

C'est la conclusion qui s'impose après l'annonce hier soir de la formation d'un commandement régional provisoire et d'un "Front progressiste" ainsi que la constitution d'un "Conseil du peuple" dans un délai de trois mois.

Tous les gestes posés par le général Assad indiquent que le nouveau régime syrien, de teinte "baassiste modérée" va rapprocher sa politique arabe et étrangère de celle de la RAU, c'est-à-dire de la politique de solution pacifique à la crise du Moyen-Orient.

C'est l'interprétation que les observateurs donnent au passage du communiqué du général Assad, se référant à des initiatives en faveur de l'unité avec les pays arabes progressistes, en particulier la RAU. Le communiqué du

"commandement provisoire" salue aussi l'union de la RAU avec la Libye et le Soudan et affirme sa volonté de développer ses relations avec l'URSS.

Le processus

Après l'échec de ses tentatives de compromis avec Salah Jedid et le Dr Noureddine Atassi (président déposé) et le groupe des "civils", le général Assad, ministre de la Défense, a décidé d'aller jusqu'au bout en dissolvant le "commandement régional" (16 membres), la plus haute instance du parti baassiste en Syrie, pour le remplacer par un "commandement provisoire". Le processus maintenant engagé est le suivant :

1 — Nomination d'un "commandement régional provisoire".

2 — Constitution probable d'un gouvernement de "Front progressiste" dans lequel entrerait sans doute des Baassistes de la tendance Assad-Tlass, des "Nasséristes", des communistes et des "progressistes".

3 — Convocation d'un congrès régional d'environ 150 délégués représentant les diverses sections du parti en Syrie afin d'élire un nouveau "commandement régional".

4 — Ce commandement régional élira à son tour le chef de l'État et le premier ministre.

5 — Enfin, le "commandement inter-arabe" de 80 membres environ, dont la plupart résident à l'étranger, élira le secrétaire général et le secrétaire général adjoint du parti Baas, postes détenus jusqu'à présent respectivement par M. Atassi et M. Jedid. Parallèlement, un "conseil du peuple" sera nommé (ou élu) dans un délai de trois mois, conformément aux décisions du Congrès de 1969, décisions jamais appliquées du fait de l'opposition de M. Salah Jedid.

## Les fusillades se poursuivent dans le nord de la Jordanie

AMMAN. (AFP) — Des fusillades sporadiques ont éclaté ce matin à Irbid, deuxième ville en importance de la Jordanie. On n'a signalé aucune victime.

La situation est toutefois très tendue. La plupart des magasins sont fermés et les rues sont pratiquement désertes.

Hier, des combats avaient éclaté dans cette ville, à 50 milles au nord d'Amman, ainsi qu'à Djerak, entre Jordaniens et Palestiniens. Selon les chiffres communiqués aujourd'hui par le porte-parole du Fatah, il y aurait eu 20 morts et 89 blessés. Douze des personnes tuées et soixante blessées sont des civils, dit-on de même source.

De son côté, Radio-Amman a annoncé qu'à la suite des incidents d'hier entre fedayin et force de sécurité jordaniennes à Irbid, trois agents de la Sûreté générale et quatre civils ont été tués. Deux policiers et 43 civils ont été blessés.

Un autre accrochage qui s'est produit sur la route de Djerak-Irbid, à une vingtaine de milles d'Amman, trois militaires et deux civils ont été tués; quatre soldats et 22 civils, blessés.

Dans les deux cas, le communiqué officiel jordanien rejette sur les fedayin la responsabilité de ces nouveaux incidents sanglants.

De son côté, le journal "Al Fatah", organe de la résistance palestinienne, soutient le contraire.

"Les éléments qui en veulent à la révolution, affirme le journal, ont effectué durant les dernières 24 heures une série d'opérations traîtresses."

Le journal affirme qu'à Irbid, les accrochages se sont produits après que des patrouilles de l'armée et de la Sûreté générale eurent arrêté des citoyens et les eurent frappés en public. "Al Fatah" blâme également les forces jordaniennes des escarmouches sur la route Djerak-Irbid.

## Israël assouplit légèrement sa position

JERUSALEM (AFP) — Israël n'insiste plus sur une restauration de la situation telle qu'elle existait sur le canal de Suez avant le cessez-le-feu, afin de revenir aux négociations Jarring. Mais il n'estime pas non plus que les livraisons d'armes que les Américains ont faites, ou pourraient faire, à Israël, soient suffisantes pour lui permettre de revenir à ces négociations.

Israël veut donc une "rectification" de la situation, ou du moins un geste concret de la part des Soviétiques et des Égyptiens. Telle est, suivant les milieux politiques israéliens autorisés, l'interprétation que l'on doit donner au discours prononcé hier par Mme Golda Meir. Elle y avait indiqué "qu'aucune des propositions qui ont été faites en Israël par des pays amis afin qu'il accepte de revenir aux négociations Jarring, ne satisfaisait la demande du gouvernement israélien pour une rectification. Donc, a noté Mme Meir, les conditions pour la reprise des négociations n'ont pas encore été réalisées et notre dialogue avec les États-Unis à ce sujet doit continuer". Mais,

précise-t-on dans les milieux israéliens autorisés, ce n'est pas aux États-Unis seulement de réaliser les conditions permettant la reprise des négociations. Les États-Unis qui sont partie à l'accord sur le cessez-le-feu et qui ont été affectés eux aussi par les violations de l'accord se doivent d'agir auprès de Moscou et du Caire pour que ces derniers fassent des gestes concrets.

Il s'avère donc que si Israël a assoupli sa position, il a fait nettement moins qu'on ne s'y attendait et que ne le laissent prévoir, par exemple, les déclarations faites dimanche à la télévision israélienne par M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères, qui se trouve aux États-Unis. Au moment où les Israéliens insistent sur une "restauration" de la situation sur le canal, les Américains ne parlaient que de rectifications. Maintenant que les Américains paraissent avoir abandonné l'idée d'une rectification, et espèrent qu'Israël se contentera de compensations en livraisons d'armes et en aide politique et économique. Mme Meir et la majorité du gouvernement insistent

sur des rectifications, ou du moins de gestes concrets de la part des Soviétiques et des Égyptiens. Les divergences entre Washington et Israël subsistent donc toujours. Mais peut-être le premier ministre ne pouvait passer brusquement de l'idée d'une restauration à celle de simples compensations de la part des États-Unis, et la position actuelle du gouvernement israélien pourrait constituer une phase intermédiaire, d'autant plus qu'on ne se trouve qu'au début de négociations avec les États-Unis sur les conditions permettant le retour aux négociations Jarring.

Enfin, la Knesseth a procédé hier soir à un vote soutenant la politique du gouvernement telle qu'elle a été définie par Mme Golda Meir au cours de sa déclaration.

Le vote a donné 51 voix favorables au gouvernement, 28 contre et 4 abstentions.

D'autre part, un vote proposé par le parti d'opposition, Gahal et préconisant "la restauration du statu quo dans la zone du canal de Suez comme préalable au retour d'Israël aux négociations de paix" n'a pas recueilli la majorité.

## Début du procès du Lt Calley pour le massacre de My Lai

FORT BENNING, Georgie. (Reuter, UPI) — Après un long délai dû à des batailles de procédure, le procès militaire du lieutenant William Calley, accusé du meurtre de 102 civils sud-vietnamiens, s'ouvre aujourd'hui à Fort Benning devant un jury composé de six officiers de l'armée américaine.

Le massacre de My Lai, un hameau du Sud-Vietnam, est survenu il y a 32 mois et un jour. Au cours d'une opération de ratissage anti-vietcong, le lieutenant Calley est accusé d'avoir commandé un peloton et de s'être rendu coupable du meurtre prémédité de vieillards, femmes et enfants.

Le président du tribunal militaire, le colonel Reid Kennedy, parachutiste à la retraite, doit tout d'abord disposer d'une motion de la défense alléguant que le lieutenant Calley ne pourra être jugé impartialement à cause de la vaste publicité faite avant le procès au présumé massacre de My Lai.

Par ailleurs, à Fort Hood, Texas, où se déroule le procès militaire du sergent d'état-major David Mitchell, la défense doit faire entendre ses premiers témoins.

Le sous-officier âgé de 30 ans est accusé de voies de fait avec intention de meurtre contre 30 civils sud-vietnamiens alors que son unité participait à l'opération "My Lai" le 16 mars 1968.

L'un des procureurs de Mitchell a dé-

claré hier qu'il demandera au tribunal militaire de faire servir un sub-poena au lieutenant William Calley, qui commandait le peloton de Mitchell, afin qu'il vienne témoigner en faveur de son sergent d'état-major.

Enfin à Fort McPherson, en Georgie, c'est aujourd'hui la réouverture de la cour martiale appelée à juger le capitaine Ernest Medina, accusé de la responsabilité générale du présumé massacre de My Lai.



Le Lt William CALLEY

## Vendetta entre deux factions de l'IRA ?

BELFAST. (AP) — L'assassinat en plein jour, dans une rue de cette ville, de deux catholiques incite la police à croire qu'une vendetta a éclaté entre partisans armés de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), une formation mise hors la loi.

Les deux victimes, l'une et l'autre âgées de 35 ans, étaient pères de famille, Arthur McKenna de six enfants, Alex McVicker, de cinq. L'homme qui a tiré sur eux à proximité de leurs domiciles dans le secteur à prédominance catholique de Ballymurphy, lieu de plusieurs émeutes l'année dernière, portait un chapeau noir. Malgré les démentis émanés des deux factions rivales de l'Armée en question, les autorités policières opinent que cette exécution porte bien la marque de l'IRA. Un jeune garçon qui en a été témoin a révélé que l'assassin s'est enfui dans une camionnette conduite par un complice.

En fait, une scission intervenue plus tôt cette année a divisé l'IRA et son front politique, le Sin Fein (Nous seuls), en deux factions rivales, les "Rouges" et les "Verts". Les "Rouges", qui ont toujours la haute main sur le Sin Fein et sont parfois appelés les "officiels", comprennent surtout des marxistes orthodoxes qui militent pour une révolution tant en Irlande du Nord que dans la République irlandaise. Les "Verts", ou "provisionnels", restent plus près de la ligne traditionnelle du nationalisme antibritannique de l'IRA.

Le populaire "Tadoussac" de style provincial. Solidité et confort dans un cachet original. Fait d'orme, il est disponible dans 4 finis. Tout disponible séparément.

**TI BO**

**BOUTIQUE SCANDINAVE**

**A. FORGET INC.**

6707 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568  
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.  
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.



ALLAN D. BAKER WILLIAM E. EMERSON

Erratum: Le lecteur est prié de noter que lors de la publication de ces nominations dans une livraison précédente, le rédacteur a cru qu'il s'agissait de nouveaux postes au sein de la Société VS Limitée alors qu'en fait ces nominations ne concernaient que Versafood Services Limited, les deux compagnies étant distinctes l'une de l'autre.

Le Conseil d'administration de Versafood Services Limited vient d'annoncer la nomination de Allan D. Baker au poste de président du Conseil et directeur général de l'Exécutif et de William E. Emerson au poste de président de la compagnie. Au moment de sa nomination M. Baker occupait la double fonction de président de la compagnie et du Conseil. M. Baker demeure toujours le responsable de l'établissement des politiques de la compagnie ainsi que du développement des opérations internationales de Versafood Services Limited.

Dès le début de 1969, M. Emerson devenait vice-président et gérant général des opérations de Pepsi-Cola International. De 1963 à 1969 il occupa les fonctions de président et directeur général de l'Exécutif de Pepsi-Cola Canada Ltd. M. Emerson assume maintenant toute la responsabilité des activités canadiennes du plus important au Canada, s'est acquis une réputation de chef de file dans l'approvisionnement des entreprises commerciales, industrielles et institutionnelles. La division "Heritage" de Versafood Services Limited dirige aussi un nombre grandissant de restaurants et hôtels.

### Les mines de cuivre du Chili seront étatisées

SANTIAGO (AFP) — Le Chili, troisième producteur mondial, s'apprete à nationaliser les mines de cuivre exploitées sur son territoire. De source bien informée, on indique que le projet de nationalisation par voie légale est prêt. De même source, on précise que la décision est prise, que l'étude du dossier

juridique est terminée et qu'il ne manque plus, pour mettre en oeuvre le processus de nationalisation, que l'organisation de détails techniques intéressants la création de la puissante entreprise nationale qui se chargera de la production et de la commercialisation du minerai.

### Le Concorde britannique a enfin atteint Mach 2

LONDRES (AFP) — "Concorde 002", le prototype britannique de l'avion supersonique, a atteint Mach 2 aujourd'hui, huit jours après le prototype français.

"Tout s'est extrêmement bien passé", a déclaré le porteparole de la British Aircraft Corporation. Le Concorde a pris l'air pour un vol dont la durée prévue était de deux heures. Il a atteint deux fois la vitesse du son après 37 minutes de vol.

Le chef pilote Brian Trubshaw était aux commandes, assisté du copilote John Cochrane, à la tête d'un équipage de sept personnes.

Le Concorde avait déjà pris l'air deux fois pour atteindre Mach 2, mais avait abandonné la tentative à la suite de défaillances dans le système électronique.

### COTES de l'or

Le prix de l'once d'or sur le marché de Londres, ce mardi 17, s'élevait à \$37,35 accusant une baisse de 3/16 cents. Zurich, baisse également à \$37,60. A Francfort, l'once d'or a reculé de 6 cents à \$37,70. A Paris, le lingot de 1 kilo valait 6,725 francs et gagné 18 francs. L'once d'or sur ce marché, était cotée à \$38,04 en hausse de 6 cents.

### Cours des obligations

Table with columns for GOUVERNEMENT DU CANADA, SERVICES PUBLICS, CONVERTIBLES, MUNICIPALITES, INDUSTRIELLES, and GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX. Includes various bond types and their prices.

## Cette année Excédent commercial accru mais ralentissement de la croissance des exportations

OTTAWA (PC) — Bien que l'excédent commercial du Canada ait été remarquable entre janvier et septembre, environ \$2 milliards, la croissance de ses exportations a fléchi depuis juin dernier.

Ce ralentissement proviendrait, selon le Bureau fédéral de la Statistique, de la libéralisation du dollar canadien, survenue le printemps dernier.

Cet excédent de la balance commerciale, particulièrement important au cours des six premiers mois de l'année, a commencé à diminuer durant le 3e trimestre, les exportations canadiennes ayant régressé plus que les importations, notamment sur le marché américain.

De plus, les importations en provenance des Etats-Unis sont demeurées stagnantes, en raison du ralentissement de l'économie nationale, de la baisse des ventes de voitures et du bas niveau des immobilisations en machinerie et en équipement.

Selon le BFS, l'ensemble des exportations canadiennes au cours des neuf premiers mois de l'année s'est élevé à \$12,5 milliards, une hausse de \$1,6 milliard ou environ 15 pour cent, par rapport à celui de la même période en 1969.

Quant aux importations, elles n'ont augmenté que d'environ \$180 millions, 2 pour cent de plus que les premiers neuf mois de 1969, n'atteignant que \$10,5 milliards.

Ceci donne un excédent de \$2 milliards contre \$500 millions en 1969.

L'excédent commercial du Canada avec les Etats-Unis a été de \$542 millions durant les neuf premiers mois contre \$134 millions entre janvier et septembre 1969.

Prix moyens D'autre part, les prix moyens des exportations canadiennes durant les neuf premiers mois ont été de 3,5 pour cent supérieurs à ceux de la même période en 1969. La hausse des prix moyens des importations, moins marquée, précise le BFS, s'établit à moins de 3 pour cent pour ralentir davantage durant le 3e trimestre.

Exportations Les principaux domaines où il y a eu forte augmentation des exportations sont les automobiles, les pièces détachées, le fer, l'acier, le nickel, le cuivre et le pétrole brut, ainsi que les céréales, en particulier le blé vers l'Union soviétique et de l'Amérique latine.

Le Canada a, de plus, augmenté ses ventes à l'étranger de machines non agricoles, en grès, zinc, gaz naturel, produits chimiques, molybdène et charbon.

Toutefois, ses exportations de machines agricoles, de soufre et de whisky ont régressé entre janvier et septembre.

Importations Les importations ont augmenté dans les ordinateurs, équipement de bureau, aéronautiques, produits chimiques et certains produits de consommation.

Cependant, les importations d'automobiles et de pièces, de machines agricoles et de matériel de communication ont été particulièrement faibles.

Le BFS souligne que les exportations canadiennes vers les Etats-Unis ont totalisé \$8,1 milliards tandis que les importations de ce pays ont été de \$7,6 milliards.

Cela traduit un ralentissement de la demande canadienne ainsi qu'une diminution des dépenses en capital des entreprises et des dépenses en biens durables des consommateurs", explique le BFS.

Les exportations du Canada au Royaume-Uni, entre janvier et septembre, se chiffrent à \$1,1 milliard contre \$840 millions durant la période correspondante de 1969, bien que les ventes de céréales aient diminué, ainsi qu'elles l'ont fait depuis 1963.

Quant aux importations canadiennes du Royaume-Uni, elles n'ont été que de \$554 millions, moins que durant les neuf premiers mois de 1969.

Le BFS note que l'accroissement des exportations canadiennes vers le Marché commun européen témoigne de l'amélioration sensible de la situation économique des pays membres.

## Il faut éliminer les clauses restrictives favorables au Canada dans le Pacte de l'auto

— le président Nixon

WASHINGTON (PC) — Une semaine seulement avant la tenue de la rencontre ministérielle entre le Canada et les Etats-Unis, le président Nixon a de nouveau insisté hier, dans le cadre de son rapport économique annuel, sur l'élimination de clauses restrictives du Pacte Automobile, qui favoriseraient le Canada.

Selon les termes de son rapport, "la poursuite des mesures transitoires... représentent un fardeau inutile pour l'industrie automobile et un obstacle à la pleine réalisation des objectifs du Pacte".

Toutefois, M. Nixon s'est refusé à endosser la proposition formulée un peu plus tôt par le Ways and Means Commit-

tee, de la Chambre des Représentants, afin de mettre un terme à cette entente à défaut d'un progrès rapide vers la réalisation des objectifs de l'accord, soit le libre échange de véhicules automobiles selon la volonté des manufacturiers.

Par ailleurs, les représentants canadiens, qui composent la délégation ministérielle lors des deux jours de pourparlers qui auront lieu et mardi prochain, prétendent que les Américains ne seraient pas mieux préparés que l'an dernier pour modifier les termes du Pacte.

Selon les critiques américains les plus sévères, le Canada aurait tiré avantage des

termes du Pacte en bénéficiant d'une croissance de sa production automobile supérieure aux termes prévus selon l'entente. Les clauses de l'accord prévoient en effet que le Canada devait obtenir une marge minimum du marché nord-américain mais les faits auraient démontré que l'apport canadien aurait réduit sensiblement la production correspondante aux Etats-Unis.

Toutefois, même si de telles variations n'avaient pas été prévues dans ce jeu de vases communicatifs, soutiennent les représentants canadiens, il serait essentiel de conserver de telles balises en cas de stagnation majeure du marché automobile.

En vue de mettre un frein à l'inflation, la Nouvelle-Zélande vient d'imposer le gel des prix pour une période de deux mois au niveau de l'échelle du 5 novembre. Ce gel s'applique à tous les biens à l'exception de ceux de seconde main, des produits offerts sous la place de l'entière ou des frais de services.

A la suite de cette période, une politique de justification de hausses des prix serait appliquée par le gouvernement jusqu'au 30 juin 1971. Par ailleurs, aucun gel des salaires n'a été décrété par suite des sévères objections manifestées par les syndicats.

L'Alberta contre Caloil

Imitant en cela le gouvernement québécois, tout en adoptant toutefois le point de vue contraire, la Province d'Alberta témoignera devant la Cour suprême du Canada sur l'affaire Caloil, dont les auditions commenceront à compter du 23 novembre prochain. On se souvient que Caloil, filiale canadienne de la New England Petroleum Co., avait

DEVENEZ VOTRE PATRON EXPOSITION COMMERCIALE A MONTREAL Les 20, 21, 22 novembre PLACE BOUVERET Mezzanine sud Admission: \$1.50 - Enfants gratis Examinez plusieurs offres de concessions différentes. Informez-vous auprès d'experts. Conférences gratuites tous les jours. Constatez comme il est facile de devenir son propre patron. HEURES D'EXPOSITION: vendredi et samedi, midi à 9 P.M. - Dimanche: midi à 7 P.M.

## au bilan de l'ACTUALITÉ

### Hausses de prix justifiées

OTTAWA (PC) — Les augmentations de prix du café, du thé et des eaux gazeuses dans les établissements du gouvernement fédéral et la hausse du prix du pain en Ontario sont conformes aux critères de détermination des prix acceptés à la conférence de la Commission des prix et revenus, en février 1970.

C'est ce que révèle une étude entreprise par la Commission dans ces deux secteurs.

Le café et le thé chauds ont été augmentés de 10 à 15 cents, le thé glacé de 15 à 20 cents et les eaux gazeuses de 10 cents au prix de détail courant dans les quelque 1,000 établissements du gouvernement fédéral.

Ces changements de prix sont survenus vers le mois d'août dernier. On a décidé de hausser les prix des boissons et de laisser les repas au prix qui a cours depuis le milieu de 1969, souligne la Commission.

### Enquête sur une hausse de prix du pétrole aux USA

Le gouvernement Nixon a révélé en fin de semaine qu'il enquêterait sur la hausse de prix décrétée par deux importantes sociétés pétrolières américaines et qui pourrait engendrer une augmentation d'un cent du prix du gallon d'essence.

Alors que les autres sociétés annonçaient qu'elles étudiaient la possibilité d'imiter le geste de Gulf Oil et d'Atlantic-Richfield, la Maison Blanche a précisé que l'enquête serait conduite sous l'empire de la sécurité nationale et des implications d'une telle hausse.

Gulf et Atlantic-Richfield ont accru le prix du pétrole brut vendredi dernier de \$0.25 le baril à \$3.35, tout en commandant une hausse de \$0.07 le gallon à l'échelle des prix du gros de l'essence destinée aux détaillants.

Les observateurs s'entendent pour dire qu'une telle augmentation incitera sans doute les détaillants à lever d'un cent le prix du gallon vendu aux consommateurs. Cette hausse pourrait également déclencher une série d'augmentations dans les divers produits dérivés du pétrole.

### Gel des prix en Nouvelle-Zélande

En vue de mettre un frein à l'inflation, la Nouvelle-Zélande vient d'imposer le gel des prix pour une période de deux mois au niveau de l'échelle du 5 novembre. Ce gel s'applique à tous les biens à l'exception de ceux de seconde main, des produits offerts sous la place de l'entière ou des frais de services.

A la suite de cette période, une politique de justification de hausses des prix serait appliquée par le gouvernement jusqu'au 30 juin 1971. Par ailleurs, aucun gel des salaires n'a été décrété par suite des sévères objections manifestées par les syndicats.

### L'Alberta contre Caloil

Imitant en cela le gouvernement québécois, tout en adoptant toutefois le point de vue contraire, la Province d'Alberta témoignera devant la Cour suprême du Canada sur l'affaire Caloil, dont les auditions commenceront à compter du 23 novembre prochain. On se souvient que Caloil, filiale canadienne de la New England Petroleum Co., avait

### OPEMISKA COPPER MINES (QUEBEC) LIMITED

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE que un dividende trimestriel de 20 cents (20¢) l'action a été déclaré, payable en monnaie canadienne le 15 décembre 1970, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 1er décembre 1970. Par ordre du conseil d'administration

le secrétaire D. D. ANDERSON Toronto, Ontario, le 10 novembre 1970.

contesté le dernier énoncé rendu par un juge de la Cour de l'Echiquier selon lequel elle ne pouvait vendre du pétrole importé à l'ouest de la Vallée de l'Outaouais.

Se procurant du pétrole en Espagne et dans les Antilles, cette société prétend que la politique du Conseil canadien de l'énergie de diviser le Canada en deux marchés, d'après la frontière naturelle de l'Outaouais, est inconstitutionnelle puisqu'elle va jusqu'à régir le commerce à l'intérieur des provinces, nommé celle de l'Ontario.

Pour sa part, le gouvernement québécois, qui se verrait privé de la construction d'une raffinerie à défaut d'un changement de la politique du CCE, n'a pas adopté d'attitude officielle.

Officieusement toutefois, les représentants québécois défendraient devant la Cour suprême certaines des thèses énoncées par la société pétrolière de Montréal.

Par contre, l'Alberta compte bien mettre en évidence l'érosion inéluctable qu'occasionnerait la percée du marché de l'ouest par du pétrole importé. On sait que l'Alberta compte parmi l'une des plus importantes régions productrices de pétrole au Canada.

### La guerre des prix dans les Maritimes

Deux grandes chaînes de supermarchés ont fermé leurs portes hier en vue de réadapter la liste des prix de leurs produits à la nouvelle guerre commerciale qui s'est amorcée dans la région de l'Atlantique. Il s'agit de Sobeys Stores Ltd et Dominion Stores Ltd qui ont fermé leurs établissements dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

L'île-du-Prince-Edouard a échappé à cette bataille de prix car elle ne compte aucun supermarché Dominion et un seul de la chaîne Sobeys.

Par ailleurs, le président D. J. Hamm de Atlantic Wholesalers Ltd, groupe de détaillants indépendants, a également annoncé que les marchés indépendants participeraient à cette bataille.

### Les réserves de blé en baisse

Les réserves de blé destinées à l'exportation et devant constituer le surplus vendu des cinq principaux pays exportateurs de blé ont continué de baisser en octobre.

Le Bureau fédéral de la Statistique révèle qu'à l'issue des deux mois de vente qui ont suivi la fin de la campagne agricole de 1970, 31 juillet, quatre des cinq pays exportateurs, dont le Canada, détenaient un surplus estimé à 2,793 millions de boisseaux.

Cette quantité représente une diminution de 7 pour cent par rapport aux 3,003 millions de boisseaux de l'année précédente.

La production courante du blé a également accusé une baisse chez les cinq principaux pays exportateurs de blé.

## NOMINATION A LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SU LA VIE



CLAUDE VAUGOIS

La Sauvegarde annonce la nomination de Monsieur Claude Vaugois au poste d'instructeur-gérant du bureau régional de Montréal-Rive-Sud. Monsieur Vaugois possède une vaste expérience dans le domaine de l'assurance-vie. Rappelons que le bureau régional de Montréal-Rive-Sud dont Monsieur Vaugois prend la direction est situé au 1063 du boulevard Ste-Foy à Longueuil, dans l'édifice de la Caisse Populaire Notre-Dame-de-la-Garde.

## cote des grains

Table with columns for MARCHÉ A TERME (WINNIPEG) and MARCHÉ AU COMPTANT. Lists various grain types and their prices.

Table with columns for BLE and GRAINES COLZA. Lists various grain types and their prices.

Table with columns for MAIS and AVOINE. Lists various grain types and their prices.

Table with columns for FEVES SOYA and GRAINES COLZA No 1 Canadienne. Lists various grain types and their prices.

Table with columns for AVOINE. Lists various grain types and their prices.

Table with columns for FEVES SOYA. Lists various grain types and their prices.

## Ski-Doo: premier partout!

C'est Bombardier qui a construit la première motoneige. Aujourd'hui Bombardier est le premier fabricant mondial de motoneiges. Ski-Doo est premier en fait de perfectionnement techniques. Ski-Doo est premier pour le choix: 27 modèles répartis sur 7 séries — dont Blizzard, championne mondiale de vitesse en motoneige. Le réseau de dépositaires Ski-Doo au Québec est premier en importance et en qualité.

En fait, Ski-Doo est premier... partout. 7...6...5...4...3...2...1. Partez gagnant avec Ski-Doo 71.



chez nous, c'est ski-doo. C. M. SPORT INC. 319, boul. Labelle SAINTE-THERÈSE 435-1948 - 435-0098 Ouvert 7 jours par semaine. VENTE - RÉPARATION - SERVICE AUTO-CENTRE DUPUIS Angle boul. de Maisonneuve et rue Amherst 842-6171

Advertisement for AIR FRANCE Chicago B747. Includes text: "une exclusivité AIR FRANCE", "SERVICE/MONTREAL", "B747", "dunhill humidior".

Advertisement for aux cascades. Includes text: "sur la Plaza St-Hubert", "GRANDE REOUVERTURE DEMAIN".

Advertisement for CIGARES IMPORTÉS. Includes text: "De CUBA (y compris Montecristo)", "De la JAMAÏQUE", "dunhill humidior".

Advertisement for VOS RÉUNIONS SONT DES CONFÉRENCES AU SOMMET. Includes text: "Sommet du confort chez nous pour vos réunions intimes, sommet de la compétence pour vos grandes assemblées groupant jusqu'à 1200 personnes.", "l'Hôtel Sheraton Mt-Royal".

# MONTREAL

Bourse de Montréal				Bourse Canadienne			
Valeurs	Ventes Haut	Bas 11:40	Net	Valeurs	Ventes Haut	Bas 11:40	Net
Alcan	300 512 1/2	12 1/2	+1/2	Husky Oil	300 512 1/2	12 1/2	+1/2
Alcan 5H	100 512 1/2	12 1/2	+1/2	Imp Oil	1150 518 1/8	18 1/2	+1/2
Asbestos	273 527 27	27		Imp Top	600 517 1/2	14 1/2	+1/2
Bank Mont	1150 519 1/2	18 1/2	+1/2	Int Acceptor	3300 516 1/4	18 1/2	+1/2
Bank N	1150 519 1/2	18 1/2	+1/2	Int AC 50pr	25 565	65	+1/2
Banq Can	1520 512 1/2	12 1/2	+1/2	Int Nickel	435 547 1/4	47	+1/2
Bq Prov	1175 599 1/2	9 1/2	+1/2	Int Uran	175 535 1/4	35 1/2	+1/2
Bombard	200 514 1/4	14 1/4	+1/2	Int Zinc	1200 522	31 1/2	+1/2
BP Div	400 500 500			Macmillan	350 524	24	
BC Forest	100 519 1/2	19 1/2	+1/2	Maritime Tel	145 518	18	
Brinco	200 500 400 400			Molson A	150 510 1/4	10 1/4	
C Can Cem	65 535 1/2	35 1/2	+1/2	Molson B	150 510 1/4	10 1/4	
C In Pow	100 525 1/2	25 1/2	+1/2	Moranda	400 530 1/4	30 1/4	+1/2
CSP Inv w	550 450 400 450			Moreau	200 513 1/4	13 1/4	+1/2
CPR	1600 541 1/4	41 1/4	+1/2	Noranda	400 530 1/4	30 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	NorGen	2700 513 1/2	13 1/2	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Petrofina	900 516 1/4	16 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Phillips C	100 59	9	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Phillips D	250 527 1/2	27 1/2	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Popular Ind	500 565 1/2	55 1/2	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Provinc	100 400 400 400		
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Resid Data	100 220 220 220		
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Royal Bank	2155 521 1/2	21 1/2	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Sicard & P	600 570	20	
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Simpsons	925 516 1/4	16 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Southam	200 522	22	
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Steel Can	1900 524	24	
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Superior	11 91 91 91		
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Tel Cel	100 519 1/2	19 1/2	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Tel Cel P	200 531 1/2	31 1/2	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Trizec	18100 2	2	
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp B	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp C	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp D	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp E	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp F	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp G	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp H	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp I	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp J	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp K	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp L	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp M	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp N	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp O	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp P	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp Q	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp R	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp S	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp T	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp U	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp V	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp W	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp X	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp Y	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Gen Corp	1650 599 990	90	+10	Unicorp Z	200 514 1/4	14 1/4	+1/2

INDUSTRIELLES				MINES			
Valeurs	Ventes Haut	Bas 11:40	Net	Valeurs	Ventes Haut	Bas 11:40	Net
Abed Mng	100 185	185		Alcan	300 512 1/2	12 1/2	+1/2
Alliance	500 230	235	+15	Alcan 5H	100 512 1/2	12 1/2	+1/2
Belgium	150 333 1/2	333 1/2	+1/2	Asbestos	273 527 27	27	
C Inv Tr	25 339 1/2	339 1/2	+1/2	Bank Mont	1150 519 1/2	18 1/2	+1/2
Com Hidg	400 450	445	-5	Bank N	1150 519 1/2	18 1/2	+1/2
Comodore	500 325	325	+25	Banq Can	1520 512 1/2	12 1/2	+1/2
Domco	500 15	15		Bq Prov	1175 599 1/2	9 1/2	+1/2
Electra	1400 30	30	+5	Bombard	200 514 1/4	14 1/4	+1/2
Fiscal	100 59 1/4	59 1/4	+1/4	BP Div	400 500 500		
Inv Mndin	25 338	338	+1/2	BC Forest	100 519 1/2	19 1/2	+1/2
Kambren	1400 215	215	+1/2	Brinco	200 500 400 400		
Magnetics	1000 100	100		C Can Cem	65 535 1/2	35 1/2	+1/2
Resour Div	1000 29	29	+7	C In Pow	100 525 1/2	25 1/2	+1/2
Wingold Div	3500 534	534	+1/2	CSP Inv w	550 450 400 450		

### Hausses fractionnaires à Montréal

La tendance était hésitante, à l'ouverture de la Bourse de Montréal, et les échanges peu animés.

Dumont a continué de grimper, gagnant 2 cents à 70 cents et International Utilities, 1/4 à \$314.

Du Pont a fléchi de 1/4 à \$13 3/4; la Banque Canadienne Nationale, 1/4 à \$12 1/2 et la Banque Royale, 1/4 à \$21 1/2.

MacMillan Bloedel s'est maintenu à \$24; Alcan, à \$21 1/2 et Industrial Acceptance à \$16 1/4.

À 11 h. 00, aux indices, les industrielles ont gagné 0.38 à 166.10, les services publics 0.06 à 138.80, le composé 0.24 à 161.40. Les banques ont perdu 0.33 à 165.89 et les papiers 0.14 à 81.52.

### Mouvement de reprise à Toronto

Le marché des valeurs était en légère baisse, à l'ouverture de la Bourse de Toronto. Mais se ressaisissant par la suite. Inco a cédé 3-8 à \$46 5-8; Westburne Industrial, 1-4 à \$22 1-2 et Denison, 1-4 à \$22. Pine Point a repris 3-8 à \$34; International Utilities, 3-8 à \$21 1-4 et Simpsons, 1-4 à \$16 3-4.

Aux indices à 11 h., les industrielles gagnaient 0.24 à 162.78, les métaux 0.05 à 88.74, les pétroles de l'ouest de 1.00 à 178.38. Les aurifères reculaient de 0.27 à 183.02.

### Marché des Bestiaux

PC - Le commerce était actif et les prix réguliers aux marchés de Montréal.

Les arrivages: 734 boeufs, 472 veaux, un porc, deux moutons et agneau.

Bovillons de choix 31.00-32.25, bons 22.00-27.50, moyen 27.75-28.50, ordinaire 25.00-27.50.

Genisses de choix 26.50, moyennes 22.25-24.00, ordinaires 18.00-21.50.

Vaches 21.50-22.25, moyennes 19.50-21.25, ordinaires 17.50-19.50, porc charcuterie et conserves 13.00-18.25.

Taureaux 25.50-26.50, moyens et ordinaires 18.00-24.75.

Veaux 40.00-45.00, moyens 35.00-40.50, ordinaires 23.00-35.00.

Pas de prix établis pour le porc et le mouton.

### Fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes Haut	Bas 11:40	Net
Abbey Nth Am Fund	1.06	1.06	
Adnan	1.18	1.18	
All Cdn Com	6.52	7.13	
All Cdn Inv	3.24	3.54	
American Growth	4.48	4.89	
Am Gen Growth	1.15	1.31	
Am Gen Equity	4.65	4.70	
Associate Investors	4.65	4.70	
Banc Growth	38.19	41.47	
Canada Growth	5.03	5.39	
Canex	5.53	5.89	
Can Gas Energy	4.63	4.70	
Cdn Invest Fund	4.12	4.52	
Cdn Scudder Fund	17.17	17.17	
Cdn Leucad	7.63	8.24	
Cdn SA Gold Fund	5.51	5.69	
Cdn Trusteed	5.51	5.69	
Canada Growth	6.79	7.39	
Champion Mutual	6.80	7.43	
Chase Fund	7.63	8.24	
Collective Mutual	5.28	5.79	
Commonwealth Int'l	11.21	12.29	
Comp Invest	5.85	6.45	
Corporate Capital	4.30	4.70	
Corporate Invest Stock Fd	2.30	2.37	
Commonwealth Int'l Lev.	10.36	11.37	
Corporate Growth	5.76	6.27	
Entree Investment	5.27	5.76	
Equity Growth	3.38	3.68	
Exec Inv Int'l	2.30	2.37	
Fidelity Trend	3.47	3.51	
Fidelity Growth	4.61	5.21	
Fond Desirables B	4.31	4.61	
Fonds Collectif A	5.56	6.07	
Fonds Collectif B	7.81	8.54	
Fonds Collectif C	2.97	3.27	
Fonds P.E.P.	2.42	2.64	
Fraser Growth	6.76	7.27	
Growth	2.95	3.25	
Growth Equity	5.43	5.96	
Growth and Gas	6.70	7.21	
Guardian	4.94	5.51	
Harvard	6.70	7.21	
IOS Venture	3.25	3.55	
International Growth	5.28	5.85	
International Growth	12.96	14.16	
Investors Growth	19.59	20.48	
Investors Int'l Mutual	6.12	6.74	
Investors Mutual	4.79	5.24	
Keystone Cust S-1	5.47	6.01	
Keystone Cust S-2	3.68	4.02	
Keystone Cust S-3	4.36	4.76	
Keystone Research	13.26	14.60	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49	9.10	
Keystone	16.15	17.62	
Keystone	1.69	1.83	
Keystone	2.67	2.94	
Keystone	6.22	6.64	
Keystone	4.57	5.03	
Keystone	8.49		



## Le coût de la vie baisse à Montréal: c'est surtout à cause des aliments

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — La guerre des prix que se livrent les grandes chaînes d'alimentation semble s'être reflétée de façon particulière dans l'indice général du coût de la vie à Montréal.

En effet, un relevé du Bureau fédéral de la statistique (BFS) révèle que l'indice des prix à la consommation est passé de 124,3 à 123,6, à Montréal, pendant le dernier mois.

Le BFS explique que le recul de .6 pour cent de l'indice des prix de l'alimentation à Montréal est dû à la baisse sensible du prix des aliments.

La baisse du prix de la plupart des viandes, de la volaille, du sucre, des oeufs, des aliments en conserve et des légumes frais, a produit une diminution de 2,9 pour cent de l'indice de l'alimentation.

Le prix des vêtements monte de 1 pour cent

D'autre part, le prix des vêtements a monté de 1 pour cent par suite de la hausse du prix des complets, des chemises et des pantalons pour hommes et des robes, des bas et des chaussures pour dames.

La hausse des honoraires exigés pour les services professionnels a

Voir COUT en page A 6

## "Où irons-nous chercher l'argent?" — Mme Roux, présidente de la CECM

Puis les coûts de l'éducation sont appelés à croître encore, il faudrait "un miracle" pour que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal réussisse à maintenir les services actuels sans augmentation du taux de la taxe scolaire comme ce fut le cas durant les trois dernières années. C'est par ce constat réaliste que

Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la CECM, a conclu aujourd'hui un exposé sur les coûts du système d'éducation à Montréal, devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Présidente de la CECM depuis à peine quelques mois, Mme Roux n'a pas caché que, dans l'ordre de ses pre-

mières préoccupations, figure en bonne place la question suivante: "Où irons-nous, disait-elle, chercher l'argent nécessaire pour faire face à des obligations croissantes, au moment même où l'éducation perd petit à petit son statut prioritaire dans la province?" Mme Roux n'a pas répondu à sa question. Elle a invité en revanche son

auditoire, composé en majorité d'hommes d'affaires, à réfléchir sur le problème qu'elle venait de soulever.

Car, de son côté, avait-elle souligné auparavant, la CECM n'est guère en mesure de réduire par un contrôle plus strict ses dépenses. Durant les trois

Voir TAXE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE



Montréal, mardi 17 novembre 1970, 86e année, no 267, 76 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10c

## Première vente de blé du Canada à l'Algérie

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Le Canada vient de vendre du blé à l'Algérie pour la première fois dans son histoire.

La Commission canadienne du blé vient en effet de faire savoir qu'elle a conclu un marché avec l'Algérie pour la vente de 850.000 tonnes métriques de céréales. Il s'agit là d'un minimum on explique à Ottawa que la commande du gouvernement algérien pourrait atteindre un million de tonnes métriques.

Les expéditions pourraient atteindre jusqu'à 37 millions de boisseaux, soit une valeur d'environ \$70.000.000.

Les expéditions seront échelonnées sur une période de quatre ans, à compter du 1er août 1971. Les paiements se feront à raison de dix pour cent au moment du chargement de chaque navire, et le solde en versements répartis en périodes de trois ans.

## La cellule Louis Riel: "Ça va sauter à Montréal"

par Huguette LAPRISE

"Le gouvernement a quatre jours pour élargir les 24 prisonniers politiques, sinon "ça va sauter à Montréal".

Voilà l'ultimatum lancé au gouvernement hier soir par ce qui semble être une nouvelle cellule FLQ, la cellule Louis-Riel, qui se dit également cellule du Réveil national.

Dans le communiqué retrouvé, vers 18 h., par le journaliste Normand Maltais de la station CKAC, dans une poubelle à l'angle des rues Amherst et Sainte-Catherine, les membres de la nouvelle cellule défient l'armée et la police de les empêcher de mettre à exécution leurs menaces. La libération immédiate des prisonniers est exigée,

Voir CELLULE en page A 6

## FLQ: deux nouveaux accusés

Deux autres présumés membres du Front de libération du Québec, Jacques Geoffroy et Ginette Courcelles, ont comparu, hier après-midi, au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais. Ces nouvelles comparutions portent à 21 le nombre des personnes qui ont été mises en accusation à Montréal depuis la promulgation de la loi des mesures de guerre.

Jacques Geoffroy s'est montré très agressif au moment de sa comparution devant le juge Albert Leblanc, de la Cour du Banc de la Reine. Il a d'abord affirmé avec véhémence qu'il refusait

Voir FLQ en page A 6

## météo

Généralement nuageux avec quelques chutes de neige

Max. 40° Min. 25° • Détails à la page A 6

### POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0,04 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0,10.

Parce qu'il s'est prononcé contre la violence

# FRAP: Paul Cliche est sommé de démissionner

par Claude MASSON et Rose-Anne GIROUX

Par un vote écrasant de 15 voix contre cinq et quelques abstentions, les membres du Conseil permanent du FRAP, soit deux délégués de chacun des 11 Comités d'action politique en fonction dans les districts, ont réclamé la démission du président élu pour un an à la fin d'août, M. Paul Cliche.

Même si, selon la constitution du FRAP, M. Cliche peut conserver la

présidence jusqu'à l'été prochain, il est presque assuré qu'il démissionnera d'ici une semaine ou deux, avant même le congrès spécial du FRAP qui doit être tenu en janvier.

C'est principalement parce que Paul Cliche s'est prononcé catégoriquement contre la violence et le terrorisme que la majorité des délégués au Conseil permanent ont demandé, par une résolution en bonne et due forme, sa démission immédiate comme président.

Les délégués, en majeure partie, in-

fluencés par l'aile plus radicale du mouvement, ne veulent pas se prononcer sur la question du terrorisme.

Six heures de discussions

C'est au cours d'une réunion tenue à huis clos, dimanche, dans le local du Mouvement de Libération du Taxi (MLT) et non au secrétariat du FRAP, que cette décision majeure a été prise.

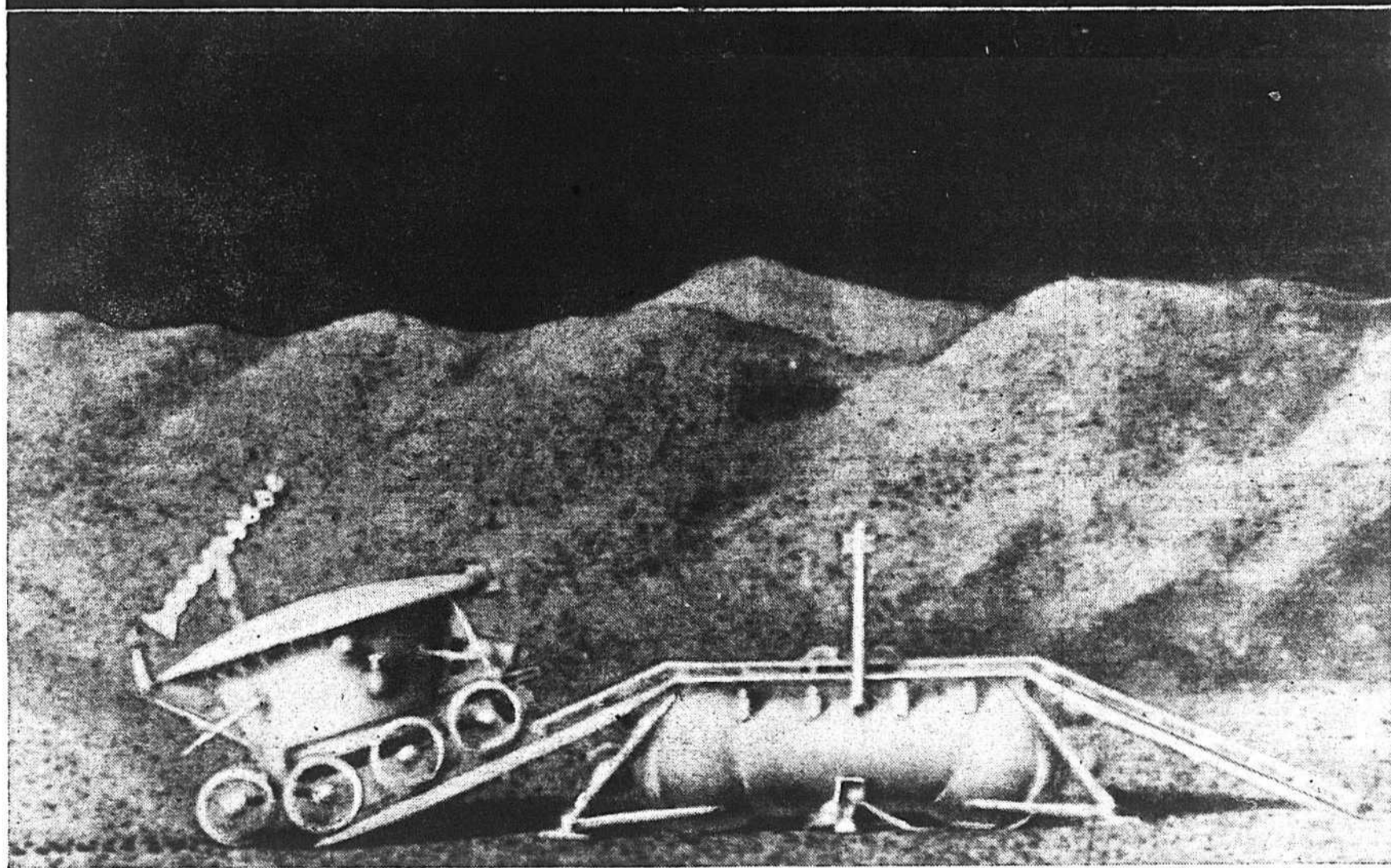
Plusieurs des 31 candidats du FRAP aux dernières élections municipales de

Montréal n'ont pas assisté à la discussion qui s'est poursuivie durant six heures d'affilée, notamment MM. Michel Cartier, Claude Jasmin et Emile Boudreau, tous trois candidats dans Ahuntsic et qui s'étaient prononcés eux aussi contre la violence quelques jours avant le scrutin municipal.

Le principal intéressé, M. Paul Cliche lui-même, n'était pas présent. Il avait une importante réunion du Co-

Voir FRAP en page A 6

## "Lunokhod-1" restera sur la Lune



L'engin lunaire autotracté "Lunokhod-1", dont on voit une illustration, se trouvait à bord de la station automatique soviétique "Luna-17" qui s'est posée en douceur hier soir sur la Lune. L'appareil, qui se déplace à l'aide d'un châssis à huit roues, servira à effectuer des expériences scientifiques. Toutefois, "Lunokhod-1" ne sera pas ramené sur la terre.

## Un tracteur russe sur la Lune

MOSCOU (AFP) — La station automatique soviétique "Luna-17" s'est posée hier soir en douceur dans la région de la Mer des Pluies à 22 h. 47 H.N.E., annonce un communiqué de Tass.

Un engin lunaire autotracté, "Lunokhod-1" se trouvait à son bord.

Pour la première fois dans l'histoire de l'astronautique, un engin automatique téléguidé depuis la Terre a été transporté sur la Lune afin d'y effectuer des expériences scientifiques.

La station automatique Luna-17 n'est pas dotée d'un système de fusées permettant un retour sur la terre, indique la presse soviétique.

"Lunokhod-1" ne sera donc pas récupéré ni ramené sur terre.

Mais selon les premiers renseignements sur ce véhicule, fournis à la télévision en Union soviétique, "Lunokhod-1" est un véritable robot pensant, capable de se diriger, de s'alimenter en énergie grâce à une batterie solaire constituée par sa

toiture, de virer sur lui-même à l'aide de ses huit roues indépendantes, d'éviter les obstacles, de sonder le terrain, de prélever des échantillons de sol et d'en faire des analyses chimiques minérales, en transmettant immédiatement tous les résul-

tats obtenus au centre de contrôle terrestre.

Le commentateur de la télévision a déclaré d'autre part que les systèmes de télémétrie installés à bord de l'engin permettent aux savants à terre de faire manoeuvrer le véhi-

cule par télécommande et de diriger le programme de travail scientifique.

Pour assurer l'atterrissage sur la Lune de la station automatique dans la région prévue de la surface lu-

Voir LUNE en page A 6

## Deux victoires libérales dont un gain sur les créditistes

OTTAWA (PC) — Les libéraux ont remporté deux des trois sièges en jeu aux Communes, en enlevant un aux créditistes, au cours des élections complémentaires qui se sont déroulées, hier. Les conservateurs ont cependant conservé le siège de Lisgar, au Manitoba.

Les victoires des libéraux, dans les comités de Labelle et Frontenac, leur

donnent maintenant 154 sièges aux Communes, en comparaison de 73 pour les conservateurs, 23 pour les néo-démocrates et 13 pour les créditistes. Il y a également un député indépendant, le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, qui représente le comté de Stormont-Dundas, en Ontario.

Dans le comté de Labelle, le candidat libéral, M. Maurice Dupras, un

courtier en assurances, est sorti victorieux avec 12.642 voix, soit une majorité de 7.769 sur son plus proche adversaire, le conservateur Paul Gélinas, qui

Voir VICTOIRES en page A 6

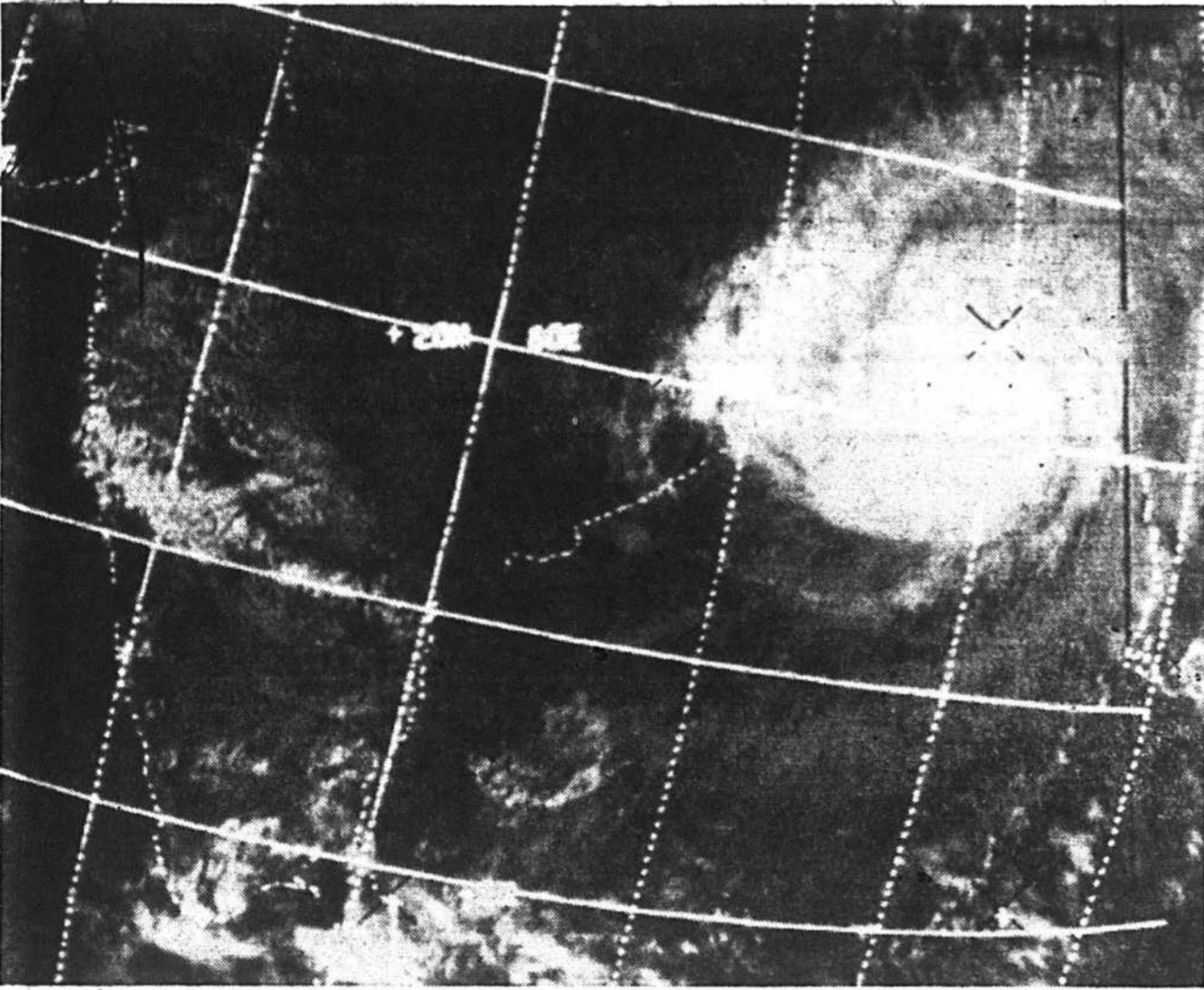
Frontenac aura servi de leçon aux créditistes

— page C 14



**SUPER-LOTO**  
Jouez \$4,00 gagnez \$200,000

Mark Ten c'est encore la meilleure idée: un coupon sur chaque paquet.



L'Office de météorologie des Etats-Unis vient de publier cette photo, prise par satellite, du cyclone qui a ravagé le Pakistan oriental. La photo montre également l'Afrique et l'Océan Indien.

# Marchand: d'ici 10 jours un programme de lutte contre le chômage au Québec

Le ministre canadien de l'Expansion régionale, M. Jean Marchand, a indiqué, hier, que le gouvernement fédéral annoncera, d'ici dix jours, comment il entend lutter contre le chômage au Québec.

M. Marchand a apporté cette précision au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée, à Montréal, en compagnie de M. Den Jamieson, ministre des Transports, à l'occasion de la signature de trois contrats en vue de l'aménagement de l'aéroport interna-

tional de Montréal, à Ste-Scholastique. Le ministre était interrogé au sujet de la possibilité qu'Ottawa accélère les mises en chantier à Ste-Scholastique pour appuyer le programme d'urgence de lutte contre le chômage prévu par le gouvernement du Québec. Il a d'abord répondu qu'une telle accélération des travaux ne serait pas opportune, mais il a ajouté que, d'autre part, "d'ici peu, avant dix jours", le gouvernement fédéral annoncera comment il entend lutter contre le chômage au Québec.

## FRAP-FLQ

M. Marchand a par ailleurs répété les propos qu'il avait tenus la veille à St-Jérôme, en soulignant que le FRAP, en disant être d'accord avec les objectifs du manifeste fektiste, avait maladroïtement mis en veilleuse ses propres objectifs et les moyens démocratiques par lesquels il dit vouloir

atteindre pour mettre en lumière des objectifs et des méthodes qu'il ne partageait vraisemblablement pas : ceux du FLQ.

"Le renversement du gouvernement par la violence est précisément le seul objectif propre au FLQ, a-t-il expliqué. C'est le seul que l'on retrouve dans le manifeste, le reste n'étant qu'une description de la situation qui n'a rien d'original puisqu'elle a été faite depuis bien des années, notamment par les syndicats.

"Ceux qui désirent dénoncer la situation économique, sociale et politique des Québécois feraient mieux, a-t-il poursuivi, de parler pour eux-mêmes ou d'appuyer les organismes qui travaillent à changer les conditions de vie des travailleurs, comme les syndicats et qui entendent le faire, comme le FRAP et le PQ, par des moyens démocratiques.

"Il ne faut pas avoir lu le manifeste du FLQ, conclut M. Marchand, pour prétendre en appuyer les objectifs qui ne se confondent en rien avec la description de la situation qui prévaut au Québec, ni avec les buts des groupes qui respectent la démocratie".

## FLQ

SUITE DE LA PAGE A 1

de reconnaître la légitimité du tribunal "fasciste" devant lequel il comparait.

Le procureur de la Couronne, Me Bruno Pateras, a vainement tenté de calmer le prévenu qui, incidemment, est le frère de Pierre-Paul Geoffroy, condamné à la détention perpétuelle après s'être reconnu coupable à de multiples accusations de terrorisme.

Quant à Ginette Courcelles, l'amie de Jacques Geoffroy, c'est avec un calme olympien, qui frisait par moment l'indifférence totale, qu'elle s'est vue accusée d'appartenance au FLQ.

Plus tôt dans la journée d'hier, le juge Kenneth Mackay, de la Cour du Banc de la Reine, a rejeté deux requêtes visant à l'obtention de cautionnements pour Jean-François Brossin et Gérard Lachance, tous deux détenus en vertu de la Loi des mesures de guerre et accusés d'avoir été membres du FLQ.

Le président du tribunal a refusé d'étudier la requête, précisant qu'il ne pouvait le faire sans le consentement du procureur général de la province.

Les procureurs des deux détenus, Mes Bernard Mergler et Michel Lamarre, ont pour leur part soutenu que le tribunal pouvait octroyer un cautionnement, mais que le procureur général avait "le droit strict de refuser et d'interdire la libération provisoire des prévenus. A la condition qu'il motive son refus et son interdiction", a ajouté Me Mergler.

Me Mergler a d'ailleurs longuement disserté sur le bill des droits de l'homme mais le juge est demeuré imperturbable et a refusé d'entendre les requêtes.

Enfin, le juge Mackay devait rendre sa décision aujourd'hui, sur une motion de Me Mergler visant à faire annuler l'acte d'accusation portée contre Jean-François Brossin.

A l'appui de sa motion, Me Mergler a signalé que son client a été arrêté le 15 octobre, quelques heures avant l'adoption des mesures de guerre.

## FRAP

SUITE DE LA PAGE A 1

mité de gestion de "Québec-Presse" dans les Laurentides.

Même s'il avait promis d'être présent au cours de sa déclaration "personnelle" faite quelques jours avant la réunion, M. Cliche a déclaré, hier soir, qu'il n'avait plus rien à dire, que sa position était clairement connue de tous les participants. Il a d'ailleurs réaffirmé sa position par écrit pour le bénéfice des membres du Conseil permanent.

Paul Cliche est contre la violence, contre le terrorisme et "en particulier celui du FLQ". L'aile radicale juge que M. Paul Cliche, quand il fait une telle déclaration, n'agit pas comme le porte-parole de l'ensemble des militants.

Pourquoi ne pas se prononcer clairement sur le sujet? Il y en a pour qui c'est un "choix moral" qui relève de l'individu et, dans cette optique, un mouvement comme tel ne peut pas se prononcer. Il y en a d'autres qui jugent que la question ne se pose même pas: en vertu de la Loi, "on n'a pas d'autre choix que d'être contre". Enfin, plusieurs font valoir qu'un mouvement de travailleurs comme le FRAP n'a pas d'affaire à "taper sur la tête" d'autres travailleurs qui ont choisi une autre voie.

Ce conflit entre l'aile Cliche et la tendance plus radicale ébranle tellement le mouvement que sa survie elle-même est en danger. Le président Cliche ne sait pas ce qui va se passer et, même s'il laisse enfreindre sa démission, il souhaite que le FRAP continue de vivre.

Du côté des délégués au Conseil permanent, c'est le mutisme le plus complet. Un communiqué de presse donnant la position "du FRAP" face à la situation est en préparation depuis... dimanche.

# Le FRAP: Cliche s'est moqué de la discipline interne

Le Conseil permanent du Front d'action politique (FRAP) a réagi avec véhémence contre la nouvelle volonté qu'il ait sommé le porte-parole du FRAP, M. Paul Cliche, de démissionner parce qu'il s'est prononcé contre la violence.

"C'est une interprétation erronée des faits, a-t-il fait savoir, en soulignant que M. Cliche n'est acculé à démissionner que parce qu'il s'est moqué, la semaine dernière, de la discipline interne du mouvement en donnant une conférence de presse".

Pour ces représentants, non seulement M. Cliche a-t-il brisé la consigne du silence que la majorité des représentants au Conseil permanent avaient acceptée à propos des "discussions internes" qui ont cours au FRAP, mais encore a-t-il outrepassé ses attributions de porte-parole en livrant au public des propos qui n'avaient pas encore rencontré l'assentiment de la majorité.

"Et, ce qu'il y a de pire, a fait valoir,

à midi, un membre "intérimaire" du secrétariat du FRAP, M. René Denis, "c'est qu'on a affaire là à une manoeuvre de Cliche qui donne en plein raison à des gens comme Marchand et Drapeau".

Et, qu'est-ce que le Conseil permanent du FRAP fait valoir pour "éclaircir" la situation? "Qu'il est ouvert et public, que ses moyens sont non violents". Bref, le Conseil permanent réitère une position connue, en déclarant que le FRAP est un mouvement politique qui a choisi d'oeuvrer dans la légalité, en vue d'amener les travailleurs au pouvoir; mais et voilà le hic : il s'est refusé depuis les élections à condamner, sinon implicitement, l'action du FLQ.

Un compromis de d'accus, au FRAP, jugerait inacceptable en ce qu'il donnerait raison aux hommes politiques et au "système" qui profiterait de la condamnation du FLQ pour faire oublier "le fond du problème".

# Les pouvoirs du vérificateur aux comptes seront réduits

par Pierre O'NEIL de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement a en quelque sorte eu raison du vérificateur aux comptes ("auditeur général").

C'est ce qu'indique le projet de loi qui a reçu première lecture hier et qui a donné lieu à des rapports contradictoires.

Le projet de loi y arrive par le biais d'une modification d'une disposition autrefois plutôt générale et qui vient d'être limitée dans sa portée à la suite des recommandations du comité de la Chambre qui avait étudié ces derniers mois le statut du vérificateur aux comptes.

En vertu du nouveau projet de loi, le vérificateur sera dorénavant forcé de s'en tenir à la critique de situations très précises, décrites dans son rapport. Il ne pourra plus faire des commentaires d'ordre général sur l'attitude du parlement à l'égard de certaines décisions qu'il aurait déjà prises.

Le nouveau projet de loi est en tous points conforme aux recommandations faites par le comité de la Chambre des Communes sur les comptes publics, un comité qui est présidé par le conservateur Alfred Hales, mais où existe quand même une majorité —libérale.

Si elle est adoptée telle que présentée, la nouvelle législation soulagerait le vérificateur aux comptes de l'obligation de faire rapport de tous les cas qu'il étudie aussi insignifiants soient-ils.

Le nouveau projet de loi établit en outre que dorénavant, la rémunération du vérificateur progressera au même rythme que celle des juges.

On se souviendra que le dernier rapport du vérificateur avait créé une certaine commotion à cause de certaines remarques qu'il contenait et qu'il n'avait pas été très bien reçu par les ministères.

MM. Trudeau et Drury avaient d'ailleurs sérieusement critiqué le vérificateur M. Maxwell Handerson en pleine Chambre et avaient promis de réviser la loi en vertu de laquelle il détient ses pouvoirs.

## CELLULE

SUITE DE LA PAGE A 1

"sans quoi nous frapperons et nous ne manquerons pas notre coup", lit-on dans le communiqué.

"Précisons que ce message, annoncé par un homme qui a téléphoné à la station CKAC, est le second de cette cellule.

En effet, dimanche matin, la même station radiophonique recevait un communiqué de la cellule Louis-Riel qui réclamait la paternité du cocktail-molotov lancé vendredi soir sur l'hôtel de ville de Laval. Un tel explosif a effectivement été lancé dans la fenêtre du bureau du maire de Laval, M. Jacques Tétrault, mais n'a pas éclaté. La police de Laval de son côté, affirme ne pas savoir que l'hôtel de ville ou le maire avait servi de cible aux terroristes ou aux rancuniers politiques.

La nouvelle cellule Louis-Riel (bien qu'il en existait une ainsi nommée à Trois-Rivières, il y a quelques années) dit, dans son communiqué d'hier soir, qu'elle appuie de toutes ses forces les cellules Libération, Chénier et Dieppe dans la voie qu'elles se sont tracée et les moyens utilisés pour la suivre.

Après les menaces faites au gouvernement, on rappelle dans le communiqué le geste contre M. Jacques Tétrault et on donne les quelques raisons pour lesquelles on s'en est pris au maire de Laval.

Le message fait également savoir que le 30 octobre, les membres de la cellule Louis-Riel, malgré les mesures de guerre, ont distribué des tracts dans lesquels ils invitaient la population à appuyer ses libérateurs. Un tract accompagnait le communiqué. On y lit que la population doit reprendre sa liberté par tous les moyens.

Bien que le communiqué en entier n'ait pas été lu sur les ondes de la station CKAC (il a été remis immédiatement à la police) une partie de son contenu a été divulguée.

Pour sa part, la police a refusé d'en dévoiler la teneur, se contentant de répondre que le document était soumis à des expertises. Elle a également ajouté qu'il lui était impossible pour le moment d'en confirmer l'authenticité.

## LUNE

SUITE DE LA PAGE A 1

naire, une manoeuvre de correction de la trajectoire avait été opérée dans l'espace proche de la Lune le 16 novembre. A la suite de cette manoeuvre, la station avait été placée sur une orbite elliptique d'un éloignement minimum de la surface lunaire de 13 milles.

Les opérations de descente de l'orbite du satellite artificiel et l'atterrissage en douceur de la station automatique "Luna-17" ont été réalisés à l'aide d'un seul étage destiné à l'atterrissage.

Après l'atterrissage et vérification du fonctionnement des divers circuits se trouvant à bord de la station automatique, et l'observation de la surface lunaire, sur télécommande de la Terre, un appareil automatique autotracté "Lunokhod 1" est descendu de "Luna 17" en empruntant une passerelle spéciale.

L'appareil autotracté se déplace sur la Lune à l'aide d'un châssis à huit roues.

"Lunokhod 1" et l'étage d'atterrissage sont décorés de drapeaux, d'emblèmes et d'armoiries d'URSS et d'un bas relief de Lénine.

Le "Lunokhod 1" est doté d'appareils scientifiques, de divers systèmes de commande, de liaisons radio, et d'observation télévisée, qui lui permettent de procéder à une série d'observations de la surface lunaire à diverses distances du lieu de l'atterrissage, et au contrôle de l'exploitation du véhicule.

Conformément à l'accord franco-soviétique sur la coopération dans l'exploration de l'espace à des fins pacifiques, un réflecteur de rayon laser de fabrication française pour l'étude de la Lune, a été installé à bord du "Lunokhod 1".

"Lunokhod 1" s'est éloigné de 15 pieds de l'aire d'atterrissage et a commencé les expériences prévues.

"Lunokhod 1" est téléguïdé depuis le centre de télécommunications, avec utilisation de renseignements obtenus par télévision sur la position de cet appareil et le caractère du relief de la surface lunaire environnante.

La science soviétique, conclut le communiqué de l'agence Tass, a obtenu un nouveau moyen efficace pour l'exploration de la Lune à l'aide de véhicules automatiques.

# Après le cyclone, le choléra

DACCA, Pakistan oriental. (PC) — Privés d'eau potable et d'installation sanitaire, errant dans un hallucinant charnier, les survivants du cyclone qui a ravagé les bouches du Gange, se trouvent aujourd'hui aux prises avec un début d'épidémie de choléra et de typhoïde.

Plusieurs cas de ces maladies ont été signalés à Hatia, une des îles balayées, jeudi dernier, par des vents de 150 milles à l'heure, accompagnés d'un gigantesque raz de marée.

Le bilan du désastre ne pouvait être encore dressé avec exactitude, ce matin, mais les organes d'information locaux faisaient état de 500,000 à 700,000 morts. D'ores et déjà on semble avoir à faire face à une catastrophe sans précédent dans l'ère moderne bien que jusqu'à présent les sources officielles gouvernementales rapportent la mort de 55,000 personnes.

A l'île de Hatia, où se sont déclarés les premiers cas de choléra et de typhoïde, les bâtiments de la marine nationale s'approprient à décharger des vivres, des médicaments et de l'eau potable.

Les porte-paroles du ministère de la Santé semblaient craindre, ce matin, une épidémie dans la région sinistrée et près d'un million de doses de vaccin anti-cholérique ont été distribuées aux postes de secours.

Le manque d'eau potable et d'installations sanitaires sont les deux fac-

teurs favorisant, dans la région sinistrée, une épidémie de choléra.

Le commissaire chargé des opérations de secours, M. Anisuzzaman, a d'autre part indiqué que le cyclone avait frappé une région de 2,388 milles carrés comprenant cinq régions administratives d'une population totale de 2.2 millions d'habitants.

Expliquant l'énorme différence qui existe entre les chiffres officiels et ceux avancés par les organes d'information en ce qui concerne le nombre des victimes, le fonctionnaire a mis en évidence le manque de communication entre les îles sinistrées et le continent.

La radio pakistanaise rapporte de son côté que l'on ne peut obtenir de communication avec 13 îles des bouches du Gange et l'on craint que tous leurs habitants n'aient péri dans le cyclone.

De plus, selon les nouvelles qui parviennent à Dacca, plus de 235,000 maisons auraient été détruites. 250,000 tonnes de riz — un cinquième des récoltes du Pakistan oriental, ont également été emportées par les eaux. Aucun détail concernant le cheptel de la région n'a été fourni.

Depuis la fin de la semaine dernière, les opérations de sauvetage, disposant de fonds de secours parvenus de la capitale et des pays étrangers, s'organisent rapidement.

## VICTOIRES

SUITE DE LA PAGE A 1

a recueilli 4,873 votes. Le candidat créditiste André Ouellette a reçu, pour sa part, 3,446 voix.

Ce comté était sans député à Ottawa depuis le départ de l'ancien ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, nommé ambassadeur en France. La campagne électorale dans cette circonscription a porté surtout sur le chômage.

Le comté de Frontenac, d'autre part, s'est donné un nouveau représentant au fédéral, à la suite du départ du député créditiste Bernard Dumont, qui a été élu à l'Assemblée nationale, lors des élections provinciales du 29 avril.

C'est le candidat libéral Léopold Coriveau, un employé de l'Hydro-Québec, qui a remporté la victoire avec 13,595 voix, soit 5,908 de plus que le candidat créditiste Michel Champagne. Le conservateur Victor Paul n'a rallié que 2,249 suffrages.

Au Manitoba, le candidat conservateur Jack Murta, un cultivateur âgé de 27 ans, a remporté l'élection complémentaire dans le comté de Lisgar avec une écrasante majorité.

C'est la seule circonscription où le parti NDP, avait présenté un candidat. Le siège avait été laissé vacant par la mort du député conservateur George Muir, en août dernier.

Environ 50 pour cent des votants de Labelle et Frontenac se sont rendus aux urnes, par un temps froid et nuageux.

C'était la première fois que les personnes de 18 ans avaient droit de vote à des élections fédérales.

## TAXE

SUITE DE LA PAGE A 1

dernières années, le budget de la CECM est passé de \$156 millions à \$197 millions. Les administrateurs scolaires n'ont eu presque rien à dire puisque 81 p. 100 de ce budget est formé de dépenses incompressibles: service de la dette (11 p. 100), salaires du personnel enseignant (70 p. 100).

Dans le second cas notamment, la CECM est entièrement soumise aux décisions du gouvernement du Québec qui négocie directement avec les enseignants du secteur public, a souligné le conférencier.

## COU

SUITE DE LA PAGE A 1

produit une augmentation identique de l'indice des soins personnels de santé. Les autres indices sont demeurés stationnaires.

La ville de Montréal se classe en cinquième place par l'indice des prix à la consommation, le coût de la vie à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg, à Calgary et à Halifax étant sensiblement plus élevé que dans la métropole.

## le TEMPS qu'il fera

Maximum 40° Minimum 25°

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval :

Régions de l'Outaouais et Montréal: nuageux avec possibilité de quelques légères chutes de neige ce matin. Quelques périodes ensoleillées et maximum de 35 à 40 pour cet après-midi et aussi mercredi.

# Une fillette de 13 ans était séquestrée par ses parents depuis sa naissance

ARCADIA, Calif., (UPI, PA) — Une fillette de 13 ans, Susan Wiley, est difforme, incapable de parler, et a l'esprit pas plus développé que celui d'un bébé, parce qu'elle a été séquestrée presque continuellement par ses parents depuis sa naissance.

Les parents indignes, Clark Wiley, 70 ans, et sa femme Irene, 50 ans, ont été arrêtés hier et des inculpations ont été portées contre eux.

Susan Wiley, qui a de grands yeux et les cheveux châtains, a passé la majeure partie de sa vie dans la modeste demeure de ses parents à Arcadia, près de Los Angeles, à l'exception de brèves périodes au cours desquelles elle jouait dans la cour ou restait assise devant la maison.

Elle marche le dos voûté comme une

personne âgée et ses bras et son ossature sont extrêmement délicats, ont précisé les médecins. Ils estiment que son développement mental est le même que celui d'un bébé de douze à dix-huit mois.

La fillette portait encore des couches et sa taille est celle d'une enfant de dix ans.

Les médecins qui la traitent à l'hôpital où elle a été admise depuis le 4 novembre, estiment qu'elle pourrait devenir physiquement normale après traitement, mais que ses progrès sur le plan du développement mental sont plus qu'incertains, son degré d'arriération étant trop prononcé.

Les raisons du comportement criminel des parents n'ont pas encore été éclaircies.

# Les policiers font du porte à porte

Les fouilles pour retrouver les présumés assassins de M. Pierre Laporte, les frères Paul et Jacques Rose et Francis Simard, et le repaire où les ravisseurs de M. James Richard Cross détendraient leur otage, ont pris une nouvelle ampleur.

Les policiers de la Sûreté de Montréal, de la Sûreté du Québec et ceux de la région métropolitaine ont entrepris hier de passer au peigne fin tout le territoire. On rapportait qu'hier après-midi, les policiers du poste 15 ont visité la plupart des demeures de Côte-des-Neiges, des rues Victoria et Ridgewood, et demandé à chacun des habitants de s'identifier. Les gens seraient interrogés sur ce qui semble "louche" dans le quartier: les policiers leur total de 42 vérifications et enquêtes ont suspects.

La vaste opération de ratissage doit se poursuivre ces jours-ci. Les municipalités de Outremont, Westmount, Verdun, Beaconsfield, Ville Mont-Royal feraient l'objet d'une attention particulière.

A Outremont, par exemple, les policiers tentent de s'attirer la collaboration des épiciers et de leurs jeunes livreurs en demandant que toute commande ou livraison inhabituelle soit signalée. On demande aussi aux livreurs de jeter un coup d'oeil dans les domiciles qu'ils visitent.

## Pas de confirmation

Comme il est de coutume depuis la mise en vigueur des mesures de guerre, il a été impossible de faire confirmer cette nouvelle par la police. "On n'est pas au courant", nous répond-on, quelle que soit la porte où l'on frappe. S'il faut croire à cette fouille méthodique, la police a l'intention de ne rien laisser au hasard. C'est le 5 octobre que M. James Richard Cross a été enlevé et M. Pierre Laporte était cinq jours plus tard. Ce dernier était assassiné le 17 octobre. Depuis, la police n'a arrêté que l'un des présumés ravisseurs, Bernard Lortie.

En un mois, depuis que la loi des mesures de guerre a été décrétée le 16 octobre, la police a arrêté 449 personnes; 395 ont été libérées; 54 sont toujours détenues.

Pendant les trois derniers jours, un total de 42 vérifications en enquêtes ont été effectuées à Montréal, en Abitibi, à LaSalle, à Saint-Amable, à Outremont, Longueuil, Saint-Eustache, Westmount, Ancienne Lorette, Chambly, Saint-Jacques le Mineur, Saint-Hubert, Saint-Placide, Saint-Benoît, Laval, Brébeuf, Crabtree Mills, Saint-Lambert, Saint-Denis sur Richelieu, Saint-Jérôme, Saint-Laurent, Ile-Perrot, Mille-Iles et Saint-Rémi d'Amherst.

Quatre perquisitions ont été faites à Longueuil et Outremont. De plus, une opération conjointe par l'armée et les policiers de la Sûreté du Québec a été faite le 13 novembre au lac Cameroun, dans le comté de Labelle. D'après la Sûreté du Québec, cette opération a été négative.

## Vive querelle autour de l'activité du FBI

WASHINGTON. (UPI, PA) — Le vieux directeur du FBI (Federal Bureau of Investigation), J. Edgar Hoover, 76 ans, et l'ancien procureur général Ramsey Clark, qui ne se sont guère témoignés d'amitié ces années dernières, viennent de s'invectiver sans ambages sur la place publique. Le second par le truchement d'un livre, le premier par le canal d'un journaliste du "Washington Post".

Dans "Crime in America", Clarke, qui a été le patron de Hoover de 1967 à 1969, accuse celui-ci "de se préoccuper primordialement de sa réputation personnelle", quitte pour cela à sacrifier "l'efficacité de la répression du crime".

"Le FBI, écrit-il encore, semble obsédé par ses exploits dont il veut jaloûsement conserver toute la gloire... Il veut trop faire cavalier seul... Caractéristiques mesquines et coûteuses qui tiennent à la domination excessive d'un seul homme: Hoover...".

Au journaliste Ken Lawson, du "Post", le formidable Hoover a déclaré qu'il considère Clark comme un "invertébré... un mou". Il a précisé que jamais il n'avait eu affaire à un procureur général aussi mauvais au cours de ses 45 ans au FBI. S'il avait auparavant décerné un blâme identique à Robert Kennedy, après avoir eu maille à partir avec ce dernier au sujet de la réforme du Bureau, à tout le moins, a ajouté Hoover, "Kennedy savait ce qu'il voulait et allait de l'avant jusqu'au bout, même s'il se trompait... Avec Clark, on ne sait jamais quand il laissera tout tomber".



Des guides pour le Vietcong ?

Des soldats sud-vietnamiens surveillent un groupe de civils cambodgiens, soupçonnés d'avoir servi de guides au Vietcong, sur une route située à une trentaine de milles de Phnom Penh. Ces "marines" participent à la grande offensive lancée par les forces sud-vietnamiennes contre les "sanctuaires" communistes au Cambodge.

## Egypte, Libye et Soudan donnent leur appui au nouveau régime de la Syrie

d'après AFP-UPI-PA-Reuter

L'Égypte, la Libye et le Soudan ont endossé le coup d'État de l'homme fort de Syrie, le colonel Hafez El Assad, et ont offert à la Syrie de l'admettre comme quatrième partenaire dans la fédération qu'ils envisagent de créer.

C'est le président du Conseil révolutionnaire de la Libye, le colonel Khadafi, qui a fait cette déclaration au nom des trois États arabes à l'issue d'une visite inopinée de 24 heures à Damas. Cette déclaration a été diffusée par Radio-Damas.

On se souvient que l'Égypte et la Syrie avaient en 1958 formé la République arabe unie, mais cette union s'était désintégrée après trois ans d'une existence mouvementée.

Succès du coup d'Assad

A Damas, le général Assad semble

avoir parachevé son coup d'État et s'approprié la direction du "Baas".

C'est la conclusion qui s'impose après l'annonce hier soir de la formation d'un commandement régional provisoire et d'un "Front progressiste" ainsi que la constitution d'un "Conseil du peuple" dans un délai de trois mois.

Tous les gestes posés par le général Assad indiquent que le nouveau régime syrien, de teinte "baassiste modérée" va rapprocher sa politique arabe et étrangère de celle de la RAU, c'est-à-dire de la politique de solution pacifique à la crise du Moyen-Orient.

C'est l'interprétation que les observateurs donnent au passage du communiqué du général Assad, se référant à des initiatives en faveur de l'unité avec les pays arabes progressistes, en particulier la RAU. Le communiqué du

"commandement provisoire" a salué aussi l'union de la RAU avec la Libye et le Soudan et affirme sa volonté de développer ses relations avec l'URSS.

Le processus

Après l'échec de ses tentatives de compromis avec Salah Jeddid et le Dr Noureddine Atassi (président déposé) et le groupe des "civils", le général Assad, ministre de la Défense, a décidé d'aller jusqu'au bout en dissolvant le "commandement régional" (16 membres), la plus haute instance du parti baassiste en Syrie, pour le remplacer par un "commandement provisoire". Le processus maintenant engagé est le suivant :

- 1 - Nomination d'un "commandement régional provisoire".
- 2 - Constitution probable d'un gouvernement de "Front progressiste" dans lequel entreraient sans doute des Baassistes de la tendance Assad-Tlass, des "Nasséristes", des communistes et des "progressistes".
- 3 - Convocation d'un congrès régional d'environ 150 délégués représentant les diverses sections du parti en Syrie afin d'élire un nouveau "commandement régional".
- 4 - Ce commandement régional élira à son tour le chef de l'État et le premier ministre.
- 5 - Enfin, le "commandement inter-arabe" de 80 membres environ, dont la plupart résident à l'étranger, élira le secrétaire général et le secrétaire général adjoint du parti Baas, postes détenus jusqu'à présent respectivement par M. Atassi et M. Jeddid. Parallèlement, un "conseil du peuple" sera nommé (ou élu) dans un délai de trois mois, conformément aux décisions du Congrès de 1969, décisions jamais appliquées du fait de l'opposition de M. Salah Jeddid.

Un autre accrochage qui s'est produit sur la route de Djerak-Irbid, à une vingtaine de milles d'Amman, trois militaires et deux civils ont été tués; quatre soldats et 22 civils, blessés.

Dans les deux cas, le communiqué officiel jordanien rejette sur le fedayin la responsabilité de ces nouveaux incidents sanglants.

De son côté, le journal "Al Fatah", organe de la résistance palestinienne, soutient le contraire.

"Les éléments qui en veulent à la révolution, affirme le journal, ont effectué durant les dernières 24 heures une série d'opérations traitresses."

Le journal affirme qu'à Irbid, les accrochages se sont produits après que des patrouilles de l'armée et de la Sécurité générale eurent arrêté des citoyens et les eurent frappés en public. "Al Fatah" blâme également les forces jordanaises des escarmouches sur la route Djerak-Irbid.

## Les fusillades se poursuivent dans le nord de la Jordanie

AMMAN. (AFP) — Des fusillades sporadiques ont éclaté ce matin à Irbid, deuxième ville en importance de la Jordanie. On n'a signalé aucune victime.

La situation est toutefois très tendue. La plupart des magasins sont fermés et les rues sont pratiquement désertes.

Hier, des combats avaient éclaté dans cette ville, à 50 milles au nord d'Amman, ainsi qu'à Djerak, entre Jordaniens et Palestiniens. Selon les chiffres communiqués aujourd'hui par le porte-parole de Fatah, il y aurait eu 20 morts et 89 blessés. Douze des personnes tuées et soixante blessées sont des civils, dit-on de même source.

De son côté, Radio-Amman a annoncé qu'à la suite des incidents d'hier entre fedayin et force de sécurité jordanaises à Irbid, trois agents de la Sécurité générale et quatre civils ont été tués. Deux policiers et 43 civils ont été blessés.

## Israël assouplit légèrement sa position

JERUSALEM (AFP) — Israël n'insiste plus sur une restauration de la situation telle qu'elle existait sur le canal de Suez avant le cessez-le-feu, afin de revenir aux négociations Jarring. Mais il n'estime pas non plus que les livraisons d'armes que les Américains ont faites, ou pourraient faire, à Israël, soient suffisantes pour lui permettre de revenir à ces négociations.

Israël veut donc une "rectification" de la situation, ou du moins un geste concret de la part des Soviétiques et des Égyptiens. Telle est, suivant les milieux politiques israéliens autorisés, l'interprétation que l'on doit donner au discours prononcé hier par Mme Golda Meir. Elle y avait indiqué "qu'aucune des propositions qui ont été faites en Israël par des pays amis afin qu'il accepte de revenir aux négociations Jarring, ne satisfaisait la demande du gouvernement israélien pour une rectification. Donc, a noté Mme Meir, les conditions pour la reprise des négociations n'ont pas encore été réalisées et notre dialogue avec les États-Unis à ce sujet doit continuer". Mais,

précise-t-on dans les milieux israéliens autorisés, ce n'est pas aux États-Unis seulement de réaliser les conditions permettant la reprise des négociations. Les États-Unis qui sont partie à l'accord sur le cessez-le-feu et qui ont été affectés eux aussi par les violations de l'accord se doivent d'agir auprès de Moscou et du Caire pour que ces derniers fassent des gestes concrets.

Il s'avère donc que si Israël a assoupli sa position, il l'a fait nettement moins qu'on ne s'y attendait et que ne le laissent prévoir, par exemple, les déclarations faites dimanche à la télévision israélienne par M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères, qui se trouve aux États-Unis. Au moment où les Israéliens insistent sur une "restauration" de la situation sur le canal, les Américains ne parlaient que de rectifications. Maintenant que les Américains paraissent avoir abandonné l'idée d'une rectification, et espèrent qu'Israël se contentera de compensations en livraisons d'armes et en aide politique et économique, Mme Meir et la majorité du gouvernement insistent

sur des rectifications, ou du moins de gestes concrets de la part des Soviétiques et des Égyptiens. Les divergences entre Washington et Israël subsistent donc toujours. Mais peut-être le premier ministre ne pouvait passer brusquement de l'idée d'une restauration à celle de simples compensations de la part des États-Unis, et la position actuelle du gouvernement israélien pourrait constituer une phase intermédiaire, d'autant plus qu'on ne se trouve qu'au début de négociations avec les États-Unis sur les conditions permettant le retour aux négociations Jarring.

Enfin, la Knesseth a procédé hier soir à un vote soutenant la politique du gouvernement telle qu'elle a été définie par Mme Golda Meir au cours de sa déclaration.

Le vote a donné 51 voix favorables au gouvernement, 28 contre et 4 abstentions.

D'autre part, un vote proposé par le parti d'opposition Gahal et préconisant "la restauration du statu quo dans la zone du canal de Suez comme préalable au retour d'Israël aux négociations de paix" n'a recueilli la majorité.

## Découverte d'une importante cache d'armes Les Sud-Vietnamiens ouvrent un autre front au Cambodge

SAIGON. (PA, UPI, AFP) — Environ 4.500 soldats d'élite sud-vietnamiens, soutenus par des blindés, l'aviation et l'artillerie, ont ouvert un nouveau front au Cambodge.

L'offensive, déclenchée hier dans la province de Ratanakiri, ne s'est butée qu'à une très légère résistance de la part des troupes nord-vietnamiennes et a permis par ailleurs de découvrir une cache contenant 254 tonnes d'armes et de munitions.

Pendant ce temps, au Sud-Vietnam, des roquettes vietcong ont atteint deux bases américaines, entraînant la mort de trois Américains et des blessures à une vingtaine d'autres. Ce sont là les pertes les plus lourdes subies depuis le 22 juillet par les Américains, par suite des tirs de mortiers ou de roquettes.

La nouvelle opération sud-vietnamienne, partie de la province de

Pleiku, dans les hauts plateaux du Sud-Vietnam, a permis aux soldats d'élite de Saïgon de pénétrer jusqu'à une trentaine de milles à l'intérieur du Cambodge, au nord-est de Phnom Penh.

C'est le point le plus au nord jamais atteint par les Sud-Vietnamiens depuis les campagnes qu'ils avaient déclenchées conjointement avec les Américains en mai et juin derniers. La nouvelle opération porte à 16.000 les effectifs combattant en territoire khmer.

Les Sud-Vietnamiens annoncent qu'ils ont abattu 18 ennemis au cours de diverses escarmouches et que, pour leur part, ils n'ont eu que deux blessés.

La province de Ratanakiri, peu peuplée, est entièrement sous contrôle des forces de libération khmères, vietcong et nord-vietnamiennes depuis plusieurs mois.

La ville de Kompong Cham, à 50 milles au nord-est de Phnom Penh, isolée depuis huit jours, a été atteinte la nuit dernière par deux roquettes de 122 mm. La piste d'atterrissage est fermée aux avions militaires et civils. Le ravitaillement et les munitions sont parachutés. Un porte-parole du haut commandement cambodgien a signalé qu'en dépit de son isolement, la ville n'est pas dans un état critique.

Environ 30.000 soldats cambodgiens, les cinquième des effectifs de l'armée, tiennent le front nord, qui s'est écroulé la semaine dernière sous les attaques communistes. Des ingénieurs civils et militaires travaillent avec du matériel américain à la construction d'un pont de bateaux destiné à remplacer un pont détruit, qui franchissait un lac de 2.000 pieds de largeur. La destruction du pont a coupé Phnom Penh du front.

## L'armée accuse le Lt Calley d'avoir ordonné le massacre de My Lai et d'y avoir participé

FORT BENNING, Georgie. (PC, UPI) — L'avocat de la poursuite au procès pour meurtre intenté au lieutenant William L. Calley a déclaré aux six officiers membres du jury que l'accusé avait le 16 mars 1968, dans le hameau sud-vietnamien de My Lai, non seulement donné l'ordre d'exécuter mais avait lui-même participé à l'assassinat de sang-froid "d'hommes, de femmes et d'enfants".

Dans son réquisitoire d'ouverture devant la Cour martiale chargée de juger le lieutenant Calley, le capitaine Aubrey M. Daniel a déclaré que ce dernier, après avoir ordonné à ses hommes de rassembler tous les villageois de My Lai, leur avait dit: "Tuez-les, débarrassez-vous-en".

Et poursuivant son réquisitoire, l'avocat de la poursuite a déclaré: "Certains tentèrent de se sauver. Ils n'y réussirent pas et ils furent tués de sang-froid".

C'est après un long débat dû à des batailles de procédure que le procès de Calley s'est ouvert aujourd'hui à Fort Benning.

Le massacre de My Lai, un hameau du Sud-Vietnam, est survenu il y a 32 mois et un jour. Au cours d'une opération de ratissage anti-vietcong, le lieutenant Calley est accusé d'avoir commandé un peloton et de s'être rendu coupable du meurtre prémédité de vieillards, femmes et enfants.

Le président du tribunal militaire, le colonel Reid Kennedy, parachutiste à la retraite, a dû tout d'abord disposer d'une motion de la défense alléguant que le lieutenant Calley ne pourra être jugé impartialement à cause de la vaste publicité faite avant le procès au présumé massacre de My Lai.

Par ailleurs, à Fort Hood, Texas, où se déroule le procès militaire du sergent d'état-major David Mitchell, la défense doit faire entendre ses premiers témoins.

Le sous-officier âgé de 30 ans est ac-

cusé de voies de fait avec intention de meurtre contre 30 civils sud-vietnamiens alors que son unité participait à l'opération "My Lai" le 16 mars 1968.

L'un des procureurs de Mitchell a déclaré hier qu'il demandera au tribunal militaire de faire servir un sub-poena au lieutenant William Calley, qui commandait le peloton de Mitchell, afin qu'il vienne témoigner en faveur de son sergent d'état-major.

Enfin à Fort McPherson, en Georgie, c'est aujourd'hui la réouverture de la cour martiale appelée à juger le capitaine Ernest Medina, accusé de la responsabilité générale du présumé massacre de My Lai.



Le Lt William CALLEY

## Les "Mémoires" de Khrouchtchev auraient été vendus par la police secrète russe

LONDRES. (UPI) — Le "Times" de Londres laisse entendre, aujourd'hui, que c'est la police secrète soviétique (KGB) qui a pris l'initiative de vendre à l'Ouest les présumées mémoires de l'ancien premier ministre Nikita Khrouchtchev.

Dans un article en page frontispice, visant à justifier la publication des mémoires qu'il veut entreprendre le 23 prochain, en dépit du démenti de M. Khrouchtchev lui-même, le "Times" signale: "On croit que M. Khrouchtchev a écrit environ 400.000 mots sur sa vie, mais que ce manuscrit n'a pas été mis intégralement à la disposition de l'Ouest."

"Certains indices portent à croire que le document est entre les mains du KGB, qui, on ne sait pour quelle raison, a décidé d'en vendre des extraits à l'Ouest."

L'agence Tass a publié, hier, un démenti émanant de M. Khrouchtchev lui-même. Ce dernier soutient qu'il n'a

jamais fait parvenir pareils documents à des maisons d'édition étrangères ou soviétiques.

Le démenti a été repris aujourd'hui par la "Pravda" et "Industrie socialiste". La publication par l'organe central du parti communiste soviétique du démenti de l'ancien "numéro un" de l'URSS est considéré à Moscou par les observateurs comme un événement encore plus important que la publication du même texte par l'agence Tass. Celle-ci s'adresse au public étranger, tandis que la "Pravda" s'adresse à la population soviétique.

Le "Times" souligne, dans son article explicatif d'aujourd'hui que les extraits qu'il se propose de publier ne constituent pas, à proprement parler, des mémoires mais plutôt des notes préparatoires.

"Les événements s'inscrivent de façon incohérente. Il semble que M. Khrouchtchev bouillait d'indignation lorsqu'il a dicté ces notes..."

## Vendetta entre deux factions de l'IRA ?

BELFAST. (AP) — L'assassinat en plein jour, dans une rue de cette ville, de deux catholiques incite la police à croire qu'une vendetta à éclatée entre partisans armés de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), une formation mise hors la loi.

Les deux victimes, l'une et l'autre âgées de 35 ans, étaient pères de famille, Arthur McKenna de six enfants, Alex McVicker, de cinq. L'homme qui a tiré sur eux à proximité de leurs domiciles dans le secteur à prédominance catholique de Ballymurphy, lieu de plusieurs émeutes l'année dernière, portait un chapeau noir. Malgré les démentis émanés des deux factions rivales de l'Armée en question, les autorités policières opinent que cette exécution porte bien la marque de l'IRA. Un jeune garçon qui en a été témoin a révélé que l'assassin s'est enfui dans une camionnette conduite par un complice.

En fait, une scission intervenue plus tôt cette année a divisé l'IRA et son front politique, le Sin Fein (Nous seuls), en deux factions rivales, les "Rouges" et les "Verts". Les "Rouges", qui ont toujours la haute main sur le Sin Fein et sont parfois appelés les "officiels", comprennent surtout des marxistes orthodoxes qui militent pour une révolution tant en Irlande du Nord que dans la République irlandaise. Les "Verts", ou "provisionnels", restent plus près de la ligne traditionnelle du nationalisme antibritannique de l'IRA.

Le populaire "Tadoussac" de style provincial. Solidité et confort dans un cachet original. Fait d'orme, il est disponible dans 4 finis. Tout disponible séparément.

**TI BO**

**BOUTIQUE COLONIALE**

**A. FORGET INC**

6707 boul. St-Laurent, tél.: 274-5568  
ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.  
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

du parquet de la bourse

Table: Bourse de Montréal. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Bourse Canadienne. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

INDUSTRIELLES

Table: Industrial stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

M-N

Table: M-N stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

O-S

Table: O-S stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

du parquet de la bourse

Table: Bourse de Montréal. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Bourse Canadienne. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

INDUSTRIELLES

Table: Industrial stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

M-N

Table: M-N stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

O-S

Table: O-S stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

MINES

Table: Mining stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

PETROLES

Table: Oil stocks. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Le marché à Montréal, au début de l'après-midi, enregistré des gains dans tous les secteurs sauf dans celui des papiers. Ces derniers accusaient des pertes fractionnaires. L'activité sur le parquet des deux Bourses était modérée.

Le volume à 13:00 h. était de 644,400 transactions comparé à celui de la veille qui était de 805,500 transactions.

Aux indices, les papiers reculaient de 0.08 à 81.58 pendant que les industrielles gagnaient 0.90 à 166.62, les services publics 0.86 à 137.60, les banques 0.11 à 166.33 et l'indice composé 0.82 à 161.78.

Dans les titres industriels en hausse on remarquait ceux de IBM qui grimpaient de 9 à 300, Southern Press de 1/2 à 52, Great West Life de 1/2 à 42 1/2 et Cominco de 3/4 à 21 1/4.

Dans les mines et pétroles, International Nickel a augmenté de 1/2 à 47 1/2 et Denison Mines de 1/2 à 22. Petrofina du Canada a reculé de 3/4 à 16 et Falconbridge de 1/2 à 133.

Reprise nette du marché à Toronto

A Toronto, au début de l'après-midi, la tendance était nettement à la hausse.

Aux indices, les industrielles étaient en hausse de 0.80 à 163.42, les métaux de 0.61 à 89.34, les pétroles de l'Ouest de 0.61 à 177.99, les aurifères perdaient 1.63 à 181.66.

Le volume à 13 h., était de 144 millions d'actions comparé à 1.27 million à la même heure samedi.

Les gains l'emportèrent sur les pertes par 173 à 153 avec 247 actions inchangées.

Les secteurs les plus forts étaient ceux des communications, des industries minières, des commerces et des banques.

Dans les titres en hausse on remarquait ceux de Inco qui gagnaient 3/4 à 47 1/4, International Utilities 3/4 à 32 1/2, Bell 1/2 à 44 1/2.

Ralentissement de la hausse à Wall Street

Le mouvement de hausse sur le marché new-yorkais s'est quelque peu ralenti, au début de l'après-midi.

A 14 h., l'indice des 30 industrielles était à la hausse de 2.53 à 762.66 après avoir pris une avance de plus de 4 points durant la matinée.

La marge entre les hausses et les baisses était étroite. Les investisseurs paraissent peu enclins à entretenir un courant de reprise sans bonnes nouvelles à l'horizon et préfèrent faire des prises de bénéfices sur les hausses matinales.

Les secteurs les plus forts ont été ceux des caoutchoucs, des services publics, des métaux non ferreux, des chimiques, des chemins de fer, des pétroles, des tabacs et des pharmaceutiques.

Tendance à la hausse à Londres

La tendance était à la hausse, aujourd'hui, à la Bourse de Londres. L'excédent de la balance commerciale britannique au mois d'octobre et la tenue plus stable de Wall Street, ont déclenché une reprise technique.

Dans les canadiennes, Dome était en reprise, suivi de Noranda, Inco, et West-Coast Transmission. Par contre, des baisses étaient enregistrées par Pacific Petroleum, Alcan, Hiram Walker et Hollinger.

Le marché à Montréal, au début de l'après-midi, enregistré des gains dans tous les secteurs sauf dans celui des papiers. Ces derniers accusaient des pertes fractionnaires. L'activité sur le parquet des deux Bourses était modérée.

Le volume à 13:00 h. était de 644,400 transactions comparé à celui de la veille qui était de 805,500 transactions.

Aux indices, les papiers reculaient de 0.08 à 81.58 pendant que les industrielles gagnaient 0.90 à 166.62, les services publics 0.86 à 137.60, les banques 0.11 à 166.33 et l'indice composé 0.82 à 161.78.

Dans les titres industriels en hausse on remarquait ceux de IBM qui grimpaient de 9 à 300, Southern Press de 1/2 à 52, Great West Life de 1/2 à 42 1/2 et Cominco de 3/4 à 21 1/4.

Dans les mines et pétroles, International Nickel a augmenté de 1/2 à 47 1/2 et Denison Mines de 1/2 à 22. Petrofina du Canada a reculé de 3/4 à 16 et Falconbridge de 1/2 à 133.

Reprise nette du marché à Toronto

A Toronto, au début de l'après-midi, la tendance était nettement à la hausse.

Aux indices, les industrielles étaient en hausse de 0.80 à 163.42, les métaux de 0.61 à 89.34, les pétroles de l'Ouest de 0.61 à 177.99, les aurifères perdaient 1.63 à 181.66.

Le volume à 13 h., était de 144 millions d'actions comparé à 1.27 million à la même heure samedi.

Les gains l'emportèrent sur les pertes par 173 à 153 avec 247 actions inchangées.

Les secteurs les plus forts étaient ceux des communications, des industries minières, des commerces et des banques.

Dans les titres en hausse on remarquait ceux de Inco qui gagnaient 3/4 à 47 1/4, International Utilities 3/4 à 32 1/2, Bell 1/2 à 44 1/2.

Ralentissement de la hausse à Wall Street

Le mouvement de hausse sur le marché new-yorkais s'est quelque peu ralenti, au début de l'après-midi.

A 14 h., l'indice des 30 industrielles était à la hausse de 2.53 à 762.66 après avoir pris une avance de plus de 4 points durant la matinée.

La marge entre les hausses et les baisses était étroite. Les investisseurs paraissent peu enclins à entretenir un courant de reprise sans bonnes nouvelles à l'horizon et préfèrent faire des prises de bénéfices sur les hausses matinales.

Les secteurs les plus forts ont été ceux des caoutchoucs, des services publics, des métaux non ferreux, des chimiques, des chemins de fer, des pétroles, des tabacs et des pharmaceutiques.

Tendance à la hausse à Londres

La tendance était à la hausse, aujourd'hui, à la Bourse de Londres. L'excédent de la balance commerciale britannique au mois d'octobre et la tenue plus stable de Wall Street, ont déclenché une reprise technique.

Dans les canadiennes, Dome était en reprise, suivi de Noranda, Inco, et West-Coast Transmission. Par contre, des baisses étaient enregistrées par Pacific Petroleum, Alcan, Hiram Walker et Hollinger.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Valeurs. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

newyork

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: newyork. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

fonds mutuels

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Fonds mutuels. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

denrées agricoles

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Denrées agricoles. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Canadiennes

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

Table: Canadiennes. Columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, Ferme, Ch. Net.

# naissances, décès, mariages et sépultures

## Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 3 h et 22 h

**BEAUCHAMP (Bédard)** (Horace) — Subitement à St-Lin, ville des Laurentides, le 16 novembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Horace Beauchamp (Bédard), autrefois restaurateur à Montréal-Nord, époux d'Albina Rigon, demeurant 1637, route à St-Lin. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. Foly et Fils Ltée, 354, 172 Avenue, à St-Lin.

**BELANGER (Hector)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Hector Belanger, époux de Angéline Legault, demeurant à 251 Avenue Québec, Outremont. Père de Jeanne (Mme veuve Romain Crépeau), Claire (Mme Gaston Legault), Jean-Paul et Gérard. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. M. D. Cyr Inc., 3845, boulevard St-Martin, Chomedey.

**BORDELEAU (Ovila)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Bordeleau, époux d'Alma Dorion, père de Mme Roger Gaudet (Claudette), et de Mme Jeanne Guy Bourgeois (Lise). Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**BOURDEAU (Alexandre)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alexandre Bourdeau, époux de Mme Robella Gagnon, père de M. et Mme Jeanne, et de M. et Mme Robert, époux de Laurette Lachaine. Lui survivent deux petits-enfants, Michel et Andrée, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, 550, chemin Côte-des-Neiges.

**BRETON (Michel)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Michel Breton, époux de Louise Hémond. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 111, rue St-Jacques.

**BRETON (Michel)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Michel Breton, époux de Louise Hémond. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 111, rue St-Jacques.

**BUCCI (Michèle)** — A Montréal, le 16 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée M. Michèle Bucci, épouse d'Antonietta Bizzarro. La dépouille repose aux salons Granato Engr., 200 rue Jean-Talon.

**BUCCI (Michèle)** — A Montréal, le 16 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée M. Michèle Bucci, épouse d'Antonietta Bizzarro. La dépouille repose aux salons Granato Engr., 200 rue Jean-Talon.

**BEAUDRY (Gabriel)** "Bob" — A sa résidence, le 14 novembre 1970, est décédé Gabriel (Bob) Beaudry, époux de Claire Anne, père de Georges et Claire, frère de Madeleine (Mme H. Monney), de Paris. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**BILLARD (Denise)** — A Gatineau, le 15 novembre 1970, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Yvon Billard, née Denise Giroux, demeurant au 297 North East, Gatineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Duncan Roussin, 87, rue Saint-Jean-Baptiste, Rigaud.

**BRETON (Michel)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Michel Breton, époux de Louise Hémond. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 111, rue St-Jacques.

**CADEUX (Charles)** — A Varennes, le 15 novembre 1970, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Charles Cadieux, époux de Mathilde Lauzeau, demeurant au 8, rue Beauchemin, Varennes. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**CHAREST (Marie-Louise)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée M. Marie-Louise Charest, épouse de René Charest, née Marie-Louise Simard, demeurant au 359, rue Ontario, Le Centre-ville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**CHAREST (Marie-Louise)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée M. Marie-Louise Charest, épouse de René Charest, née Marie-Louise Simard, demeurant au 359, rue Ontario, Le Centre-ville. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**CHAMBERLAND (Josette)** — Accidentellement à Marseille, France, le 14 novembre 1970, à l'âge de 25 ans, est décédée Josette Chamberland, employée d'Air France, fille de l'employé de la Commission de Transport de Montréal, fils de feu Joseph Dupuis et de feu Marie-Louise Chamberland. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Georges Godin Engr., 528 rue Rachel est.

**CHAMBERLAND (Josette)** — Accidentellement à Marseille, France, le 14 novembre 1970, à l'âge de 25 ans, est décédée Josette Chamberland, employée d'Air France, fille de l'employé de la Commission de Transport de Montréal, fils de feu Joseph Dupuis et de feu Marie-Louise Chamberland. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Georges Godin Engr., 528 rue Rachel est.

# M. Heath définit les grandes lignes de la politique britannique

LONDRES (AFP) — "Le temps est venu d'établir clairement et sans équivoque que la politique britannique est désormais déterminée par les intérêts de la Grande-Bretagne", a déclaré hier soir M. Edward Heath, au cours du banquet annuel du Lord-maire de Londres, dont il était l'hôte d'honneur.

Le premier ministre britannique a ajouté qu'ayant défini sa politique, sans étroitesse et en tenant compte des objectifs à long terme, la Grande-Bretagne "décidera en conséquence et parlera franchement à ses alliés, à ses amis et dans les instances internationales. Elle est, a-t-il dit, la seule base sur laquelle la voix de la Grande-Bretagne pourra une fois de plus forcer l'attention et le respect".

ayant essentiellement consacré son discours aux questions de politique étrangère, M. Heath a évoqué tour à tour l'Europe, le Proche-Orient, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique du Sud.

A l'égard de l'Europe, le premier ministre a rappelé l'attachement de la Grande-Bretagne à l'OTAN ainsi que son désir de parvenir à une détente Est-Ouest. A ce propos, il a déclaré que son gouvernement ne serait intéressé à une conférence sur la sécurité européenne que dans la mesure où celle-ci pourrait apporter des "résultats appréciables", notamment en ce qui concerne la question du niveau des forces en présence en Europe.

M. Heath a renouvelé sa conviction que la Grande-Bre-

tagne bénéficierait grandement de son adhésion à l'Europe, si les conditions qui lui sont faites sont acceptables et qu'elle contribuerait notablement au renforcement de la Communauté.

Une communauté élargie, a-t-il ajouté, pourra redonner à l'Europe "l'influence dans le monde dont elle jouissait autrefois et qui est son dû".

M. Heath a rappelé les grandes lignes de la politique de son gouvernement à l'égard de la crise du Moyen-Orient, dont le règlement a-t-il précisé, correspond aux intérêts de la Grande-Bretagne et de l'Occident. Après avoir réaffirmé l'intention de son gouvernement de maintenir des forces britanniques à l'Est de Suez, le premier ministre, a mais l'accent sur la menace maritime soviétique et il a affirmé: "La défense des grandes routes maritimes du Cap de Bonne Espérance est vitale pour nous". Il a déclaré qu'aux termes des accords de Simonstown la Grande-Bretagne était "dans l'obligation" de fournir à l'Afrique du Sud des équipements maritimes nécessaires au maintien de la sécurité de ces routes maritimes. S'adressant aux pays africains et asiatiques du Commonwealth, M. Heath a réaffirmé avec force l'opposition de son gouvernement à la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, mais il leur a demandé "d'accepter le fait que la Grande-Bretagne a autant le droit de prendre ses décisions conformément à ses intérêts que ces pays d'appliquer une politique servant leurs intérêts".

OTTAWA (PC) — Les compagnies aériennes québécoises Nordair et Québecair se sont conformées aux normes de la Commission des prix et revenus dans leurs modifications de tarifs pour les billets d'avion.

Telle est la conclusion à laquelle en est venue la Commission après une étude des bilans financiers de chacune des compagnies.

Il en va de même pour la compagnie Eastern Provincial Airways qui a augmenté ses prix sur huit routes et diminué sur trois autres routes, le 30 août 1970.

# Ottawa approuve les hausses chez Nordair et Québecair

OTTAWA (PC) — Les compagnies aériennes québécoises Nordair et Québecair se sont conformées aux normes de la Commission des prix et revenus dans leurs modifications de tarifs pour les billets d'avion.

Telle est la conclusion à laquelle en est venue la Commission après une étude des bilans financiers de chacune des compagnies.

Il en va de même pour la compagnie Eastern Provincial Airways qui a augmenté ses prix sur huit routes et diminué sur trois autres routes, le 30 août 1970.

# Décès du whip du parti libéral à la Chambre des communes

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le whip du parti libéral à la Chambre des communes et député fédéral de Chambly, M. Bernard Pilon, a succombé aux suites

# 2 accidents : 2 morts, 17 blessés

Le remède qui soulage vite d'un mauvais rhume!

NEOCITRAN contre LE MAL DE TÊTE

La douleur du rhume qui fait battre les tempes.

NeoCitrane est le grand favori. Cette délicieuse citronnade chaude contient de la vitamine C et des ingrédients médicamenteux efficaces. NeoCitrane agit rapidement pour aider à soulager la douleur.

Le comté de Chambly reste donc sans aucune représentation dans les deux parlements, M. Pierre Laporte, le député provincial de Chambly, ayant été assassiné par le FLQ à la mi-octobre.

**NEOCITRAN** contre LE MAL DE TÊTE

La douleur du rhume qui fait battre les tempes.

NeoCitrane est le grand favori. Cette délicieuse citronnade chaude contient de la vitamine C et des ingrédients médicamenteux efficaces. NeoCitrane agit rapidement pour aider à soulager la douleur.

Le remède reconfortant contre les mauvais rhumes.

3033 SHERBROOKE E.

526-5955

**GAGNON (Gérard)** — A Montréal, le 16 novembre 1970, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Gérard Gagnon, fils de feu Joseph Gagnon et de Marie Desrosiers, demeurant à 5501, rue de la Montée. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7100, boulevard St-Jacques.

**LAMARCHE (Laurent)** — A Ste-Anne, le 14 novembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Laurent Laramche, fils de feu Régis Laramche et de feu Len Laramche. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**MOUJIN (Yvonne)** — A Laprairie, le 15 novembre 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Elzabir Moujine, née Yvonne Gagnon, demeurant à 186, rue de la Montée. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Roland Bisson Engr., 551, rue de la Montée.

**PRENDERGAST (John)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 44 ans, est décédé M. John Prendergast, époux de Marion Kelly, père de John, Kevin, John, ainsi que de trois enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons Roland Bisson Engr., 551, rue de la Montée.

**GENDRON (Anna)** — A Montréal, le 16 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée M. Anna Gendron, épouse de Eugène Gendron. Elle laisse dans le deuil M. et Mme Herménégilde Patenaude, M. et Mme Bernard Tremblay (Jacqueline), Mme veuve Raymond Gendron (Jacqueline Bourdeau), M. et Mme Marie-Louise Gendron (Régine Pépin), M. et Mme Roger Gendron (Lise), M. et Mme René Gendron (Reine Labrecque), M. et Mme Philippe Gagnon (Denise), M. et Mme Jean-Paul (Lise), M. et Mme Guy Chevrier (Hélène), M. et Mme André Patenaude (Lise), ses belles-sœurs, neveux, ses filles et petits-enfants, arrières-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Georges Godin Engr., 528 rue Rachel est.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**GIARD (Lucien)** — A Montréal, le 15 novembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lucien Giard, célibataire, demeurant à 1831, rue Ierville, Filles-du-Cap. Les funérailles auront lieu le 19 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.

**LEFEBVRE (Roméo)** — Subitement à St-Rémi de Napierville, le 15 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Roméo Lefebvre, époux d'Alida Mounin, demeurant au Rang Ste-Thérèse, Ste-Juste. Les funérailles auront lieu le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga.